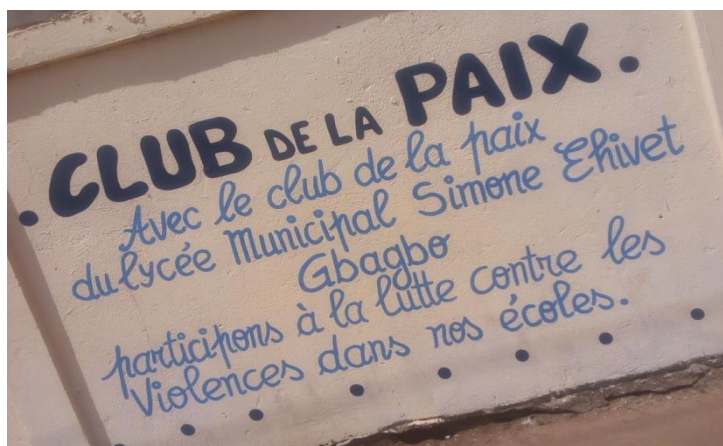


EVALUATION FINALE DU PROJET :
“LES FEMMES ET LES JEUNES FILLES, ACTRICES DE LA
PREVENTION DES CONFLITS A TRAVERS L’ALERTE PRECOCE
ET LES RESEAUX D’INFORMATION”

RAPPORT FINAL



A réalisé ce rapport :

- Dr Esso Lasme Jean Charles Emmanuel, Consultant National en charge de l'évaluation

Avec l'appui technique et opérationnel de :

- M. Jean Jacques N'Gbaramou, Chargé de Suivi et évaluation à ONU FEMMES Côte d'Ivoire
- M. Rodolphe Tian-Bi, Administrateur en planification stratégique à UNICEF Côte d'Ivoire

TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX	4
LISTE DES PHOTOS.....	5
LISTE DES FIGURES.....	5
SIGLES ET ACRONYMES.....	6
RESUME EXECUTIF.....	7
I. CONTEXTE ET BUT DE L'EVALUATION	11
I.1 CONTEXTE.....	11
I.2 BUT ET OBJECTIFS DE L'EVALUATION.....	12
II. CRITERES DE L'EVALUATION, METHODOLOGIE ET LIMITES.....	15
2.1 CRITERES DE L'EVALUATION.....	15
2.2 ECHANTILLONNAGE.....	15
2.2.1 Sites couverts par l'évaluation.....	15
2.2.2 Cibles des entretiens semi-structurés et focus group.....	16
2.2.3 Enquête avec questionnaire auprès des populations	16
2.3 COLLECTE DES DONNEES	18
2.4 TRAITEMENT ET ANALYSE DES DONNEES.....	19
2.5 LIMITES DE L'EVALUATION	20
III. RESULTATS DE L'EVALUATION.....	21
3.1 EVALUATION DE LA CONCEPTION DU PROJET	21
3.1.1 Pertinence du projet	21
3.1.2 Logique verticale du projet	23
3.1.3 Prise en compte de la dimension genre.....	24
3.1.4 Validité de la théorie de changement du projet	26
3.1.5 Choix et capacités des ONG partenaires de mise en œuvre	27
3.2 EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET	33
3.2.1 Efficacité du projet.....	33
3.2.2 Efficience du projet.....	59
3.3 EVALUATION DES EFFETS DU PROJET.....	71
3.3.1 Caractéristiques sociodémographiques des enquêtés.....	71
3.3.2 Evolution des connaissances	78
3.3.3 Evolution des normes de genre	85
3.3.4 Effets du projet sur les communautés et les femmes	90
3.3.5 Résumé de l'évolution des indicateurs d'effet du projet	94
3.4 DURABILITE OU PERRENITE DU PROJET	96
3.4.1 Implication des communautés.....	97
3.4.2 Renforcement de capacités des acteurs	98

CONCLUSION.....	101
RECOMMANDATIONS.....	106
LECONS APPRISES.....	107
ANNEXES.....	108

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Répartition des personnes interrogées par localité.....	17
Tableau 2: Atteinte des cibles des indicateurs par ARK.....	40
Tableau 3: Atteinte des cibles des indicateurs par CARITAS.....	42
Tableau 4: Atteinte des cibles des indicateurs par GFM3.....	43
Tableau 5: Atteinte des cibles des indicateurs par ICTJ.....	46
Tableau 6: Atteinte des cibles des indicateurs par LEADAFRICAINE.....	47
Tableau 7: Résultats atteints par L'OSCS.....	49
Tableau 8: Atteinte des cibles des indicateurs par WANEP.....	51
Tableau 9: Taux d'exécution financier par produit de ARK.....	59
Tableau 10: Taux d'exécution financier par produit de CARITAS.....	61
Tableau 11: Taux d'exécution financier par produit de CERAP.....	63
Tableau 12: Taux d'exécution financier par produit de GFM3.....	64
Tableau 13: Taux d'exécution financier par produit de ICTJ.....	65
Tableau 13: Taux d'exécution financier par produit de LEADAFRICAINE.....	67
Tableau 15: Taux d'exécution financier par produit de WANEP.....	68
Tableau 16 : Taux d'exécution financier du projet par produit en \$.....	69
Tableau 17 : Répartition des enquêtés par localité.....	72
Tableau 18 : Répartition des enquêtés selon la situation matrimoniale par sexe en fonction de la localité.....	72
Tableau 19 : Répartition des enquêtés selon le statut d'occupation par sexe en fonction de la localité.....	73
Tableau 20 : Répartition des enquêtés selon la religion par localité.....	74
Tableau 21 : Nationalité des ménages selon les localités.....	75
Tableau 22 : Groupe ethnique selon le sexe par localité.....	75
Tableau 23 : Répartition des enquêtés selon l'alphabétisation par sexe.....	76
Tableau 24 : Capacité à gérer pacifiquement un conflit en tant que médiatrice.....	88
Tableau 25 : Evolution des indicateurs d'effet depuis l'étude de base.....	95
Tableau A26 : Répartition des enquêtés par groupe d'âges selon le sexe en fonction de la localité.....	108

LISTE DES PHOTOS

Photo 1 : Une vue de ARK Korhogo	28
Photo 2 : Une vue de l'intérieur et du portail de GFM3 Man	29
Photo 3 : Une vue de la salle de réunion de LEADAFRICAINNE et ONG associées	30
Photo 4 : Une vue du siège de WANEP Côte d'Ivoire.....	31
Photo 5 : Une vue du Matériel de sensibilisation reçue par les médiatrices de Duékoué	35
Photo 6 : Une vue du matériel fraîchement reçu par les médiatrices de Korhogo	36
Photo 7 : Une vue du matériel fraîchement reçu par les médiatrices de Bouna	37
Photo 8 : Une vue d'un club de la paix au lycée Municipal Simone Ehivet Gbagbo	98

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Possession de téléphone portable et accès à l'internet	78
Figure 2: Connaissance des mécanismes traditionnels d'alerte précoce / résolution de conflits (n=406)	79
Figure 3 : Connaissance des alternatives non violentes selon le sexe.....	80
Figure 4: Modes adéquats de résolution des conflits.....	81
Figure 5: Mécanismes de gestion des conflits connus.....	82
Figure 6: Mécanismes traditionnels utilisés pour la résolution des conflits traditionnels (Mas n=86, Fém n= 93).....	83
Figure 7: Connaissez-vous les femmes médiatrices impliquées dans la résolution des conflits (n=406)	84
Figure 8: Rôle et place des femmes dans les mécanismes de prévention (Mas n=59, Fém n= 79).....	84
Figure 9: Opinions des enquêtés sur le fait que les femmes peuvent être actrices de paix ou non	87

SIGLES ET ACRONYMES

ADO	Analyse de Développement des Organisations
AGR	Activités Génératrices de Revenus
ARK	Animation Rurale de KORHOGO
ASC	Agent de Santé Communautaire
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEPICI	Centre de promotion de l'investissement en Côte d'Ivoire
CV	Curriculum Vitae
DGAT	Direction Générale de l'Administration du Territoire
DR	Direction Régionale
ENSEA	Ecole Nationale Supérieure de Statistique et d'Economie Appliquée
ENV	Enquête Niveau de Vie
GAR	Gestion Axée sur les Résultats
GFM3	Génération femmes du troisième millénaire
ICTJ	Centre International pour la Justice Transitionnelle
IFEF	Institut de Formation et d'Education Féminine
IOV	Indicateurs Objectivement Vérifiables
MFPEs	Ministère de la Femme, de la Protection de l'Enfant et de la Solidarité
MI	Ministère de l'intérieur
MOU	Mémorandum d'accord
NTIC	Nouvelle Technologie de l'Information et de la Communication
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONU FEMMES	Entité des Nations des Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
OSC	Organisation de la Société Civile
OSCS	Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale
PBF	Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix
PMO	Partenaire de mise en œuvre
PND	Plan National de Développement
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
PTA	Plan de Travail Annuel
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SNU	Système des Nations Unies
SSD	Stratégies de Solutions Durables
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
URPCI	Union des Radios de Proximité Côte d'Ivoire

RESUME EXECUTIF

Dans le cadre du processus de consolidation de la paix en Côte d'Ivoire, ONU FEMMES et UNICEF en collaboration avec le Ministère de la femme, de la famille et de l'enfant ont initié le projet : « *Les femmes et les jeunes filles, actrices de la prévention des conflits à travers l'alerte précoce et les réseaux d'information* ». Ce projet vise à aborder la thématique de la prévention et la gestion des conflits en impliquant la participation effective des femmes et des jeunes filles.

Au terme de la mise en œuvre, l'évaluation a été réalisée en vue d'apprécier la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité et l'impact à court terme du projet.

La méthodologie globale de l'évaluation finale se décline comme suit (i) analyse documentaire, (ii) entretiens semi-directifs avec les partenaires de mise en œuvre du 06 au 16 novembre 2018, (iii) collecte des données sur le terrain et (iv) élaboration du rapport final de l'évaluation. A l'issue de l'évaluation, on peut retenir ce qui suit :

- **Pertinence**

Le projet est pertinent dans son objet au vu du contexte socio-politique du pays, la crise politico-militaire ayant exacerbé les tensions entre communautés. Il repositionne également la thématique du Genre en donnant la place aux femmes dans la prévention et même la gestion des conflits.

- **Efficacité**

Les quatre résultats attendus du projet ont été obtenus et les cibles des produits du projet atteintes de manière satisfaisante. Les ONG partenaires de mise en œuvre ont atteint la cible attendue pour un grand nombre d'indicateurs et sont très proche de l'atteindre dans le cas contraire. Regardé par PMO, ARK a atteint les cibles de 11 indicateurs sur 15, CARITAS 12 sur 14, GFM3 5 sur 13, CERAP toutes ses cibles, ICTJ 4 sur 5, LEADAFRICAINNE, 5 sur 12, WANNEP, 8 sur 12. Les pourcentages obtenus pour les cibles non atteintes, généralement proches

de 100,0% mettent en relief une quasi efficacité pour la plupart des organisations. GFM3 ET LEADAFRICAINES doivent améliorer leur tendance.

- **Efficiences**

De manière globale, le projet a consommé les ressources mises à sa disposition. Au regard des résultats obtenus, le rapport coût-efficacité est positivement apprécié.

L'utilisation des fonds reçus par chaque PMO a été globalement rationnelle comparativement au travail réalisé. En termes de consommation budgétaire, il reste faible pour GFM3 et élevé pour WANEP. Les taux d'exécution financière sont de 70,4% pour ARK, 86,2% pour CARITAS, 94,4% pour CERAP, 83,6% pour ICTJ. GFM3 a utilisé seulement 50,0% des ressources mises à disposition, LEADAFRICAINES a consommé tous ses fonds alors que sa tendance programmatique est loin d'une telle performance. WANEP a excédé le budget (114,4%). Ces trois derniers partenaires n'ont pas fait preuve d'efficacité dans l'utilisation des ressources.

- **Effets**

La quasi-totalité (97,8%) des personnes interrogées connaît la notion de mécanisme d'alerte précoce. Le projet en a donc fait une vulgarisation. La moitié des personnes interrogées (44,1%) connaît les mécanismes traditionnels de résolution de conflits. S'agissant des alternatives non violentes de gestion des conflits, 72,2% évoque la médiation.

Deux enquêtés sur trois (68,5%) ont mentionné le dialogue comme mode adéquat de gestion de conflits. Près de 75,0% de la population affirment que le mécanisme le plus utilisé pour la résolution des conflits traditionnels est "la chefferie traditionnelle". Sur le rôle des femmes médiatrices, deux personnes sur trois (63,8%) savent qu'elles gèrent les conflits par le processus de médiation et la moitié (45,7%) sait qu'elles animent les réseaux d'information. Le projet a engendré la libération de la parole chez les femmes. Elles commencent par

s'impliquer dans la gestion des conflits. Grâce au projet, on assiste à une estime de soi au niveau des femmes. Les femmes connaissent leurs droits et participent désormais à la prise de décision. Des femmes ont même intégrées le tribunal coutumier dans certaines localités notamment à Man et Bouna. Toutefois c'est seulement un tiers (32,1%) des femmes qui s'impliquent réellement dans un processus de gestion de conflits. Cette activité ayant juste débuté au moment de l'évaluation, le taux n'a pas varié entre l'étude de base et l'évaluation (32,1% contre 35,5%).

Près de **90,0%** des interviewés pensent que les femmes/jeunes filles peuvent être des actrices de paix et de cohésion sociale. Comparativement à l'étude de base donnant une proportion de 22,5%, on observe une forte amélioration quant à la perception de celle-ci vis-à-vis de la femme dans la résolution des conflits. Le projet a contribué au renforcement de la cohésion sociale et à la prévention des conflits.

La comparaison des indicateurs de l'étude de référence à ceux de l'évaluation révèle que **des effets substantiels ont été amorcés depuis le projet**, la population reconnaissant quatre fois plus l'importance de la participation des femmes dans les mécanismes locaux de prévention des conflits (22,5% à 89,7%). Les femmes/jeunes filles se sentent sept fois plus capables de gérer les conflits (10,9% à 77,1%). La proportion de femmes/Jeunes filles disposant de connaissances sur les alternatives non-violentes et gestion des conflits a aussi augmentée (43,8% contre 35,5%).

• **Durabilité**

A travers l'information et la sensibilisation des autorités et leaders communautaires, l'implication des communautés et le renforcement des capacités des femmes et filles, le don de matériels de sensibilisation aux femmes, le projet s'est inscrit dans une logique de durabilité. Le projet s'est appuyé sur des structures existantes comme les CMEF, les clubs de paix. Il a fait de

l'observatoire de la solidarité et de la cohésion sociale, organe chargé du mécanisme d'alerte national, la cheville ouvrière du projet. Le renforcement des capacités et l'équipement de l'institution ont inscrit le projet dans la durée avec l'appropriation par l'Etat et les communautés.

Les recommandations issues de l'évaluation sont présentées ci-dessous :

1. Inclure les jeunes garçons dans les activités car l'efficacité des filles dépendra de leur coopération et collaboration ;
2. Mettre en place un mécanisme régulier d'évaluation des partenaires de mise en œuvre avec possibilité de révision voir annulation de la convention en cas de contre performance.
3. S'assurer de la restitution des formations aux communautés par les auditeurs ;
4. Poursuivre le plaidoyer pour la prise en compte des femmes dans les instances de réunions stratégiques.

I. CONTEXTE ET BUT DE L'EVALUATION

I.1 CONTEXTE

Depuis les violences qui ont marqué les élections présidentielles de 2010, le Gouvernement de la Côte d'Ivoire a progressé dans le rétablissement de la paix et de la sécurité dans le pays. Avec l'appui des Partenaires Techniques et Financiers (PTF), les efforts de consolidation de la paix ont atteint des résultats notamment en matière de situation sécuritaire (libre circulation des personnes et des biens) et de croissance économique (un taux oscillant autour de 8% depuis 2011, CIRES 2018). Toutefois, pour assurer une paix et une stabilité durables, des défis persistent encore. On peut citer entre autre la question de l'apatridie, du foncier rural, de la pauvreté, de la réconciliation nationale et de la cohésion sociale. (SSD 2014, ENV 2015)

Parlant du foncier, la Banque Mondiale, en 2018¹ a signifié que les femmes qui représentent la moitié de la population (RGPH 2014) ne sont propriétaires que de 8% seulement des terres cultivables en Côte d'Ivoire, bien qu'elles aient le droit au titre de la loi de 1998 d'accéder à la propriété foncière.

Les inégalités socio-économiques persistent encore entre les sexes avec 75% des femmes des zones rurales qui vivent sous le seuil de pauvreté (ENV 2015). En plus, 38% seulement des femmes sont alphabétisées contre 61% des hommes (RGPH 2014). Selon la Banque mondiale (2013) et le Centre de Promotion de l'Investissement en Côte d'Ivoire (CEPICI), seulement 15% des entreprises appartiennent à des femmes. L'inégalité des revenus demeure importante alors que l'accès à la terre et au logement reste toujours un défi.

Ces défis constituent des facteurs potentiels de conflits pour lesquels les femmes devraient pouvoir jouer un rôle de prévention et pourtant, elles ne sont pas suffisamment prises en compte dans la prise de décision aux niveaux familial,

¹ Banque mondiale 2018 « et si l'émergence était une femme »

communautaire ou national et ne peuvent donc pas exprimer leurs besoins et leurs préoccupations. Par ailleurs, les limites d'approche sur les techniques de résolution pacifique des conflits et le manque d'information sur la loi foncière contribuent à les maintenir dans l'ignorance et limitent leurs capacités d'intervention en tant que médiateur et acteurs de cohésion sociale et communautaire. Dans ce contexte, une série de projets sont initiés par l'Etat avec l'appui des partenaires au développement pour prévenir les conflits et consolider la paix. Au titre de ces projets, ONU FEMMES et UNICEF, avec l'appui du Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix (PBF) ont initié un projet qui vise à prévenir les conflits et consolider la paix au niveau communautaire dans le Nord et l'Ouest du pays ainsi qu'à Abidjan en renforçant les rôles des femmes et des jeunes filles dans les mécanismes d'alerte précoce et de consolidation de la paix. Ce projet a été mis en œuvre de Mai 2017 à Novembre 2018 selon les termes de référence. Avant sa mise en œuvre, une analyse situationnelle a été réalisée en vue de disposer d'une situation de référence.

Etant parvenu au terme du projet, les Agences de mise en œuvre, ONU FEMMES et UNICEF, ont estimé utile de conduire une évaluation finale aux fins **d'apprécier le déroulement et les effets du projet mais aussi mesurer les évolutions des indicateurs depuis l'étude de référence suite aux activités du projet.**

Le présent document est le rapport de cette évaluation. Il fait suite à la consultation des documents des partenaires de mise en œuvre du projet, à la visite de terrain sur les sites du projet et à la conduite d'entretiens et focus groupe avec les acteurs et partenaires du projet dans les localités.

I.2 BUT ET OBJECTIFS DE L'EVALUATION

La présente évaluation vise à enrichir la base de connaissance de la mise en œuvre des programmes de consolidation de la paix en vue de fournir de l'information

aux décideurs pour améliorer les programmes futurs dans ce domaine. Pour ce faire, elle s'appuiera sur un bilan de la mise en œuvre du projet *“Les femmes et les jeunes filles, actrices de la prévention des conflits à travers l'alerte précoce et les réseaux d'informations”* et sur une analyse des réalisations.

Plus spécifiquement, il s'agira d'établir un bilan global de la mise en œuvre du projet à des fins de capitalisation : succès, difficultés rencontrées, erreurs à éviter dans le futur, stratégie partenariale. L'exercice vise à analyser la pertinence du projet, l'efficacité des interventions en termes d'atteinte des objectifs fixés, leur efficience en termes d'utilisation des ressources financières, à apprécier les premiers effets ou impacts perceptibles du projet en s'appuyant sur les indicateurs du cadre de résultats, à juger de la durabilité ou pérennité des acquis en termes d'implication et d'appropriation de la communauté.

L'évolution de tous les indicateurs calculés durant l'étude de référence sera également analysée. Ces indicateurs sont :

- ✓ Pourcentage de la population cible reconnaissant l'importance de la participation des femmes dans les mécanismes locaux de prévention des conflits ;
- ✓ Pourcentage des femmes et des jeunes filles capables de gérer pacifiquement un conflit et d'agir en tant que médiatrices ;
- ✓ Proportion de femmes/jeunes filles disposant de capacités en matière de gestion des conflits ;
- ✓ Proportion des femmes impliquées dans un processus de prévention des conflits au sein de la communauté ;
- ✓ Proportion de femmes/Jeunes filles disposant de connaissances sur les alternatives non-violentes et gestion des conflits ;
- ✓ Proportion de personnes reconnaissant l'importance de la participation des femmes et des jeunes filles dans la paix et la cohésion sociale, la lutte contre les stéréotypes et les préjugés liés à la paix/cohésion sociale ;

- ✓ Pourcentage d'écoles dans lesquelles les mécanismes de prévention impliquent au moins 30% femmes/jeunes filles ;
- ✓ Proportion de conflits ou incidents dont le processus de prévention/gestion a bénéficié de la participation des clubs messagers de la paix ;
- ✓ Nombre de mécanismes locaux d'alerte précoce et de prévention de conflits fonctionnels et liés aux mécanismes nationaux ;
- ✓ Pourcentage de conflits prévenus et gérés par les mécanismes locaux aux mécanismes nationaux ;
- ✓ Nombre de personnes touchées (désagréé par sexe) par les initiatives (théâtre, griots, cinémas, programmes radio, rencontres d'échanges...) de diffusion et promotion des réseaux d'informations, des mécanismes d'alerte précoce et consolidation de la paix ;
- ✓ L'OSCS et la DGAT sont capables de formuler une stratégie nationale d'alerte précoce et de réponse rapide impliquant les femmes et les jeunes filles

II. CRITERES DE L'EVALUATION, METHODOLOGIE ET LIMITES

2.1 CRITERES DE L'EVALUATION

Cette évaluation s'est réalisée selon les critères standards que sont la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité ou pérennité et les impacts. L'analyse a été faite dans une considération genre en prenant en regardant les questions d'équité et de non-discrimination. L'évolution de tous les indicateurs du projet sera considérée dans l'analyse des effets. C'est une façon de se faire une idée de l'impact du projet.

Dans tous les cas, l'évaluation devra permettre d'apprécier les avancées en termes d'inclusion du genre et des femmes dans la prévention des conflits tout en combinant les nouvelles technologies aux mécanismes d'alerte précoce pour une prévention efficace des conflits.

2.2 ECHANTILLONNAGE

2.2.1 Sites couverts par l'évaluation

Le projet s'est déroulé dans les zones Nord, Ouest et Abidjan considérées comme des strates. A Abidjan, deux communes ont bénéficié de l'intervention du projet tandis qu'à l'Ouest et au Nord ce sont chacune 4 localités qui ont été touchées. **Les contraintes de temps et de coût** ont milité en faveur de deux communes ou localités par strate. Au Nord, les localités de **Korhogo** et **Bouna** ont été choisies pour le fait qu'elles représentent bien la diversité au niveau de la strate. Par ailleurs, Korhogo en tant que chef-lieu de région ne peut être occulté dans l'évaluation d'un projet déroulé au Nord. De même, la localité de **Man**, qui a une position similaire à l'Ouest a été choisie avec celle de **Duekoué**. A Abidjan, les deux communes du projet **Abobo** et **Yopougon** ont été toutes deux visitées. Le choix de ces communes et villes est non probabiliste. Il est

raisonné visant à y inclure les chefs lieux de région et les localités à forte intensité de travail.

2.2.2 Cibles des entretiens semi-structurés et focus group

Les ONG partenaires de mise en œuvre du projet ont fait l'objet d'entretiens semi-directifs. Ce sont Animation Rurale de KORHOGO (ARK), Caritas Man, CERAP, Génération femmes du troisième millénaire (GFM3), ICTJ, LEADAFRICAINES et WANEP.

Le Secrétariat Technique du PBF a été consulté au titre du système des Nations Unies. L'Observatoire de la solidarité et la Cohésion Sociale a été visité et ses rapports exploités au compte du Ministère de la Femme, de la Protection de l'Enfant et de la Solidarité (MFPE). Les directions régionales du MFPE, le personnel éducatif, les femmes médiatrices, les leaders communautaires et chefs religieux, ONU FEMMES, UNICEF Côte d'Ivoire.

Par ailleurs, deux établissements scolaires ont été visités dans chaque localité ou commune. Un focus group auprès des élèves filles ou garçons a été conduit.

2.2.3 Enquête avec questionnaire auprès des populations

Une enquête par questionnaire auprès des individus des ménages des localités cibles a permis de disposer de données quantitatives dans cette évaluation qui ont servi à apprécier l'évolution des indicateurs calculés durant l'étude de référence. La taille de l'échantillon a été obtenue par la formule suivante :

$$n = t^2 * p(1-p) * D / e^2$$

n : Taille de l'échantillon,

e : Marge d'erreur (5%)

t : Coefficient de marge déduit du taux de confiance (Au risque $\alpha = 5\%$, nous avons $t = 1,96$)

p : Proportion des éléments de la population-mère qui présentent une propriété donnée.

D : Coefficient du plan de sondage. Pour tenir des contraintes de temps et de coût, nous avons pris 1,5.

Avec une proportion de 22,5% de la population qui reconnaissait l'importance de la participation des femmes dans les mécanismes locaux de prévention de conflit (Etude de référence, ENSEA, 2017), la taille **minimale** de l'échantillon a été évaluée à 402 individus. En définitive, 406 personnes ont été interviewées dans les six localités de l'évaluation (tableau I).

Tableau I : Répartition des personnes interrogées par localité

Localité	Filles/Femmes	Hommes	Ensemble
Abidjan			
<i>Abobo Pk 18</i>	<i>14</i>	<i>8</i>	<i>22</i>
<i>Abobo Plaque I</i>	<i>12</i>	<i>9</i>	<i>21</i>
<i>AboboAkekoi</i>	<i>14</i>	<i>9</i>	<i>23</i>
Total Abobo	40	26	66
<i>YopougonAzito</i>	<i>15</i>	<i>7</i>	<i>22</i>
<i>YopougonKouté</i>	<i>16</i>	<i>6</i>	<i>22</i>
<i>Yopougon Maroc</i>	<i>16</i>	<i>7</i>	<i>23</i>
Total Yopougon	47	20	67
Nord			
<i>Aviation</i>	<i>10</i>	<i>13</i>	<i>23</i>
<i>Djemitedouo</i>	<i>11</i>	<i>11</i>	<i>22</i>
<i>Limamousoext</i>	<i>14</i>	<i>8</i>	<i>22</i>
Bouna	35	32	67
<i>Bemavogo</i>	<i>12</i>	<i>12</i>	<i>24</i>
<i>Koko</i>	<i>16</i>	<i>7</i>	<i>23</i>
<i>Soba</i>	<i>12</i>	<i>11</i>	<i>23</i>
Total Korhogo	40	30	70
Ouest			

<i>Antenne</i>	<i>16</i>	<i>7</i>	<i>23</i>
<i>Bagoueho</i>	<i>14</i>	<i>8</i>	<i>22</i>
<i>Diaye Bernard</i>	<i>12</i>	<i>10</i>	<i>22</i>
Total Duekoué	42	25	67
<i>Doumpleu</i>	<i>14</i>	<i>8</i>	<i>22</i>
<i>Korgouin</i>	<i>15</i>	<i>9</i>	<i>24</i>
<i>Municipal/Domoraud</i>	<i>14</i>	<i>9</i>	<i>23</i>
Total Man	33	26	69
Ensemble	247	159	406

Source : Enquête Evaluation ONUFEMME/UNICEF 2018

2.3 COLLECTE DES DONNEES

La collecte de données s'est déroulée du 6 au 16 Novembre 2018. Les données quantitatives ont été obtenues à l'aide des questionnaires individuels administrés aux populations dans les ménages. Le questionnaire était relatif à la gestion de conflits, aux mécanismes d'alerte précoce et à la perception du rôle des femmes et des jeunes filles dans la prévention et la gestion des conflits.

La revue des documents du projet et des rapports programmatiques et financiers des PMO a été également une source de collecte de données secondaires. Cette revue a été essentielle dans l'analyse de l'efficacité et de l'efficience du projet. Les documents consultés sont:

- Documents de base du projet incluant la matrice cadre logique ;
- Rapport d'étude de base ;
- Rapports d'activités programmatiques ;
- Plans de travail ;
- Rapports financiers ;
- Rapport de suivi, supervision ;
- Rapports de missions ;

- Compte rendu de réunions ;
- Conventions, MOU ;
- Liste et localisation des partenaires de mise en œuvre.

Les entretiens ont été conduits auprès des partenaires de mise en œuvre et des structures impliquées dans la mise en œuvre du projet tels que ARK, Caritas, CERAP, GFM3, ICTJ, LEADAFRICAINES, WANEP, ONU FEMMES Côte d'Ivoire, UNICEF Côte d'Ivoire, STPBF, OSCS pour le compte du MFPE, directions régionales du Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, , le personnel du système éducatif, les chefs et leaders communautaires et les femmes médiatrices.

Les discussions de groupe ont eu lieu avec les élèves des établissements cibles du projet. Ces focus ont porté sur ce que le projet leur a apporté, l'existence et l'activisme dans les clubs de prévention et gestion des conflits au sein des établissements scolaires, le rôle et l'implication des filles dans les mécanismes d'alerte précoce des conflits.

2.4 TRAITEMENT ET ANALYSE DES DONNEES

Les questionnaires ont fait l'objet d'un dépouillement et d'une saisie sur le logiciel Epi Data. Le masque de saisie comprenait des contrôles qui ont assuré la qualité de la saisie. La saisie des données a mobilisé **six** opérateurs de saisie, tous issus des agents enquêteurs. Avant la saisie des données proprement dite, ces opérateurs ont effectué un contrôle de tous les questionnaires remplis.

Le contrôle systématique a été utilisé pour l'apurement de la base de données. L'analyse des données s'est faite dans le logiciel SPSS.

L'évaluation a croisé l'analyse documentaire aux données qualitatives et quantitatives collectées.

Les données qualitatives ont été transcrites sur le logiciel Word. Pour les focus group, les notes prises ont été confrontées à l'enregistrement des dictaphones

pour une fidèle transcription. Ces données ont fait l'objet d'une analyse de contenu qui a consisté à :

- ✓ regrouper les résultats par principaux domaines d'intérêt ;
- ✓ identifier les différentes positions face à chaque sujet important ;
- ✓ faire la somme de chacune des positions et évaluer leur force ou degré d'importance ;
- ✓ reprendre, textuellement, les meilleures remarques des participants.

Des tris à plats et des tableaux croisés faisant ressortir les résultats par localité et désagrégés par sexe constituent l'essentiel de la tabulation. Les tests de comparaison de proportions ont été utilisés pour apprécier la différence statistique entre les proportions obtenues durant l'étude de référence et l'enquête de l'évaluation.

2.5 LIMITES DE L'EVALUATION

Le projet n'a pas prévu la mise en place de populations témoins qui permet de réaliser une évaluation d'impact. La comparaison des indicateurs issus de l'évaluation finale à ceux de l'étude de référence ne permet pas d'attribuer toute évolution au projet. Les changements observés peuvent résulter d'effets conjugués.

Le temps de mise en œuvre du projet est aussi faible pour apprécier les effets car ceux-ci peuvent être amorcés mais non encore perceptibles. Certains bénéficiaires de formations n'ont pas pu mettre en pratique les acquis de la formation intervenue en fin de projet.

Les consultations des parties prenantes non exécutantes du projet n'ont pas été assez élargies pour exprimer une vision extérieure sur le projet.

III. RESULTATS DE L'EVALUATION

3.1 EVALUATION DE LA CONCEPTION DU PROJET

L'évaluation d'un projet exige que l'on observe aussi bien sa conception que sa mise en œuvre ainsi que ses effets. Dans le cycle de programmation, il est universellement admis qu'une conception qui contient des erreurs peut entraîner des difficultés dans la mise en œuvre du projet, qui elles même peuvent conduire à des impacts non considérables par rapport aux prévisions.

Cette section, liée à la conception du projet, arborera sa pertinence, l'analyse de sa cohérence ou logique verticale du projet qui passe par un examen du tableau synoptique (relation entre le but, les objectifs et les produits) et du caractère approprié des indicateurs objectivement vérifiables (IOV), la prise en compte du projet de la dimension genre.

3.1.1 Pertinence du projet

Constat I: La pertinence du projet est avérée. Il répond à un besoin national

Le contexte socio politique du pays rend pertinent l'objet du projet. En effet, la crise politico-militaire a exacerbé les tensions entre communautés, aggravé les divisions et ressentiments, creusé les différences ethniques et de religion. Donner l'alerte de manière précoce de tout ce qui est susceptible de provoquer des conflits a donc sa raison d'être. Il n'est aucun secret de polichinelle que la cohésion sociale n'est pas encore totale et la réconciliation reste encore à l'état précaire. L'acteur **GA** l'explique « ...auparavant, les femmes Guérés² ne pouvaient pas se rendre au marché. Elles étaient humiliées, huées par les femmes Malinkés³...». Le leader communautaire **CKV** ajoute « Une fois, au marché de poissons, un monsieur est venu me dire que si tu ne vas pas vite, les maliens, les

² C'est une ethnie de l'Ouest de la Côte d'Ivoire

³ C'est une ethnie du Nord de la Côte d'Ivoire

burkinabés et les ivoiriens vont se battre sur le marché de poisson ». Les propos de la médiatrice **MPB** sont aussi évocateurs des tensions entre ethnies *« Ici comme ça là, les Moré⁴ et puis les Guérés là, il n'y a pas de collaboration entre nous ».*

Choisir les femmes comme actrices dans la prévention et la gestion des conflits est une réponse au fait qu'elles sont également exposées lors des conflits et donc vulnérables comme l'a signifié l'acteur **AK** *« La thématique adressée concerne les femmes à plusieurs titres. D'abord, quand il y a des conflits, elles sont les plus touchées. Même quand elles ne sont pas impliquées, elles sont victimes de manière collatéral ».*

Par ailleurs, le choix des femmes/jeunes filles comme actrices dans ce projet met en exergue **le rôle que jouent celles-ci dans l'animation des réseaux d'informations**. Pour l'acteur **KTJ** *« On dit la nuit porte conseil, mais la nuit c'est qui ??? C'est la femme ».* L'autorité **PDR** va dans le même sens en disant *« ...Ils ont trouvé que la femme était la mieux écoutée ».*

Il est ressorti dans les entretiens que les femmes étaient plus attentives et perspicaces dans l'observation des faits de société. Elles représentent donc un maillon essentiel et indispensable dans le maintien de la paix et de la cohésion sociale. Lisons les propos du Leader communautaire **CSR** *« Elles sont les premières à alerter et cela peut monter jusqu'au sommet... Les femmes peuvent faire intervenir leur mari dans beaucoup de choses. On peut les prendre comme des espionnes et elles amadouent facilement les hommes sur tous les plans ».* Son confrère **CKV** va dans le même sens *« Les femmes peuvent jouer un rôle très important parce qu'elles bougent beaucoup et quand elles se déplacent, il y a beaucoup de choses qui sortent de là bas ».*

Le choix de certaines zones du projet tire sa source dans l'existence généralement entre ethnies de conflits fonciers. C'est ce que révèle le personnel éducatif **CB** *« C'est un bon projet vu la situation de Bouna. Il y a souvent des conflits entre les ethnies ».* Une élève renchérit *« ici c'est le problème de terre.*

⁴ C'est une ethnie du Nord-Est de la Côte d'Ivoire

Quand tu va vers un Lobi et que tu lui demandes, la terre de Bouna, c'est pour qui, automatiquement il se met dans tous ses états. Quand tu vas aussi vers un Koulango⁵, et que tu lui dis que la terre c'est pour un Lobi, il se met aussi dans tous ses états » (Focus Group Filles Bouna). Son collègue ajoute « *il n'y a pas d'entente. Tout dernièrement, il y a eu un conflit opposant les Lobis agriculteurs et les peuhls éleveurs. Les peuhls détruisaient les champs des Lobis par le passage de bœufs dans leurs champs. Comme les Lobis n'ont pas apprécié, ils ont ça dans leur cœur. Ce qui fait qu'il y a méfiance entre eux » (Focus Group Garçons Bouna).*

Il y a aussi le fait que les communes d'Abobo et de Yopougon et l'Ouest du pays ont été victimes, dans une grande mesure, de la crise post-électorale de 2010. Cela a conduit à une déstructuration des institutions communautaires et traditionnelles, et entraîné une crise de confiance entre les différents groupes.

3.1.2 Logique verticale du projet

Constat 2 : Il existe une cohérence dans la planification vers le bas du projet

Le projet dispose d'une note conceptuelle ou document projet contenant une matrice des indicateurs et un budget approuvés à la fois par l'ensemble des parties prenantes de premier niveau. Il existe également une matrice cadre logique et un budget révisé, ce qui dénote d'une adaptation de la programmation à la mise en œuvre effective du projet.

Dans l'ensemble, la logique verticale du projet est cohérente. Les objectifs s'inscrivent dans le but du projet et la mesure des résultats est précisée. Les indicateurs de processus et de résultats existent. Selon **TYU** «*cette planification est le fait de plusieurs consultations entre acteurs du PBF au cours des ateliers de planification des acteurs clés*».

Les activités du projet s'inscrivent bien dans le développement du mécanisme national d'alerte précoce et de consolidation de la paix mis en œuvre par

⁵ C'est une ethnie du Nord-Est de la Côte d'Ivoire

l'observatoire de la solidarité et de la cohésion sociale. En effet, les médiatrices formées dans le cadre du projet constituent de potentielles ressources pour jouer le rôle de moniteurs dans le mécanisme national.

Le renforcement de capacités des leaders communautaires sur la prévention des conflits et la participation des femmes dans les systèmes d'alerte précoce contribue à ouvrir aux femmes un espace d'expression grâce au changement de mentalité induit. Comme on le voit dans les effets du projet, certaines femmes ont intégré le tribunal coutumier, étant désormais impliquées dans la gestion des conflits.

Les activités dans les écoles visent une cible généralement auteurs de violence que sont les élèves et donc susceptibles de participer à des conflits. Les mobiliser pour qu'ils deviennent des agents de paix par le biais de l'éducation rentre bien dans la logique verticale.

La formation et l'équipement des femmes développera chez elles l'estime de soi, augmentera leur assurance dans la prise de parole et la capacité de jouer un rôle dans la prévention et la gestion des conflits.

En développant des partenariats avec les écoles, les directions régionales du Ministère de la Femme, de protection de l'Enfant et de la solidarité ainsi que des radios, cela contribue à l'implication et l'appropriation des activités du projet par le personnel éducatif, les autorités et les médias d'information.

Le projet se prête à une évaluation dans la mesure où les cibles existent pour chaque output. La disponibilité de budget pour chaque activité et sa répartition entre agences est claire.

3.1.3 Prise en compte de la dimension genre

Constat 3 : Le choix des femmes/jeunes filles comme actrices repositionne le Genre dans les rapports sociaux

La voix de la femme n'est pas considérablement prise en compte dans les instances de décisions des communautés, particulièrement dans les zones de l'étude. La femme est souvent marginalisée et réduite à la gestion de son foyer

et à ses activités économiques comme le signifie l'acteur **ECM** « Les zones de l'Ouest, ici, dans le monde rural, la place de la femme est marginale, secondaire par rapport à l'homme quant à la prise de décisions sur la communauté ». Son confrère **KTJ** poursuit « Le constat que je fais est qu'on ne laisse pas la femme s'exprimer en communauté. Elle est reléguée au second plan ».

Le choix des femmes/jeunes filles comme actrices dans ce projet répond donc à un besoin de repositionnement du Genre. La prise en compte de la dimension genre se perçoit dans l'élaboration des indicateurs et le choix des acteurs devant mettre en œuvre les activités non sans occulter le fait que les femmes restent la cible privilégiée du projet.

Les documents analysés montrent des **indicateurs désagrégés par sexe**, fournissant des données sur les hommes et les femmes. On peut citer entre autre cet indicateur du cadre logique « *Nombre de personnes touchées (désagrégé par sexe) par les initiatives (théâtre, griots, cinémas, programmes radio, rencontres d'échanges...) de diffusion et promotion des réseaux d'informations, des mécanismes d'alerte précoce et consolidation de la paix* ».

Le genre est pris en compte dans la constitution des équipes de terrain comme l'explique l'acteur **MTJ** : « Il n'y a pas de souci entre nous. Nous les hommes on participe à 40% et les femmes à 60%. Pour les ateliers, activités, c'est comme ça qu'on procédait pour le choix des participants. Elle choisit les 60% et moi le reste ». Son confrère **WEP** continue dans la même veine « Nous avons des points focaux dans chacune des 10 zones et 10 agents de sensibilisation (60% femmes ou d'hommes ou égaux). Ils mènent des activités de sensibilisations. Chaque mois, il y avait une campagne de trois jours (binôme homme-femme dans les sous quartiers, ils vont dans les lieux de grain, les associations de femmes... ». **KTJ** renchérit en disant qu'à chaque fois, ils avaient pour points focaux un homme et une femme.

De par sa nature, le projet contribuait à redonner de la place à la femme dans la société qui décide vu qu'elles feraient des médiations de conflits donc les hommes sont aussi à la base. Cela renforce les questions de droits de l'homme,

d'équité et réduction de disparités sociales, toutes choses qui sont des leviers du Genre.

3.1.4 Validité de la théorie de changement du projet

Constat 4 : La théorie du changement est réaliste. Il faudrait toutefois, dans les écoles, inclure les jeunes garçons dans le projet.

Le projet *“Les femmes et les jeunes filles, actrices de la prévention des conflits à travers l’alerte précoce et les réseaux d’informations”* visait à renforcer les rôles des femmes et des jeunes filles dans les mécanismes d'alerte précoce et la consolidation de la paix.

Une analyse de la théorie du changement du projet montre **qu'elle est globalement réaliste** parce que les canaux touchés (leaders/chefs traditionnels dans la communauté, les responsables d'établissement scolaire) pour atteindre les objectifs du projet sont réalistes. En effet, bien que la cible privilégiée soit les femmes et jeunes filles, la théorie met en exergue le fait qu'occulter les hommes et surtout les décideurs et leaders communautaires dans un tel projet contribuerait inévitablement à son échec. **C'est pourquoi, la sensibilisation de ces derniers a constitué les premières activités** précédant même toutes les initiatives qui devaient concerner directement les femmes. Si les leaders/chefs traditionnels et les communautés sont sensibilisés à la participation des femmes et jeunes filles dans les mécanismes d'alerte précoce, si les connaissances des femmes et jeunes filles en matière de gestion de conflits sont améliorées, si les médias et les autorités promeuvent le changement de mentalités sur le rôle des femmes et des jeunes filles dans la prévention des conflits, alors les attitudes et la perception de la participation des femmes et des jeunes filles dans la prévention de conflits seront positives et favorables.

Par ailleurs, si les femmes et les jeunes filles sont capables de participer à la gestion des mécanismes d'alerte précoce et de prévention de conflits développés avec des systèmes TICs, alors l'objectif du projet sera atteint. On assistera à une bonne cohésion sociale et à une consolidation de la paix par le biais des femmes

et jeunes filles. En vu de réduire les différences dans le partage d'information et le renforcement des capacités des femmes liées à l'alphabétisation, toutes les femmes des CMEF ont suivi des cours d'alphabétisation.

3.1.5 Choix et capacités des ONG partenaires de mise en œuvre

Dans l'évaluation de la conception d'un projet, les critères de choix des partenaires de mise en œuvre ainsi que leurs aptitudes à conduire les activités du projet sont à prendre en compte.

3.1.5.1 Sélection des partenaires de mise en œuvre

Constat 5 : Les PMO ont été sélectionnés selon les procédures des agences en vigueur. Certains avaient déjà une expérience de travail satisfaisante.

Pour la mise en œuvre du projet, les deux agences bénéficiaires des fonds du PBF ont recruté des partenaires de mise en œuvre. ONU FEMMES a dans un premier temps identifié trois ONG dont une dans le Nord (ARK), une dans l'Ouest (GFM3) et une à Abidjan (LEADAFRICAINES). Chacune de ces organisations couvrait une zone du projet. Le recrutement de WANEP est intervenu beaucoup plus après. CERAP a été recruté pour les formations et l'OSCS a bénéficié de l'appui du projet pour développer des documents de normes et guides en matière de mécanisme national d'alerte.

Le processus utilisé pour le recrutement de CARITAS et ICTJ par UNICEF est conforme à sa politique HACT (Harmonise Approach to Cash Transfert : Approche Harmonisée des Transferts en Espèces). Les PMO identifiés avaient déjà une expérience de travail satisfaisante avec UNICEF selon **FNU** « *Au niveau de l'UNICEF, nous avons une politique HACT qui décrit comment on peut sélectionner des partenaires. Nous travaillons déjà avec CARITAS et ICTJ sur la réduction des conflits. Ces deux partenaires sont passés par le micro assessment y compris des analyses de risques* ».

3.1.5.2 Capacités des ONG partenaires de mise en œuvre

Constat 6 : Les ONG disposent de capacités pour la mise en œuvre des activités du projet.

Un projet peut porter en lui les germes de son échec dans la qualité des structures et des hommes qui l'exécutent. Cette section présente les capacités d'ordres matériels, logistiques et humains des ONG à conduire le projet.

L'Animation Rurale de Korhogo (ARK) œuvre depuis 25 ans pour le développement de toute femme dans le Nord de la Côte d'Ivoire, particulièrement dans les régions de Korhogo, d'Odienné et Mankono. Elle a entre autre pour objectif de donner aux plus fragiles de la société les moyens de s'assumer. Parmi les plus fragiles, figurent les femmes et les jeunes filles.

ARK dispose de locaux et de personnel qualifié pour la réalisation du projet PBF (photo I).

Photo I : Une vue de ARK Korhogo



Source: Prise de vue, Equipe d'évaluation finale PBF, 2018

CARITAS Man a à son actif un personnel qualifié et disponible. Il dispose de bureaux adéquats et a déjà conduit plusieurs projets sur les femmes et les jeunes filles. Il a notamment une expérience dans les écoles qui constitue une bonne disposition pour la mise en œuvre du projet.

Le Centre Recherche et d'Action pour la Paix (CERAP) est une institution universitaire et sociale créée en 1962. Il travaille à la promotion de la

dignité de la personne humaine et lutte contre la pauvreté en contribuant à réduire le phénomène de l'exclusion économique et social des jeunes. Il offre des formations communautaires, des certifications et des formations diplômantes. En tant que tel, il dispose du personnel et de l'expérience pour jouer le rôle de structure de formation dans un projet

L'ONG Génération Femmes du Troisième Millénaire (GFM3) a une tradition en matière d'intervention dans l'Ouest datant de plus de 14 années. Elle intervient dans les activités de cohésion sociale, éducation et autonomisation de la femme et des filles-mères. Les observations faites de son siège à Man laissent entrevoir qu'elle devrait y accorder plus de soins (photo 2).

Photo 2 : Une vue de l'intérieur et du portail de GFM3 Man



Source: Prise de vue, Équipe d'évaluation finale PBF, 2018

International Center for Transitional Justice (ICTJ) ou Le Centre International pour la Justice Transitionnelle est une ONG, fondé en 2001, consacrée à la poursuite des violations des droits de l'homme à travers des mécanismes de justice transitionnelle. Elle a une expérience dans la conduite des initiatives de prévention de la violence notamment celle politique. Dans la mise en œuvre du projet PBF, elle s'est appuyée sur le Réseau Action Justice Paix (RAJP) composé de 14 organisations ou associations qui a une influence plus importante dans les régions.

LEADAFRICAINE est une organisation non gouvernementale (ONG) qui fait la promotion du leadership féminin. Elle accorde un intérêt particulier aux

questions de la lutte contre la violence faite aux femmes, de l'éducation des femmes et d'intégration de la dimension genre dans les programmes des Etats. Son mandat s'inscrit bien dans la visée du projet PBF. Bien que victime d'inondation, LEADAFRICAINE et les organisations sœurs partageant les mêmes locaux ont redonné un nouveau design à leur bureau comme en témoignage la vue de la salle de réunion (photo 3).

Photo 3 : Une vue de la salle de réunion de LEADAFRICAINE et ONG associées



Source: Prise de vue, Equipe d'évaluation finale PBF, 2018

La coordinatrice du projet est titulaire d'un Master en audit et finance. Bien que le niveau d'étude soit du supérieur, il n'est intrinsèquement lié à la mise en œuvre d'initiatives communautaires et à la gestion de projet.

WANEP (West Africa Network for Peace Building) a pour mission de faciliter la coopération parmi les organisations et institutions de la société civile en Côte d'Ivoire et en Afrique de l'Ouest, en vue de consolider les divers efforts et promouvoir le partage régulier des informations, des expériences et des ressources sur les problèmes de la démocratie, la bonne gouvernance, les droits de l'homme, la justice sociale, l'action humanitaire, de même que la prévention et la transformation des conflits. WANEP dispose de plus de 500 organisations

pour les questions de paix ce qui fait de lui le plus grand réseau en la matière en Afrique. Pour un interlocuteur, le choix de WANEP Côte d'Ivoire (photo 4) pour la promotion des mécanismes dans le projet PBF répond à sa longue expérience en matière d'alerte précoce. Lisons le « *On a été retenu parce que **le concept d'alerte précoce c'est notre niche**, et nous couvrons les 10 localités. Nous sommes dans la prévention des conflits, l'alerte précoce, dans la thématique des femmes éducatrices de la paix qui correspond au projet, nous sommes dans les 10 régions. **Dans les 15 pays de la CEDEAO, nous avons un système d'alerte précoce.** La plupart des organisations de la société civile qui pratique l'alerte précoce ont été formées par WANEP.*

WANEP détient cet outil avec des plateformes électroniques, on a présenté en 2013 le NEWW (National Early Morning System : chaque jour, nous avons des moniteurs sur le terrain, nous collectons les données, que ce soit en temps de paix ou non. Nous produisons un bulletin appelé le weekly où nous sélectionnons les 6-8 incidents majeurs. **La CEDEAO utilise ces weekly pour faire un indice de sécurité dans les pays.** Quand l'UMEOA s'est intéressé à l'alerte précoce, elle s'est fait accompagner par WANEP. Le conseil de l'entente est aussi venu vers WANEP. Le nouveau directeur du système national d'alerte précoce est un produit du WANEP ».

Photo 4 : Une vue du siège de WANEP Côte d'Ivoire



Source: Prise de vue, Equipe d'évaluation finale PBF, 2018

Constat 7 : L'implication de l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale, un choix judicieux

L'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (OSCS) est un instrument de veille, un organe d'alerte précoce, dont la mission essentielle est d'aider à la prise de décision à travers la mise à disposition d'informations stratégiques en matière de renforcement de la solidarité et la cohésion sociale en Côte d'Ivoire. La mise en place de cette entité fonctionnelle a été préconisée par l'Accord Politique de Ouagadougou (APO) comme mesure palliative à la situation de déficit de solidarité et de cohésion sociale entre les composantes de la Nation ivoirienne, dans le cadre de la résolution de la crise militaro-politique qu'a connu la Côte d'Ivoire. Etablissement Public National (EPN) à caractère administratif (EPA), l'OSCS a été créé par Décret n° 2008-62 du 28 février 2008 et se trouve sous la tutelle du Ministère de la solidarité, de la cohésion sociale et de la lutte contre la pauvreté (MSCSLP).

L'OSCS, en synergie d'action avec les entités fonctionnelles du MSCSPL ainsi que tous les acteurs impliqués dans la consolidation de la solidarité et de la cohésion sociale, est chargée de façon spécifique de :

- Définir et actualiser les indicateurs de solidarité et de cohésion sociale ;
- Développer des actions de sauvegarde et de promotion de la solidarité et de cohésion sociale ;
- Evaluer l'évolution de la solidarité en tant que valeurs sociales en Côte d'Ivoire ;
- Evaluer les actions de renforcement et de promotion de la solidarité et de la cohésion sociale ;
- Collecter, traiter et diffuser les informations relatives aux indicateurs de la solidarité et de cohésion sociale ;
- Conduire les études sur les politiques et programmes nationaux de solidarité et de cohésion sociale ;
- Initier, soutenir et encourager les travaux de recherches sur la solidarité et la cohésion sociale ;

- Evaluer la mise en œuvre des résultats des rencontres initiées en Côte d'Ivoire visant la consolidation de la solidarité entre les composantes de la Nation ivoirienne et le renforcement de la Cohésion sociale.

L'implication de l'OSCS dans la mise en œuvre du projet PBF est un choix judicieux et pertinent. Les mécanismes locaux d'alerte précoce développés par le projet pourront s'engranger dans le mécanisme national dont l'OSCS en a la charge. L'observatoire a en son sein les ressources humaines, financières et matérielles pour la mise en œuvre des activités d'alerte précoce.

3.2 EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

L'évaluation de la mise en œuvre d'un projet consiste à regarder l'efficacité et l'efficience du projet. Le déroulement des activités, l'atteinte des cibles et l'utilisation optimale des ressources constituent l'ossature de cette analyse.

3.2.1 Efficacité du projet

Constat 8 : Le projet a atteint ses objectifs dans son ensemble et obtenu les résultats attendus. Les PMO ont réalisé la quasi-totalité des cibles de leurs indicateurs

L'évaluation de l'efficacité du projet a été faite en analysant les résultats atteints comparativement aux objectifs fixés au départ. Avant d'analyser l'efficacité globale du projet, l'analyse sera faite au niveau de chaque partenaire de mise en œuvre des activités. Sur l'ensemble des indicateurs dévolus à chaque PMO, il s'agit de voir ceux pour lesquels les cibles ont été atteintes. Mais bien avant, présentons comment les activités se sont déroulées en général dans les différentes zones du projet.

3.2.1.1. Déroulement des activités

Le projet a débuté dans chaque zone, par la sensibilisation de proximité des autorités et des communautés, afin de leur présenter le projet et faire un plaidoyer pour la participation des femmes à la prévention et la gestion des conflits. C'est ce qu'explique **KA** dans ses propos « *Les premières activités, c'était d'informer, sensibiliser les autorités en leur présentant le projet, faire*

un plaidoyer sur la question de la participation des femmes ; Informer la communauté par des sensibilisations de masse qui visaient toute la population ».

Sa consœur **LEA** renchérit « *On est allé rencontrer les chefs de village, chefs communautaires, chefs religieux, la marie pour les informer sur le projet* ». Pour le confrère **WEP**, la première activité menée dans ce projet était **la mission d'information**.

Ensuite, les acteurs clés du projet que sont les autorités locales, les personnes du système éducatif, les médias ont été **formés sur la question du genre, le droit des femmes, le rôle des femmes dans la gestion des conflits et les techniques d'alertes précoces**. C'est ce que relate **ESP** « *Nous étions deux personnes formées, l'Adjoint au Chef d'Etablissement et moi. La formation était sur la prévention et la gestion des conflits en milieu scolaire, sur le droit des hommes en général et particulièrement celui de l'enfant*».

Il était ensuite question de **former des femmes** qui auront la fonction de **médiatrices de la paix**. Les médiatrices ont été choisies dans des associations de femmes dans lesquelles les battantes ont été identifiées. Cela s'est fait par endroit en collaboration avec le ministère de la femme, de la protection de l'enfant et de la solidarité comme le dit **GA** « *Le choix des médiatrices a été fait avec la collaboration du ministère de la femme, puisque c'est ce ministère qui connaît les associations. Au niveau du village, on a pris les femmes vaillantes dans les villages* ». D'autres acteurs comme **PDR** ont déclaré ne rien savoir du processus du recrutement « *Elles ont été recrutées dans les associations féminines pour former un bloc pour lutter contre les conflits. On les appelle médiatrices de paix. C'est l'ONG qui a fait le choix, on ne sait pas comment elles ont été choisies* ».

Certaines médiatrices proviennent des Clubs Mères Elèves Filles créés précédemment sur des projets antérieurs. Ces clubs étaient constitués de sorte à ce que toutes les catégories socio-culturelles soient représentées et que personne ne se sente exclue comme l'explique **EMC** « *Dans ce groupe, on fait en sorte que tous les groupes ethniques soient présents. Les CMEF ne sont pas limitées,*

c'est une entrée libre. Toutes les couches de la communauté sont convoquées pour partager l'information avec les critères de choix ». Il précise que c'est de ces entités que sont sorties certaines médiatrices « Il fallait trouver des femmes capables de porter le projet au sein des communautés. Elles ne sont pas sorties de nulle part comme si on avait une nouvelle identification. On est parti des CMEF».

Après la formation des médiatrices, les activités du projet ont continué avec les sensibilisations des populations par la radio, les sensibilisations de masse, sur la place publique, animation par les troupes théâtrales, les sensibilisations de proximité dans les quartiers, dans le but d'informer les populations en vue de la prévention des conflits et sur le rôle des médiatrices. Désormais, les populations sont sensibilisées à la paix et la cohésion sociale, mais également à la référence aux médiatrices afin de régler les éventuels conflits. Lisons **MPD** *« Il y a eu la sensibilisation communautaire à la radio et puis ensuite on a eu un sketch, on a fait un sketch au marché de Kocoman... On a fait les sensibilisations dans les quartiers en ville ici dans les quartiers comme Diaye Bernard, quartier artisanal, quartier Kocoman. Même le quartier résidentiel ».*

Du matériel de sensibilisation a été remis aux médiatrices afin de conduire les activités de sensibilisation. Il s'agit généralement des chaises, des bâches, des micros, des sonos mobiles, dont le nombre varie d'une localité à une autre. Lisons les propos de **MPK** *« Après notre formation à ARK, notre première sortie c'était à Bemavogo. Pour les équipements, nous avons reçu 50 chaises, un micro baladeur, et avec ARK, on a reçu deux mégaphones ».* **MPM** poursuit *« Après la formation, on nous a donné des chaises et un mégaphone. Celle qui est proche du griot garde le mégaphone et celle qui est proche du chef garde les chaises ; c'est ce qu'on utilise pour nos réunions ».* **MPG** renchérit *« Des chaises, un mégaphone, une sonorisation, les chaises sont ici et le mégaphone mais la sonorisation est en ville chez un responsable »* (photos 5)

Photo 5 : Une vue du Matériel de sensibilisation reçue par les médiatrices de Duékoué

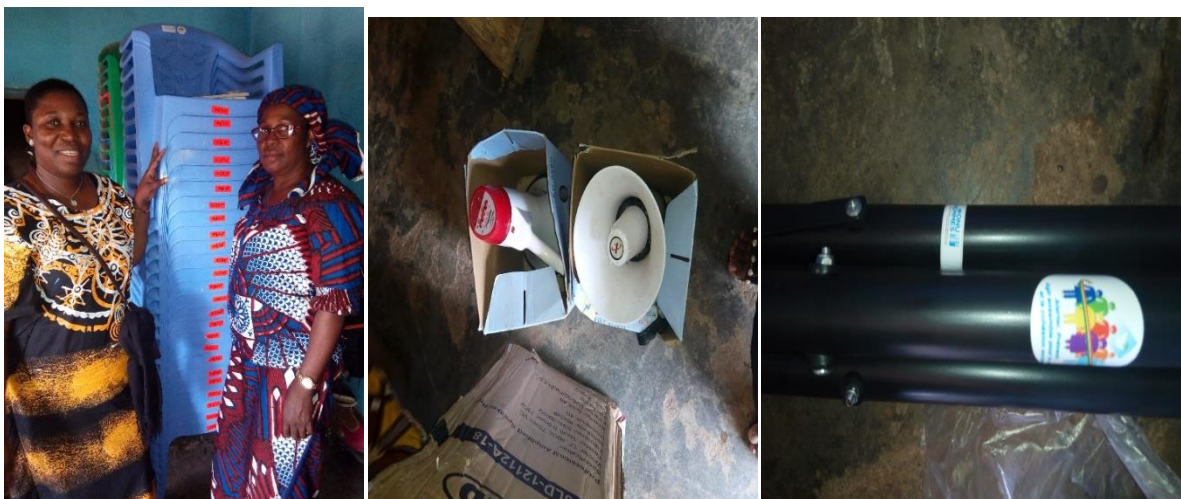


Source: Prise de vue, équipe d'évaluation finale PBF, 2018

Certains groupes utilisent le matériel pour générer des ressources comme le stipule **MPA** « Nous avons eu une bâche, un mégaphone et 50 chaises que nous mettons à la disposition de la population, ce qui nous permet d'alimenter le compte bancaire puisqu'on en a ouvert un ». **MPY** continue dans la même veine « Nous avons reçu 100 chaises, une bâche et deux mégaphones qui se trouve chez la présidente, cela alimente notre compte logé à la COOPEC ».

Le matériel est venu tard par endroit ce qui fait qu'il n'a pas servi aux activités de sensibilisation partout dans la mesure où il est intervenu au moment de la fin du projet chez certains groupes de femmes comme on le perçoit dans les propos de **BA** « Ils nous ont donné 50 chaises, une baffe, 2 microphones pour faire nos sensibilisations mais **cela n'a pas encore été utilisé** ». Sa consœur soutient signale que leurs équipements composés de 50 chaises, un micro baladeur et deux mégaphones n'ont été reçus que le 06 Novembre 2018, au moment du passage de la mission d'évaluation. **La mission a constaté du matériel neuf encore emballé fraîchement remis aux associations alors que le projet était déjà fini.**

Photo 6 : Une vue du matériel fraîchement reçu par les médiatrices de Korhogo



Source: Prise de vue, équipe d'évaluation finale PBF, 2018

Photo 7 : Une vue du matériel fraîchement reçu par les médiatrices de Bouna



Source: Prise de vue, équipe d'évaluation finale PBF, 2018

Dans les établissements, les activités étaient d'un autre genre. **ESP** le précise « *Nos activités sont des théâtres, des matchs de football, des concours de poésie qui parlent de paix. On mimait aussi les acteurs qui ont parlé de la paix par exemple Félix Houphouët Boigny et Gandhi, les concours de chants pour amuser les gens* ».

L'évaluation a montré que la plupart des formations et au cas échéant les activités dans les écoles a été faite en fin d'année scolaire, ce qui n'a pas permis une restitution par les enseignants et une appropriation par les élèves. Voici ce que **KEI** dit à ce propos « *C'est difficile d'évaluer les changements car comme je l'ai dit l'activité a eu lieu vers la fin de l'année* ». Sa consœur **EBL** poursuit « *Il y a 4 enseignants et éducateurs qui ont été formés dans notre établissement. Il y a eu*

également la formation des jeunes filles, 10 filles de tous les niveaux à la salle de réunion au foyer de jeunes. **La formation des filles s'est déroulée en période du troisième trimestre. Le trimestre étant très court, elles n'ont pas eu le temps de faire la restitution et organiser des activités dans le club** ». Pour **WEP** « La mission d'information du système éducatif n'a pas été atteinte car élèves et enseignants/éducateurs étaient en congé car on a commencé avec deux mois de retard Juillet au lieu de Mai ».

Pour certains acteurs du système éducatif, cette évaluation intervient au moment en début d'année scolaire 2018-2019 au moment où ils s'attendaient à capitaliser les acquis de la formation faite en fin d'année 2017-2018. Lisons **ELK** « Pas évident, parce que l'activité a eu lieu en fin d'année. La formation a appris beaucoup de choses aux filles et je pense que dans le courant de cette année, elle va apporter beaucoup de changements majeurs. On était à cheval entre la fin et le début de l'année. On a commencé quand les enfants partaient en congés et on évalue quand ils rentrent des congés pour une nouvelle année, c'est difficile ».

Par ailleurs, le temps qui s'écoule entre la fin d'une tranche de financement et la mise à disposition d'une autre tranche a empêché le déroulement dans le temps de bon nombre d'activités. Les PMO concernés par cette réalité et les Agences se rejettent respectivement la responsabilité comme on le perçoit dans les assertions qui suivent « La mise en place des fonds a pris trop de temps. Il faut que cela soit revu. Il faut décaisser 70% avant de faire un autre appel de fonds. Alors que le temps courait... », « Le véritable problème, c'est eux. En temps normal, si un partenaire envoie des pièces sans problèmes, il est payé en deux semaines. Ils n'envoient pas les pièces à temps, au moment qu'il faut, Ils perdent des pièces, ils ont des justifs inadéquats... ».

Le recrutement de WANEP est intervenu plus de six mois après la mise en œuvre du projet. Cela a occasionné des « reprises » d'activités comme l'information aux autorités. Lisons **FNO** « WANEP doit utiliser les autorités que les autres ont formés et donc ils sont obligés de se présenter pour leur dire, on va

travailler avec vous sur de nouvelles thématiques. En vue de pouvoir rendre opérationnel ce qui a été appris, on va faire des émissions tables rondes, vous allez sensibiliser vos pairs, on veut voir s'ils ont retenu quelque chose.

C'était par moment difficile de retrouver les personnes déjà formées par les autres PMO comme le signifie **WEP** « *Au cours de la mission d'information des organisations de femmes, il y avait des responsables d'organisations qui n'étaient pas disponibles. Or, c'est elles qui devraient donner les listes des gens à contacter. Certaines n'étaient donc part à cette rencontre par ce qu'on n'a pu les contacter ou elles n'étaient pas disponibles* ». Quelque fois, WANEP se sentait dans l'obligation de « refaire » des formations qui ne disent pas le nom. En reconnaissant la valeur ajoutée du travail de WANEP « *Les activités que le WANEP a fait ce sont celles que les autres n'ont pas fait. A part les médiatrices qui avaient les plans d'actions, tous les autres acteurs n'en avaient pas. Au départ, cela n'avait pas sauté à l'œil. C'est en cours d'exercice qu'on s'est rendu compte que les premiers partenaires présentaient des insuffisances et comme WANEP était encore à recruter, on a profité* », il aurait fallu que son recrutement intervienne au début du projet avec les autres PMO ou qu'on laissait la lassitude aux PMO d'achever le travail entamé. Cela se voit dans les dires de **FNO** qui suivent « *Les premiers partenaires auraient pu poursuivre en même temps le projet. Gain de temps, d'énergie, d'argent !!!* ».

3.2.1.2. Efficacité de ARK

L'analyse de l'efficacité des différentes ONG s'est basée sur les cibles de la matrice cadre logique du projet et les rapports de leurs activités.

La majorité des cibles du projet attribuées à ARK a été atteinte. Les cibles de 11 indicateurs sur 15 ont été réalisées à 100,0% ou dépassées. Deux indicateurs ont un taux de réalisation inférieur à 50,0%. Il s'agit de : « *Nombre d'autorités locales et leaders contactés* » et « *Nombre d'autorités locales formées à la promotion et à la participation des femmes et des jeunes filles à la prévention et à la résolution des conflits* » respectivement de 45,0% et 30,6% (tableau 2).

Tableau 2: Atteinte des cibles des indicateurs par ARK

Codes	Indicateurs	Prévu			Réalisé			Taux de réalisation %		
		E	H	F	E	H	F	E	H	F
1.	Nombre d'autorités locales et leaders (communautaires, traditionnels et religieux) contactés	60	40	20	61	53	9	101,7	132,5	45,0
2.	Nombre d'autorités locales et leaders (communautaires, traditionnels et religieux) désagré par sexe informés sur le projet	60	40	20	60	45	15	100,0	112,5	75,0
3.	Nombre de réunion d'information et de sensibilisation organisée	4			4			100,0		
4.	Nombre de campagnes de sensibilisations organisées	4			4			100,0		
5.	Nombre de personnes touchées par les campagnes de sensibilisation	1400	560	840	1886	389	1497	134,7	69,5	178,2
6.	Nombre de rencontres de proximité organisées	8			20			250,0		
7.	Nombres de séances de renforcement de capacité des autorités locales	4			4			100,0		
8.	Nombre d'autorités locales formées à la promotion et à la participation des femmes et des jeunes filles à la prévention et à la résolution des conflits	60	24	36	60	49	11	100,0	204,2	30,6
9.	Nombre de séances de renforcement de capacités du système éducatif	4			4			100,0		
10.	Nombre de personnes du système éducatif formé/nombre d'école touchées.	70			68	50	18	97,1		
11.	Nombre de professionnel de médias et messagers traditionnels formés sur le rôle et la participation des femmes à la prévention et la gestion des conflits	62			48	38	10	77,4		
12.	Nombre de programmes médiatiques élaborés	22			12			60,0		
13.	Nombres de femmes et jeunes filles formée sur les techniques de	200			200			100,0		

	médiations et gestion pacifique des conflits			
14.	Nombre de réunions de présentation des médiatrices formées	4	4	100,0
15.	Nombre d'actions et initiatives de médiations initiées	80	2	2,5

Source: Évaluation finale PBF, ONUFEMMES/UNICEF, 2018

Les cibles relatives aux personnes du système éducatif formées/écoles touchées (97,1%), professionnels de médias et messagers traditionnels formés (77,4%) ainsi qu'aux programmes médiatiques élaborés (60,0%) ont été atteint dans une proportion considérable. Si on les ajoute aux cibles des II indicateurs qui ont été atteints, on peut affirmer qu'ARK a été dans l'ensemble efficace. Il convient de noter qu'après la formation des médiatrices, le volet suivi des activités des médiatrices a été transféré à la Direction régionale.

3.2.1.3. Efficacité de CARITAS

L'analyse de l'efficacité de CARITAS montre que sur 14 indicateurs, les cibles prévues ont été atteintes pour 12. L'indicateur *Nombre de plateformes multiethniques et interreligieuses mises en place* (95,8 %) a presque satisfait les attentes avec un taux de réalisation proche de 100 %. C'est le nombre de programmes radiophoniques participatifs organisés en communauté qui a été réalisé à 60,0%. Les cibles non atteintes ont des taux de réalisation relativement élevés. CARITAS a donc fait preuve d'une quasi-efficacité (tableau 3).

Tableau 3: Atteinte des cibles des indicateurs par CARITAS

Codes	Indicateurs	Prévu			Réalisé			Taux de réalisation %		
		E	H	F	E	H	F	E	H	F
1.	Nb de cérémonie de lancement réalisée	1			2			200,0		
2.	Nb de session de formation réalisée en milieu communautaire sur les mécanismes d'alerte précoces pour la prévention et la gestion pacifique des conflits	1			1			100,0		
3.	Nombre de filles formées aux mécanismes d'alerte précoce pour la prévention et la gestion pacifique des conflits			15			30			200,0
4.	Nb de coaching effectués en communautés	24			24			100,0		
5.	Nb de convention de partenariat signé	1			1			100,0		
6.	Nb d'appui au soutien à l'organisation communautaire et scolaire pour l'animation des séances radiophoniques	1			1			100,0		
7.	Nb de séance de sensibilisations réalisées	5 en communautaires			5			100,0		
		1 en scolaire			1			100,0		
8.	Nb de dépliants produits sur la cohésion sociale, la consolidation de la paix avec un accent sur le rôle des femmes.	10000			10000			100,0		
9.	Nb de kakémono produits pour la visibilité des activités de la promotion de la femme	2			3			150,0		
10.	Nb d'affiche produits sur la cohésion sociale, la consolidation de la paix avec un accent sur le rôle des femmes	5000			5000			100,0		
11.	Nb de banderole	5			5			100,0		
12.	Nb de programmes radiophoniques participatifs organisé en communauté	15			9			60,0		

13.	Nb d'action et d'initiatives de médiations communautaires appuyées	100	147	147,0
14.	Nb de plateformes multiethniques et interreligieuses mises en place	24	23	95,8

Source: Évaluation finale PBF, ONUFEMMES/UNICEF, 2018

Deux cérémonies de lancement ont été réalisées au lieu d'une et trois kakemonos pour la visibilité ont été produits au lieu de deux. Les indicateurs «*Nombre de filles formées aux mécanismes d'alerte précoce pour la prévention et la gestion pacifique des conflits* » et « *Nombre de filles formées aux mécanismes d'alerte précoce pour la prévention et la gestion pacifique des conflits*» ont été réalisés au double attendu (tableau 3).

3.2.1.4. Efficacité de GFM3

L'analyse des activités réalisées par GFM3 indique que sur les 13 indicateurs, cinq ont atteint ou dépassé un pourcentage de réalisation de 100 % donnant ainsi un **faible nombre d'indicateurs ayant des cibles atteintes** (tableau 4).

Tableau 4: Atteinte des cibles des indicateurs par GFM3

Codes	Indicateurs	Prévu			Réalisé			Taux de réalisation %		
		E	H	F	E	H	F	E	H	F
1.	Nombre d'autorités locales et leaders (communautaires, traditionnels et religieux) désagrégées par sexe informées sur le projet	200	140	60	233	138	95	116,5	98,6	158,3
2.	Nombre de campagnes de sensibilisations organisées	12			1			8,33		
3.	Nombre de personnes touchées par les campagnes de sensibilisation	1470	735	735	977	844	133	66,5	132,9	18,1
4.	Nombres de séances de renforcement de capacité des autorités locales	4			4			100		
5.	Nombre d'autorités locales formées à la promotion et à la participation des femmes et des jeunes filles à la prévention et à la résolution des conflits	100	50,6	41,4	92	75	17	92,0	148,2	41,1

6.	Nombre de session de renforcement des capacités du système éducatif	4			3			75,0		
7.	Nombre de personnes du système éducatif formé/nombre d'école touchées.	100			66	15	51	66,0		
8.	Nombre de professionnel de médias et messagers traditionnels formés sur les techniques de promotion et stratégies de communication	15			22	15	7	146,7		
9.	Nombre de séances de formations des femmes et jeunes filles médiatrices	4			4			100,0		
10.	Nombres de femmes et jeunes filles formée sur les techniques de médiations et gestion pacifique des conflits	100			108			108,0		
11.	Nombre de réunions de présentation des médiatrices formées	12			4			33,3		
12.	Nombre d'activités de médiations par les médiatrices	300			02			2,5		
13.	Nombre de radios locales partenaires	8			5			62,8		

Source: Évaluation finale PBF, ONUFEMMES/UNICEF, 2018

Aucun programme médiatique n'a été élaboré par GFM3. Sur les 8 indicateurs pour lesquels les cibles n'ont pas été atteintes, **trois ont des taux de réalisations très faibles**. On peut citer « *Nombre d'activités de médiations par les médiatrices* » (2,5%), « *Nombre de campagnes de sensibilisation organisées* » (8,3%) et « *Nombre de réunions de présentation des médiatrices formées* » (33,3%). **GFM3 n'a pas été efficace dans la mise en œuvre du projet.**

3.2.1.5. Efficacité de CERAP

Dans le projet, CERAP avait essentiellement un rôle de formation et de renforcement de capacités comme le stipule les propos de **PCE** « *Notre rôle dans le projet, c'était la formation. On avait été sollicité pour former les formateurs, les*

autorités. Dans notre pôle social, on a un service projet qui fait du Renforcement de Capacités. Il y a une première phase où ONU FEMMES nous a demandé de venir former les formateurs, les ONG qui seront actives dans le projet, LEADAFRICAIN, GFM3 et ARK. Nous avons suggéré différents types de formation (genre, droits de l'homme, mécanismes traditionnels et modernes de prévention de conflits) en fonction des objectifs ». En termes d'efficacité, CERAP a exécuté en totalité l'ensemble de ses sollicitations.

Au titre des activités que CERAP a conduit, on peut citer la formation sur les techniques de prévention de conflits, de techniques de médiation et de gestion pacifique des conflits et sur la promotion de la participation des femmes dans la prévention des conflits et dans les mécanismes d'alerte précoce. Sur 14 personnes prévues pour l'équipe d'ONU FEMME et les partenaires, 15 ont finalement été formées dont 11 partenaires de la société civile, trois agents d'ONU FEMME et un agent d'UNICEF.

Pour les autorités locales, ce sont 201 qui ont été formées. 45 membres du corps enseignant, 50 professionnels de médias et griots et 91 médiatrices ont fait l'objet de renforcement de capacités. Le coaching, le suivi sur le terrain de la transmission par les personnes formées a constitué une obligation du CERAP. Parlant du rôle joué par CERAP dans la mise en œuvre du projet, **FNO** dit ceci « On a fait une formation avec le CERAP sur les mécanismes de prévention et de gestion des conflits. On a encore demandé au CERAP d'aller faire coaching sur le terrain. Le CERAP a fait tout le tour. Le CERAP fait une formation et eux le reste (trois à l'ouest) en présence du CERAP ». **PCE** renchérit « Ensuite, on est allé faire du coaching pour les différents formateurs. On était obligé d'intervenir lors de certaines formations ». Le travail de CERAP a été fait conformément au cahier de charges confié à l'institution.

3.2.1.6. Efficacité de ICTJ

Le tableau des indicateurs de ICTJ montre qu'à part le nombre de réunions de coordination, toutes les cibles ont été atteintes. Si on considère la nature de l'indicateur (lié à une activité de coordination et non de terrain) et le fait que 16 réunions ont pu être réalisées sur 18, on peut parler d'une **quasi-efficacité de ICTJ** (tableau 5).

Tableau 5: Atteinte des cibles des indicateurs par ICTJ

Codes	Indicateurs	Prévu			Réalisé			Taux de réalisation %		
		E	H	F	E	H	F	E	H	F
1.	Nombres de femmes ; d'adolescents et de jeunes mobilisés à l'utilisation de l'U-REPORT	2000			2067			103,3		
2.	Nombre de réunions de coordination	18			16			88,8		
3.	Nombre de personnes touchées par les initiatives (théâtres, musique, programme, radio, rencontre, échanges) conduites par les femmes et jeunes filles dans la prévention des conflits du système éducatif formé/nombre d'école touchées.	2000			2931			146,5		
4.	Nombre d'initiatives prises par les femmes et les jeunes filles pour la gestion et prévention des conflits	6			12			200,0		
5.	Nombre d'acteurs contribuant à l'animation de la plateforme U-REPORT	2			4			200,0		

Source: Évaluation finale PBF, ONUFEMMES/UNICEF, 2018

Le nombre d'initiatives prises par les femmes et les jeunes filles pour la gestion et la prévention des conflits a été doublé (12 au lieu de 6) tout comme celui d'acteurs contribuant à l'animation de la plateforme U-REPORT (4 sur 2 attendus). Pour le « Nombre de personnes touchées par les initiatives (théâtres, musique, programme, radio, rencontre, échanges) conduites par les femmes et

jeunes filles dans la prévention des conflits du système éducatif formé/nombre d'écoles touchées », on a obtenu un taux de réalisation de 146,5%

3.2.1.7. Efficacité de LEADAFRICAINE

Sur les 12 indicateurs issus du rapport d'activités de LEADAFRICAINE, seulement cinq ont été réalisés à 100,0% ou plus donnant **un faible nombre d'atteinte de cibles pour les indicateurs** (tableau 6). En considérant le fait que quatre cibles ont été atteintes à 85,0% ou beaucoup plus, **on peut apprécier de façon positive la tendance en termes d'efficacité pour LEADAFRICAINE** (tableau 6).

Tableau 6: Atteinte des cibles des indicateurs par LEADAFRICAINE

Codes	Indicateurs	Prévu			Réalisé			Taux de réalisation %		
		E	H	F	E	H	F	E	H	F
1.	Nombre d'autorités locales et leaders (communautaires, traditionnels et religieux) désagrégées par sexe informées sur le projet	60	55	5	56			93,3		
2.	Nombre de réunion d'information et de sensibilisation organisée	14								
3.	Nombre de personnes touchées par les campagnes de sensibilisation	720			800			111,1		
4.	Nombres de séances de renforcement de capacité des autorités locales	4			1			25,0		
5.	Nombre d'autorités locales formées à la promotion et à la participation des femmes et des jeunes filles à la prévention et à la résolution des conflits	60	48	12	54	32	22	90,0	66,7	183,3
6.	Nombre de personnes du système éducatif formé/nombre d'écoles touchées.	20			17	8	9	85,0		
7.	Nombre de jeunes filles en milieu scolaires formées	100			100			100		
8.	Nombre de professionnel de médias et messagers traditionnels formés sur les techniques de promotion et stratégies de communication	15			14	3	11	93,3		

9.	Nombre de production média faisant la promotion des femmes et des jeunes filles dans la prévention et la gestion des conflits	280	140	50,0
10.	Nombre de séances de formations des femmes et jeunes filles médiatrices	2	2	100,0
11.	Nombres de femmes et jeunes filles formées sur les techniques de médiations et gestion pacifique des conflits	40	40	100,0
12.	Nombre de plateforme en ligne mis en place	1	1	100,0

Source: Évaluation finale PBF, ONUFEMMES/UNICEF, 2018

Le nombre d'autorités locales formées à la promotion et à la participation des femmes et des jeunes filles à la prévention et à la résolution des conflits a été en faveur en femmes. Sur 12 attendues, elles ont été finalement de 22 soit un taux de 183,3%. Les deux sexes confondus, la cible a été atteinte à 90,0%.

3.2.1.8. Efficacité de L'OSCS

L'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (OSCS) est un organe de veille, d'alerte et d'aide à la décision du Gouvernement. C'est un Etablissement Public National (EPN) placé sous la tutelle du Ministère de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de la Lutte contre la Pauvreté (MSCSLP). L'OSCS a mis en place depuis 2016, un mécanisme d'alerte précoce afin d'aider le Gouvernement et autres acteurs de décision à prévenir les conflits et toute autre menace susceptibles de nuire à la solidarité et à la cohésion sociale en Côte d'Ivoire. Le projet prévoyait l'équipement de ce mécanisme d'alerte précoce, la formation des analystes de données sensibles au genre, l'élaboration de bulletins sur la prévention et la gestion des conflits, la mise en place d'une stratégie nationale d'alerte précoce et de réponse rapide impliquant les femmes et le recrutement et la formation de monitrices pour le mécanisme.

L'ensemble de ces activités a été réalisé et les résultats sont consignés dans le tableau 7.

Tableau 7: Résultats atteints par L'OSCS

ACTIVITES	RÉSULTATS OBTENUS		
	Etat d'exécution	Période d'exécution	
A1 : Équipement du mécanisme d'alerte précoce de l'OSCS en matériels nécessaires	Réalisée	Janvier 2018	06 Commissions régionales (Abidjan, Poro, Kabadougou, Tonkpi, Guémon, Gontougo) de l'OSCS et 05 Directions détachées du MFFE (04 Complexes Socio-Éducatifs : Abobo, Yopougon, Bouna et Touba ; 01 IFEF à Ferkessédougou) équipées
A2 : Former les analystes de l'OSCS pour la collecte et l'analyse de données sensibles au genre (au niveau des Commissions Régionales des zones d'intervention du projet et à Abidjan)	Réalisée	Février 2018	25 analystes dont 06 Directeurs Régionaux du MFFE, 09 collaborateurs des DR et 10 agents de l'OSCS ont leurs capacités renforcées sur : - Les techniques de collecte des données sensibles au genre en lien avec les indicateurs nationaux de solidarité et de cohésion sociale ; - L'analyse des données et la rédaction de rapports.
A3 : Organiser un atelier national rassemblant les responsables régionaux des mécanismes locaux et les mécanismes nationaux (DGAT/OSCS et U-Report, chambre des chefs et rois) pour systématiser le partage d'information (mi-parcours)	Réalisée	Avril 2018	- Un atelier organisé ; - Une plateforme de collaboration entre les responsables régionaux des mécanismes locaux et les mécanismes nationaux en vue de la systématisation du partage de l'information partage d'information est mis en place.
A4 : Appuyer la formulation par l'OSCS d'une stratégie nationale d'alerte précoce et de réponse rapide impliquant les femmes	Réalisée	Mars à Septembre 2018	Un document de stratégie nationale d'alerte précoce et de réponse rapide impliquant les femmes élaboré et validé.

A5 : Appuyer l'élaboration de bulletins trimestriels sur la prévention et gestion des conflits intégrant la dimension genre	Réalisée	Janvier à Juin 2018	- 01 bulletin d'information trimestriel et de plaidoyer disponible ; - Publication de 03 numéros du bulletin (N°01 en ligne et N° 02 et 03 en version physique) - - Édition de 2000 exemplaires N°02 et 03 du bulletin d'information et de plaidoyer
A6 : Appuyer la formation des monitrices de l'OSCS pour le mécanisme national d'alerte précoce	Réalisée	Juillet à Octobre 2018	Les capacités de 226 monitrices des localités d'Abidjan, Man, Duékoué, Bangolo, Odienné, Bouna, Korhogo, Ferkessédougou et Bouaké sont renforcées sur : - la prévention des conflits - Le mécanisme d'alerte précoce de l'OSCS - Les techniques de collecte de données en lien avec les indicateurs de solidarité et de cohésion sociale

Source: Rapport Projet PBF, OSCS Janvier-Décembre 2018

L'observatoire a élaboré avec l'appui de consultants la stratégie nationale d'alerte précoce et un bulletin d'information sensible au genre. Les propos de **FNO** montrent le rôle central qu'a joué l'OSCS dans la mise en œuvre du projet « *L'observatoire a été appuyé institutionnellement. Ils sont la cheville ouvrière du projet. Avec eux, on a mis en place 11 commissions nationales d'alerte précoce, ils ont été équipés en ordinateurs, wifi, ils ont été renforcés sur la prise en compte du genre dans la cohésion sociale. On leur a recruté deux consultants, un pour élaborer la stratégie nationale d'alerte précoce, un autre pour l'élaboration d'information sensible au genre. Les données qui sont dans le bulletin, on essaie de les désagréger par sexe* ».

3.2.1.9. Efficacité de WANEP

WANEP a atteint la majorité de ses objectifs par rapport aux cibles définies au préalable. En effet, huit de ses indicateurs sur 12 ont un taux de réalisation supérieure ou égale à 100,0% (tableau 8). Le taux de réalisation de l'indicateur « *Populations directement touchées par les campagnes* » est même plus de trois fois celle du départ (366,2%). Trois indicateurs ont été atteints à plus de 50,0% comme *Nombre de contrats de services signés avec les radios locales* (87,5%), *Populations directement touchées par les rencontres d'échange* (73,3 %) et *Populations directement touchées par les émissions* (59 %). Un seul n'a pas franchi les 50% de taux de réalisation *Populations directement touchées par les séances de théâtre participatif* (39,9 %). L'efficacité de WANEP est globalement appréciable.

Tableau 8: Atteinte des cibles des indicateurs par WANEP

Codes	Indicateurs	Prévu			Réalisé			Taux de réalisation %		
		E	H	F	E	H	F	E	H	F
1.	Nombre de mission d'information et mobilisation des acteurs	1			1			100,0		
2.	Nombre de sensibilisations de proximité	30			30			100,0		
3.	Populations directement touchées par les campagnes	20000	8000	12000	73 245	26 604	46 641	366,2	332,5	388,7
4.	Nombre de séances de théâtre	10			10			100,0		
5.	Populations directement touchées par les séances de théâtre participatif	2000	800	1200	799	254	545	39,9	31,75	45,5
6.	Nombre de rencontres d'échange communautaire	10			10			100,0		
7.	Population directement touchée par les rencontres d'échange	1000	400	600	730	201	529	73,3	50,2	88,2
8.	Nombre d'émissions réalisées	63			85			134,9		
9.	Populations touchées par les émissions	28800	1440	1440	17000	8500	8500	59,0	59,0	59,0

10.	Nombre de missions de suivi des activités	I	I	100,0
11.	Nombre de missions d'information et de mobilisation des acteurs des médias	I	I	100,0
12.	Nombre de contrats de services signés avec les radios locales	24	21	87,5

Source: Évaluation finale PBF, ONUFEMMES/UNICEF, 2018

Les indicateurs ont été désagrégés par sexe comme recommandé dans la matrice cadre logique. L'analyse des données désagrégées montre que seul le quart des indicateurs a dépassé la cible autant chez les hommes que les femmes tandis que les $\frac{3}{4}$ n'ont pas été atteint.

3.2.1.10. Efficacité globale du projet

L'efficacité du projet sera examinée à travers l'atteinte des quatre résultats attendus de l'initiative.

Attitudes et perception de la participation des femmes et des jeunes filles dans la prévention de conflits

L'étude de référence a mis en évidence une perception peu favorable de 22% quant à la participation des femmes et jeunes filles dans la prévention et la gestion des conflits. Cette proportion a augmentée pour atteindre 89,7% durant l'évaluation. Cela a été possible grâce aux activités d'information, de consultations, de sensibilisations et de formations menées auprès des communautés et autorités locales dont les chiffres ont été présentés dans l'analyse de l'efficacité des partenaires de mise en œuvre. Ces initiatives qui portaient sur l'importance de la participation des femmes et jeunes filles dans la cohésion sociale ainsi que sur les alternatives non violentes ont touché 8110 personnes réparties dans toutes les localités du projet. Par ailleurs, 172 émissions radiophoniques sur 73 prévues portant sur les mécanismes d'alerte précoce, les élections apaisées et le leadership féminin ont été enregistrées et diffusées à travers 25 radios. En outre, 196 acteurs du système éducatif dans les localités du

projet, ont été renforcés pour la promotion de changement de mentalités sur le rôle des femmes et des jeunes dans la prévention des conflits (Rapport PBF, ONU FEMMES 2018). Les femmes ont commencé à prendre davantage part aux actions de prévention et de gestion de conflits de leur communauté et à être écoutées. Les témoignages recueillis auprès des leaders communautaires et traditionnels évoqués dans les effets du projet prouvent que la communauté se réfère à elles en cas de conflits et leur rôle est apprécié.

Les femmes et les jeunes filles sont capables de participer à la gestion des mécanismes d'alerte précoce et prévenir efficacement les conflits

Avec la formation en cascade (CERAP a renforcé les capacités des formateurs qui eux ont renforcé les acteurs), les femmes ont été formées pour prévenir les conflits. Des actions de médiation ont ainsi été initiées par elles dans les communautés ciblées par le projet. Ces formations et coaching sur les techniques de médiation et de gestion pacifique des conflits ont touché plus d'un millier de femmes et de jeunes filles des milieux scolaires et hors milieux scolaires. Parmi elles, 359 ont également été équipées en matériel (599 chaises, 9 baffles, 2 Abris-bâches, 15 mégaphones, 100 cartes de recharge de 10 000) et présentées aux autorités locales en qualité de médiatrices de paix. A l'issue de leur renforcement, les femmes ont pu réaliser plus de 180 sensibilisations de proximités et de masses et 39 médiations. Comme montré dans les effets du projet, elles jouent un rôle de conseillères et de coach dans leurs communautés. On compte la mise en place de 24 plateformes d'échanges et de partage d'expérience pour la promotion du leadership féminin en matière de consolidation de la paix. Les groupes de femmes structurés en 24 CMEF dont les capacités ont été renforcées avec l'appui des directions régionales du ministère de la femme, de la famille et de la protection de l'enfant ont conduit des actions de cohésion sociale sur des conflits. Cela a conduit à l'intégration communautaire. Les 27 plateformes d'échanges et de partage (24 multi-ethniques créées par CARITAS et trois plateformes mises en

place à travers RAJP à Korhogo, Duekoue et Man), placées sous le lead de la sous-préfecture et composées des chefs et représentants des différents groupes ethniques, appuient les femmes dans l'organisation de leurs activités de cohésion. Dans la même optique, 40 jeunes filles élèves des collèges de Teapleu et Odienné formées aux méthodes de gestion pacifique des conflits et mécanismes d'alerte précoce ont initié plusieurs actions de sensibilisation, d'information, et de communication auprès de leurs pairs au sein de leur établissement. Par exemple, les jeunes filles de Teapleu se sont organisées pour faire une représentation théâtrale à l'occasion de la fin de l'année scolaire 2017-2018 sur les droits des femmes et la gestion pacifique des conflits (Rapport PBF, ONU FEMMES 2018).

Les mécanismes d'alerte précoce sont mis en place, renforcés et mis en lien avec les mécanismes nationaux d'alerte et de prévention des conflits

L'appui institutionnel de l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale se situait dans le cadre de l'atteinte de ce résultat. L'OSCS a bénéficié d'appui en matériels informatiques et bureautiques de six (06) commissions régionales et cinq (05) structures de base du Ministère de la Femme, Famille et de l'Enfant (MFFE) rattachées aux commissions régionales dont le secrétariat technique est assuré par les Directeurs Régionaux dudit Ministère. Cet équipement sert de centres d'opération pour la collecte, le suivi et le traitement des indicateurs nationaux de solidarité et de cohésion sociale dans les localités couvertes par le projet. Les capacités techniques de 27 analystes de l'OSCS dont 06 femmes (05 agents de l'OSCS et 01 DRMFFE) ont été renforcées. En effet, le renforcement des connaissances des analystes sur les techniques de collecte des données sensibles au genre en lien avec les indicateurs nationaux de solidarité et de cohésion sociale et de rédaction de bulletins d'informations a permis à l'OSCS de disposer de moyens de communication et d'information des acteurs sur les faits fragilisant la solidarité et la cohésion sociale, ce que visait le projet. Les acteurs œuvrant dans la prévention des conflits à travers les mécanismes d'alerte

précoces (OSCS, DGAT, WANEP, CARE) ont été mis en synergie afin de faciliter le partage de l'information et obtenir des réponses adéquates en temps réel. L'appui à la formulation par l'OSCS d'une Stratégie Nationale d'Alerte Précoce et de Réponses Rapides impliquant les femmes a engendré la production d'un document diagnostic et d'orientations stratégiques de ladite Stratégie Nationale. Ce document est un cadre de référence pour les acteurs œuvrant dans la prévention des conflits à travers les mécanismes d'alerte précoces.

Les monitrices ont commencé leur travail. En effet, 268 femmes et jeunes filles des milieux scolaires et hors milieux scolaires formées en alerte précoce ont été équipées de téléphones mobiles pour l'animation du mécanisme d'alerte précoce de l'OSCS en envoyant des alertes par SMS pour informer des risques de conflits. A travers le coaching sur l'utilisation des nouvelles technologies et le U-Report, elles renseignent les différentes plateformes mise en place pour le partage d'information. Elles sont 1486 à utiliser U-report et à contribuer à la prévention et à la gestion des conflits à travers leur participation (Rapport PBF, ONU FEMMES 2018).

Coordination, suivi évaluation

La coordination du projet a été régulière sur toutes les étapes et s'est faite en concertation avec les différents acteurs à travers des réunions, des appels, des missions de suivi, des ateliers. Lisons FNO sur le sujet « *On avait des réunions de coordination chaque mois, toutes les parties, une du Ministère, une de l'observatoire, Une de ONU FEMMES, une de l'éducation, Une de UNICEF* ». Les 5 réunions du comité de coordination du projet se sont tenues (Rapport PBF, ONU FEMMES 2018). Ces réunions ont permis d'informer les différentes parties prenantes sur l'état d'avancement du projet et relever les difficultés entravant le bon déroulement du projet en vue de proposer des mesures correctives.

Outre ces réunions, la coordination du projet a pris part aux activités ponctuelles organisées par les partenaires (table ronde, émissions radio, formations des

femmes et jeunes filles, sensibilisations et plaidoyers à l'endroit des communautés).

Les Directeurs régionaux des Ministères de la Femme et de l'Education Nationale se sont impliqués dans la mise en œuvre et le suivi des actions à travers des déplacements auprès des bénéficiaires lors de leurs activités de sensibilisation. Ils ont appuyé les partenaires d'implémentation dans l'organisation des activités de présentation des médiatrices; Ils apportent conseils et orientations aux médiatrices pour leurs activités. La communication et le partage d'information entre les différentes parties prenantes (agences, ministères et ONG) ont facilité la réalisation des activités et la synergie d'action.

Les agences réalisaient également des missions de suivi et d'appui technique dans lesquelles ils travaillaient en étroite synergie avec les acteurs locaux comme le souligne **FNO** « *Lors de nos missions, on ne manquait pas de prendre attache avec les autorités (préfets et autres) car ils étaient nos yeux là bas. **On a toujours été disponible pour les partenaires.** Il y a eu des missions où nous sommes allés pour les aider, leur montrer comment on renseigne les outils* ».

Huit missions de suivi sur 4 prévues et deux missions conjointes d'informations et de communication ont été réalisées (Rapport PBF, ONU FEMMES 2018). Elles ont permis d'apprécier les avancées du projet et encourager les femmes et les jeunes filles à continuer les actions de sensibilisation et de médiations entamées. Le suivi des activités a été constant. Lors des missions de suivi, des interviews sont effectuées pour recueillir l'avis des bénéficiaires et mesurer leur perception du projet en cours. Des entretiens de groupes sont organisés afin de recueillir l'avis des acteurs clés du projet et apporter des réponses aux questions ou besoins. Les autorités locales sont à chaque mission consultées et sollicitées pour leur appui constant aux actions des médiatrices de paix et autres actions allant dans le sens de leur pleine participation à la consolidation de la paix (Rapport PBF, ONU FEMMES 2018).

Pour la visibilité du projet, plus de 5000 gadgets de communication ont été produits et une mission de communication avec les médias organisée (Rapport PBF, ONU FEMMES 2018).

En définitive, avec l'atelier de clôture du projet qui s'est tenu récemment, **l'ensemble des activités a été réalisé**. La mise en œuvre du projet s'est bien déroulée malgré quelques lourdeurs administratives qui ont retardé les paiements des partenaires. Cependant, cela n'a eu aucun incident sur le bon déroulement du projet grâce à une collaboration de confiance entre les partenaires. Toutefois, il a fallu procéder les deux derniers mois à une mise en œuvre des activités résiduelles de suivi et d'accompagnement des actions de sensibilisations initiés par les médiatrices par les directeurs régionaux du ministère de la femme et un paiement direct des dépenses (Rapport PBF, ONU FEMMES 2018). Cette mesure a permis d'impliquer davantage les partenaires nationaux et de préparer la pérennisation et la prise en main du projet par le partenaire national.

3.2.1.11. Difficultés rencontrées et stratégies alternatives

Dans la mise en œuvre d'un projet, les acteurs sont amenés à développer certaines initiatives visant à atténuer les difficultés rencontrées. Dans le cadre du projet PBF, les acteurs n'ont pas véritablement été confrontés à des difficultés majeures. Toutefois, **les PMO n'ont pas pu suivre les activités réalisées par les personnes formées** du fait soit du manque de plans d'actions à l'issue des formations des acteurs autres que les médiatrices, soit du manque de moyens pour le déroulement et le suivi des activités des médiatrices. **YK** explique cela «*Les difficultés, c'est surtout au niveau des activités avec les femmes. Elles ont été formées par nous mais on n'a pu suivre leur activité sur le terrain* ». Il poursuit «*Dans notre proposition, toutes les formations devaient être suivies d'un plan d'action, ce qui n'a pas été le cas pour les autorités coutumières. Ce fut le aussi cas au niveau des médias. On n'avait pas de ligne pour accompagner les médias*». Pour contourner

cette difficulté, les ONG ont gardé le contact avec les autorités coutumières leur rappelant en permanence leurs obligations dans la prévention des conflits. Pour faire face à cette difficulté issue depuis le PTA du projet, un partenaire devant faire la promotion des mécanismes a été recruté. **FNO** le retrace bien « *A part les médiatrices qui avaient les plans d'actions, tous les autres acteurs n'en avaient pas. Au départ, ça n'avait pas sauté à l'œil. C'est en cours d'exercice qu'on s'est rendu compte que les premiers partenaires ne l'avaient pris en compte et ainsi on a recruté un partenaire pour faire la promotion des mécanismes* ». Il devait dire aux acteurs « *En vue de pouvoir rendre opérationnel ce qui a été appris, on va faire des émissions tables rondes, vous allez sensibiliser vos pairs, vous allez montrer ce que vous avez retenu. Ça a plus de poids lorsqu'un sous préfet vient à la radio et qu'il parle de la prévention des conflits. Les enseignants, les élèves n'ont pas été utilisés. Ils avaient des budgets qui leur mettaient juste en formation, c'est seulement pour les médiatrices qu'ils ont prévu ça. Mais pour les autres, ce n'était pas le cas. Ce n'était pas écrit dans le PTA* ». Comme signifié beaucoup plus haut, il fallait travailler à ce que qu'avec ce partenaire, on n'assiste pas une redondance des activités.

Il y a aussi la réception tardive des fonds qui a occasionné par moment le report ou le retard de certaines activités. Les propos des PMO mettent en exerce les voies utilisées dans de telles situations. Pour **ECM**, c'est la poursuite des activités de routine, ne nécessitant pas grand financement « *Pour les fonds, on a décidé de continuer les activités qui ne nécessitent pas forcément des moyens financiers comme suivi de l'accompagnement, suivi des plans d'actions communautaire, suivi de la mise en place des plate formes* ». Il est donc inévitable qu'on assiste à un retard des activités dans un tel schéma. Pour **WEP**, le préfinancement a été la voie du salut « *La mise en place des fonds a pris trop de temps. Même le deuxième décaissement, on a préfinancé... Alors que le temps courait, on a été obligé de préfinancer* ».

Les PMO avaient par moment du fil à retordre avec les activités brusques venant de la hiérarchie de l'organisation ou des agences. Quand cela arrivait, ils utilisaient

des techniques de communication comme le porte à porte pour informer les communautés comme le dit «*Les informations des visites brusques des partenaires du projet sont parfois données de porte en porte, afin de donner la chance à plusieurs femmes d'être informées et de pouvoir prendre part aux activités*».

3.2.2 Efficience du projet

Constat 9 : Les fonds du projet ont été totalement utilisés et de façon rationnelle. Les PMO ont consommé leur budget dans une proportion proche du travail réalisé.

L'efficience mesure le rapport coût-efficacité. En d'autres termes, il permet de voir si la réalisation des activités a utilisé raisonnablement les fonds prévus. L'efficience sera examinée dans un premier temps en regardant les prévisions et les dépenses effectuées puis dans un second temps en comparant le taux d'exécution financier et l'atteinte des résultats.

3.2.2.1 Efficience de ARK

L'analyse des dépenses financières rapportées par ARK montre que sur 76.915.723 FCFA prévus ou reçus, 54.165.0338 FCFA ont été utilisés pour la réalisation des activités. Le taux d'exécution financier s'élève à 70,4%. ARK n'a cependant consommé entièrement pour aucune activité de terrain le fonds alloué (tableau 9).

Tableau 9: Taux d'exécution financier par produit de ARK

Code	RUBRIQUES	Budget proposé FCFA	Dépenses totales FCFA	Taux d'exécution financier
Produit I.1	Les communautés et leurs leaders/chefs traditionnels sont sensibilisés à la participation des femmes et jeunes filles dans les mécanismes d'alerte précoce	16 386 633	14 099 392	86,0

Produit 1.2	Les connaissances, attitudes et pratiques des adolescentes et jeunes filles sur les alternatives non-violentes et collaboratives à la gestion des conflits en milieu scolaire et son environnement proche sont améliorées	10 410 704	10 154 485	97,5
Produit 1.3	Les autorités, le système éducatif et les médias sont outillés pour promouvoir le changement des mentalités sur le rôle des femmes et des jeunes dans la prévention des conflits	16 107 461	15 441 458	95,9
Produit 2 .1	Les femmes et les jeunes filles sont capables de gérer pacifiquement les conflits et d'agir en tant que médiatrices	22 754 491	8 743 195	38,4
Produit 3.1	Les réseaux d'informations TIC et traditionnels sont développés/renforcés pour faciliter l'alerte précoce et la prévention des conflits	7 761 737	132 080	1,7
Frais de gestion		3 059 369	5 159 100	168,6
Frais d'appui		435 328	435 328	100,0
TOTAL		76915723	54165038	70,4

Source : Rapport financier PBF, ARK 2018

La lecture par ligne budgétaire révèle qu'aucune activité de terrain n'a consommé son budget alloué. Seuls les frais d'appui (100,0%) et les frais de gestion (168,6%) ont été utilisés entièrement ou en plus. Les taux de consommation budgétaires de ARK restent cependant réalistes. Seuls les fonds liés à la gestion des conflits par les médiatrices (38,4%) et le renforcement des mécanismes d'alerte avec les TIC (1,7%) sont restés inutilisés du fait que ces activités ont été seulement amorcées. Une analyse comparative de l'atteinte des cibles programmatiques et du taux d'exécution financier (70,0%) met en exergue une utilisation rationnelle des fonds par ARK.

3.2.2.2 Efficience de CARITAS Man

A partir de ce qui a été tiré des rapports financiers de CARITAS Man, le taux d'exécution financier s'élève à 86,0%. L'activité la plus en souffrance est la sensibilisation des acteurs communautaires sur les diverses thématiques qui a utilisé moins de la moitié (46,0%) de son budget affecté (tableau 10). Et pourtant, elle semble être une activité pilier du projet.

Tableau 10: Taux d'exécution financier par produit de CARITAS

Code	RUBRIQUES	Budget proposé FCFA	Dépenses totales FCFA	Taux d'exécution financier
A 1.1	Organiser des sessions de formation et sensibiliser les acteurs communautaires ECD et du cours préparatoires sur diverses thématiques (DUE en incluant le volet sociale et psychologique, la méthodologie participative y compris la discipline positive	315 000	315 000	100,0
A1.2	Sensibiliser les acteurs communautaires (CMEF, PEC, Parents d'élèves sur les diverses thématiques (DUE, procédures d'acquisition des espaces communautaires, support parental, AGR	9 565 767	4 400 780	46,0
A.1.4	Missions de suivi des acteurs locaux de DUE: Suivi de la connaissance des acteurs DUE et pour l'appropriation des outils DUE	444 000	444 000	100,0
A.1.5	Personnes affectées aux activités	3 417 765,65	3 417 767,08	100,0
A 2.1	Renforcer le leadership féminin dans les mécanismes d'alerte précoces pour la prévention et la gestion des conflits en milieu communautaire et scolaire	9 475 600	8 185 680	86,4
A2.2	Appuyer les actions et initiatives de médiations communautaires initiées par les	233 333	145 000	62,1
A.2.3	Mettre en place des plateformes de dialogue, l'interaction sociale, l'apprentissage et faction constructive qui rapproche les communautés	2 506 667	2 506 667	100,0

	et assurer la cohésion dans les groupes constitués.			
A2.4	Personnes affectées aux activités A2.1 à A2.3	10 389 916	10 389 916	100,0
A3.1	Personnes affectées aux activités	4 937 717	4 737 715	95,9
A3.2	Activité standard logistique 2eme tranche	914 850	914 850	100,0
A3.3	Activité standard : coûts opérationnels : locaux de bureau	2 900 000	2 790 780	96,2
A3.4	Activité standard ; Planification, suivi, évaluation	4 544 472	4 544 472	100,0
TOTAL		49 645 088	42 792 627 42 792 627,08	86,2

Source : Rapport Financier Projet PBF, CARITAS

Sur les 13 activités, six n'ont pas pu consommer l'entièreté des fonds alloués. Mais globalement, l'ONG reste dans une consommation raisonnable. Si on considère les activités ayant des taux d'exécution financier autour de 90,0%, on dira que CARITAS Man a respecté la ligne budgétaire d'environ 10 activités sur les 13 qu'elle a réalisées. L'ONG a atteint presque toutes ses cibles programmatiques en utilisant 86,0% des fonds mis à sa disposition. L'organisation a été dans l'ensemble efficiente.

3.2.2.3 Efficience de CERAP

Le rapport financier de CERAP met en exergue le fait que toutes les lignes budgétaires ont été consommées de manière efficiente. Pour chaque poste de dépenses, plus de 90,0% des fonds ont été consommés pour la réalisation de l'activité. Le taux d'exécution financier global est de 94,4% (tableau II).

Tableau 11: Taux d'exécution financier par produit de CERAP

Code	RUBRIQUES	Budget proposé FCFA	Dépenses totales FCFA	% de réalisation
Produit 1	Formation des formateurs	1 265 000	1 265 000	100,0
Produit 2	Formation des autorités	5 473 392	5 044 168	92,2
Produit 3	Formation du corps enseignant	3 070 000	2 797 000	91,1
Produit 4	Formation des médias et griot	2 970 000	2 789 400	93,9
Produit 5	Rencontres d'accompagnement pour la formation des médiatrices	2 814 000	2 668 000	94,8
Coûts directs et frais d'appui		2 865 479	2 865 479	100,0
Total		18 457 871	17 429 047	94,4

Source : Rapport Projet PBF, CERAP, Juin 2017-Juin 2018

CERAP a réalisé avec complétude toutes ses activités de formation et atteint les cibles à lui assignées. Mis en relation avec l'exécution financière, l'institution a fait preuve d'efficience.

3.2.2.4 Efficience de GFM3

Les chiffres disponibles dans les rapports de GFM3 montrent que les frais de gestion ont explosé durant la mise en œuvre du projet passant du simple à presque au double avec un taux de dépenses de 163,1% (tableau 12).

Tableau I2: Taux d'exécution financier par produit de GFM3

Code	RUBRIQUES	Budget proposé FCFA	Dépenses totales FCFA	Taux d'exécution financier
Produit 1.1	Les communautés et leurs leaders/chefs traditionnels sont sensibilisés à la participation des femmes et jeunes filles dans les mécanismes d'alerte précoce	2 381 510	2 381 510	100,0
Produit 1.2	Les connaissances, attitudes et pratiques des adolescentes et jeunes filles sur les alternatives non-violentes et collaboratives à la gestion des conflits en milieu scolaire et son environnement proche sont améliorées	6 509 460	-	-
Produit 1.3	Les autorités, le système éducatif et les médias sont outillés pour promouvoir le changement des mentalités sur le rôle des femmes et des jeunes dans la prévention des conflits	7 134 856	803 510	11,3
Produit 2.1	Les femmes et les jeunes filles sont capables de gérer pacifiquement les conflits et d'agir en tant que médiatrices	13 495 289	-	-
Produit 3.1	Les réseaux d'informations TIC et traditionnels sont développés/renforcés pour faciliter l'alerte précoce et la prévention des conflits	3 016 579	-	-
Frais de gestion		1 901 000	3 100 181	163,1
Frais d'appui		1 096 272	54 000	4,9
TOTAL sur les fonds où l'information existe		125 136 38	633 920 1	50,7
TOTAL		331 534 56	633 920 1	19,1

Source : Rapport PBF, GFM3, Octobre 2017-Juillet 2018

A part la sensibilisation des communautés et leurs leaders/chefs traditionnels sur la participation des femmes et jeunes filles dans les mécanismes d'alerte précoce

qui a utilisé 100,0% des ressources prévues, le rapportage n'a pas facilité le remplissage des autres postes budgétaires. **Si on considère tous les financements rapportés, le taux d'exécution financier s'élève à 50,0%.** On a pour GFM3 une faible atteinte de cibles programmatiques et un taux d'exécution financier de 50,0%. Les fonds utilisés semblent rationnels avec le travail réalisé.

3.2.2.5 Efficience de ICTJ

Les taux d'exécution financiers des rubriques issues des rapports financiers de ICTJ sont globalement acceptables (tableau 13).

Tableau 13: Taux d'exécution financier par produit de ICTJ

Code	RUBRIQUES	Budget proposé FCFA	Dépenses totales FCFA	Taux d'exécution financier
A,1,1,1	Identifier les bénéficiaires directs du projet dans les localités ciblées par le projet: mise à contribution du RAJP pour l'identification des jeunes participants au projet.	300 000	300 000	100,0
A,1,1,2	Renforcer les connaissances des élèves filles et des jeunes filles déscolarisées sur les alternatives non-violentes et collaboratives à la gestion des conflits ainsi que le rôle des femmes/jeunes filles dans la consolidation de la paix	7 257 654	7 121 138	98,1
A,1,1,7	Assurer le salaire de l'assistant NPO affecté aux activités du produit (50%)	267 098	267 098	100,0
A,1,1,8	Assurer le salaire du NPO affecté aux activités du produit (25%)	619 744	619 744	100,0
A2,1,1	Consultation et formation des bénéficiaires pour l'identification des facteurs, motivations et conséquences de la participation des jeunes aux violences politiques et la responsabilité des acteurs politiques qui ont suscité leur implication dans la violence et sur les techniques de médiation et de gestion pacifique des conflits	9 941 763	5 698 350	57,3
A,2,1,4	Assurer le salaire du NPO affecté aux activités du produit 18 X 826.325 (25%)	619 744	619 745	100,0

A,3,1,3	Assurer le salaire du NPO affecté aux activités du produit (25%)	828 859	828 860	100,0
A,3,2,4	Assurer le salaire du NPO affecté aux activités du produit (25%)	1 239 488	1 232 013	99,4
A4,1,2	Réunions de coordination bimestrielles ICTJ-RAJP	60 000	50 000	83,33
A,4,1,4	Assurer le salaire du Chef de mission d'appui dans le pays (5% du salaire)	714 888	714 072	99,9
A,5,1	Assurer les charges salariales du personnel de gestion du projet	2 697 714	2 700 784	100,1
A,3,2,2	Assurer le suivi des opinions des adolescents et jeunes sur la plateforme U-Report en vue du partage des informations générées avec les acteurs compétents - (courrier joint)	283 333	271 000	76,6
A3,2,3	Assurer le salaire de l'assistant NPO affecté aux activités du produit (25%)	320 517	320 517	100,0
A4,1,3	Assurer le salaire de l'assistant NPO affecté aux activités du produit (25%)	400 646	400 646	100,0
Appui technique		1 371 870	1 371 870	100,0
TOTAL		26 923 318	22 515 837	83,6

Source: Rapport Financier PBF, ICTJ

Dans l'ensemble, le taux d'exécution financier s'élève à 83,6%. L'activité relative à la consultation et formation des bénéficiaires pour l'identification des facteurs, motivations et conséquences de la participation des jeunes aux violences politiques et la responsabilité des acteurs politiques qui ont suscité leur implication dans la violence et sur les techniques de médiation et de gestion pacifique des conflits a utilisé seulement 57,3% des fonds qui lui étaient destinés. ICTJ a quasiment atteint ses cibles programmatiques en utilisant 83,6% des fonds mis à sa disposition. L'efficacité de l'organisation est positivement appréciée.

3.2.2.6 Efficience de LEADAFRICAINE

LEADAFRICAINE a utilisé 100% de toutes les ressources mises à sa disposition (tableau 13).

Tableau 14: Taux d'exécution financier par produit de LEADAFRICAINE

Code	RUBRIQUES	Budget proposé FCFA	Dépenses totales FCFA	Taux d'exécution financier
Produit 1.1	Les communautés et leurs leaders/chefs traditionnels sont sensibilisés à la participation des femmes et jeunes filles dans les mécanismes d'alerte précoce	4 598 000	4 598 000	100,0
Produit 1.3	Les autorités, le système éducatif et les médias sont outillés pour promouvoir le changement des mentalités sur le rôle des femmes et des jeunes dans la prévention des conflits	5 908 500	5 908 500	100,0
Produit 2.1	Les femmes et les jeunes filles sont capables de gérer pacifiquement les conflits et d'agir en tant que médiatrices	5 929 000	5 929 000	100,0
Produit 3.1	Les réseaux d'informations TIC et traditionnels sont développés/renforcés pour faciliter l'alerte précoce et la prévention des conflits	2 142 000	2 142 000	100,0
Coût direct de gestion du projet		1 021 000	1 021 000	100,0
Frais d'appui		540 000	540 000	100,0
TOTAL		14 209 500	14 209 500	100,0

Source : Rapport PBF Final LEADAFRICAINE, Octobre 2017-Juillet 2018

Elle a une bonne tendance en termes de cibles atteintes mais cela reste globalement faible. L'utilisation de tous les fonds laisse entrevoir une utilisation irrationnelle des fonds.

3.2.2.7 Efficience de L'OSCS

Dans la mise en œuvre du projet, l'Observatoire émettait en fonction du cadre programmatique et financier convenu avec ONU FEMMES, des requêtes pour la réalisation de ces différentes activités. Les achats et autres dépenses étaient directement faits par ONU FEMMES qui en assurait la justification, ce qui visiblement ne pose aucun problème d'efficience pour l'OSCS. Les fonds prévus étaient ceux qui étaient demandés, décaissés et utilisés pour chaque activité.

3.2.2.8 Efficience de WANEP

Le réseau WANEP, venu près de six mois après le début du projet avait pour mission la promotion des mécanismes d'alerte précoce. Il avait donc une seule véritable activité qu'est le développement ou le renforcement des réseaux d'informations TIC et traditionnels pour faciliter l'alerte précoce et la prévention des conflits. Il a utilisé la totalité avec même un léger excédent (100,8%) des fonds prévus pour cela (tableau 15).

Tableau 15: Taux d'exécution financier par produit de WANEP

Code	RUBRIQUES	Budget proposé FCFA	Dépenses totales FCFA	Taux d'exécution financier
Produit 3.1	Les réseaux d'informations TIC et traditionnels sont développés/renforcés pour faciliter l'alerte précoce et la prévention des conflits	16 243 500	16 373 635	100,8
Coût direct de gestion du projet		1 681 500	3 563 561	211,9
Frais d'appui		660 225	1 320 450	200,0
TOTAL		18 585 225	21 257 646	114,4

Source : Rapport Financier WANEP, PBF, 2018

Les coûts directs du projet et les frais de gestion ont explosé pour atteindre le double prévu. Certes, WANEP a atteint presque ses cibles programmatiques **mais si on considère les coûts de gestion et frais d'appui, le taux**

d'exécution financier qui s'élève à 114,4% met en relief un problème de rationalité dans les fonds dépensés.

3.2.2.9 Efficience globale du projet

Le tableau 16 présente par produit du projet les lignes budgétaires en dollar américain. Toutes les lignes budgétaires du projet ont été utilisées à 100% ou presque.

Tableau 16 : Taux d'exécution financier du projet par produit en \$

Code	RUBRIQUES	Budget reçu USD		Dépenses totales USD	% de réalisation
		UNICEF	ONU FEMMES		
Produit 1.1	Les communautés et leurs leaders/chefs traditionnels sont sensibilisés à la participation des femmes et jeunes filles dans les mécanismes d'alerte précoce		80 110,0	80 110,0	100,0
Produit 1.2	Les connaissances, attitudes et pratiques des adolescentes et jeunes filles sur les alternatives non-violentes et collaboratives à la gestion des conflits en milieu scolaire et son environnement proche sont améliorées	45 043,46		45 000	99,9
Produit 1.3	Les autorités, le système éducatif et les médias sont outillés pour promouvoir le changement des mentalités sur le rôle des femmes et des jeunes dans la prévention des conflits	5000,0	81 906,0	86 906,0	100,0

Produit 2 .I	Les femmes et les jeunes filles sont capables de gérer pacifiquement les conflits et d'agir en tant que médiatrices	121 883,2	90 351,0	213 831,0	100,7
Produit 3.1	Les réseaux d'informations TIC et traditionnels sont développés/renforcés pour faciliter l'alerte précoce et la prévention des conflits	10 000,0	107 270,96	117 270,96	100,0
Produit 3.2	Les mécanismes d'alerte précoce et de prévention des conflits locaux sont mis en réseaux avec les mécanismes nationaux (Plateforme DGAT et OSCS) d'alerte et de prévention des conflits.		126 188, 49	126 188,49	100,0
Produit 3.3	La mobilisation des femmes, adolescents, des jeunes et autres acteurs pour une meilleure transparence et redevabilité autour des questions liées à la cohésion sociale et la consolidation de la paix est assurée à travers la plateforme U-Report	15 275,32		15 000,0	98,2
Produit 4.1	La coordination effective des acteurs et la réalisation des activités est assurée	89 946,89	70 977,0	157 977,0	98,2
Produit 4.2	Le suivi évaluation est assuré tout au long du projet et sa clôture	25 854,69	39 510,38	66 510,38	100,0

Produit 4.3	La communication efficace sur les résultats du projet est assurée	14 098,47	11 163,94	25 785,94	101,7
Coût indirect		22 897,14	42 523,44	65 420,58	100,0
Total		349 999	650001,21	1 000 000	100,0

Les lignes budgétaires liées à la coordination ses activités et la mobilisation des femmes, adolescents, jeunes et autres acteurs pour l'utilisation de la plateforme U-Report consommées à 98.2% ont cédé quelque peu de leurs fonds aux rubriques communication sur les résultats du projet est assurée (101,7%) et Les femmes et les jeunes filles sont capables de gérer pacifiquement les conflits et 'agir en tant que médiatrices (100,7%), le taux d'exécution financier de l'ensemble du projet s'élevant à 100,0% (tableau 16). Le projet a ainsi un excellent taux de consommation budgétaire et si l'on regarde l'efficacité globale, on a une utilisation rationnelle des ressources.

3.3 EVALUATION DES EFFETS DU PROJET

L'évaluation des effets du projet a nécessité en plus des entretiens semi-structurés, des interviews face à face avec questionnaire auprès de la population. 406 ménages ont été visités et 159 hommes et 247 femmes ont répondu au questionnaire. Les caractéristiques de ces enquêtés seront dans un premier temps présentés avant les effets proprement dits.

3.3.1 Caractéristiques sociodémographiques des enquêtés

Le questionnaire a été administré aux populations des zones urbaines et rurales de Abobo et Yopougon à Abidjan, Duekoue et Man à l'Ouest, Bouna et Korhogo au Nord. Cette section présente le sexe et l'âge des répondants, le statut matrimonial, le statut d'occupation, l'alphabétisation, la religion, la nationalité et l'ethnie, la capacité à communiquer et l'accès à internet.

3.3.1.1 Sexe et âge des enquêtés

Sur 406 personnes interrogées pendant l'enquête, 247 soit 60,8% sont des

femmes et 159 des hommes soit 39,2%. Dans toutes les localités de l'enquête, on a interrogé plus de femmes/jeunes filles que d'hommes (tableau 17).

Tableau 17 : Répartition des enquêtés par localité														
Sexe	Abobo		Bouna		Duekoue		Korhogo		Man		Yopougon		Ensemble	
	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%
Masculin	26	39,4	32	47,8	25	37,3	30	42,9	26	37,7	20	29,9	159	39,2
Féminin	40	60,6	35	52,2	42	62,7	40	57,1	43	62,3	47	70,1	247	60,8
Total	66	100,0	67	100,0	67	100,0	70	100,0	69	100,0	67	100,0	406	100,0

Source: Évaluation finale PBF, ONUFEMMES/UNICEF, 2018

Les personnes interrogées ont un âge compris entre 11 et 86 ans. La répartition par groupes d'âges montre qu'elles sont relativement plus nombreuses dans les tranches d'âges 22-26 ans chez les hommes (20,8%) suivis des 17-21 ans (15,7%) et 17-21 ans chez les femmes (19,4%) suivis des 27-31 ans (tableau A26).

3.3.1.2 Situation matrimoniale

Les hommes interrogés se répartissent entre célibataires (44,0%) et mariés (39,0%). Si on ajoute les unions libres, le nombre d'hommes vivant en union devient relativement important (tableau 18).

Tableau 18 : Répartition des enquêtés selon la situation matrimoniale par sexe en fonction de la localité														
Masculin														
Situation matrimoniale	Abobo		Bouna		Duekoue		Korhogo		Man		Yopougon		Ensemble	
	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%
Célibataire	16	61,5	3	9,4	11	44,0	20	66,7	10	38,5	10	50,0	70	44,0
Marie	5	19,2	20	62,5	9	36,0	10	33,3	13	50,0	5	25,0	62	39,0
Union libre	5	19,2	8	25,0	4	16,0	0	0,0	3	11,5	3	15,0	23	14,5
Veuf	0	0,0	0	0,0	1	4,0	0	0,0	0	0,0	2	10,0	3	1,9
Divorce	0	0,0	1	3,1	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	1	0,6
TOTAL	26	100,0	32	100,0	25	100,0	30	100,0	26	100,0	20	100,0	159	100,0
Féminin														
Situation matrimoniale	Abobo		Bouna		Duekoue		Korhogo		Man		Yopougon		Ensemble	
	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%
Célibataire	18	45,0	11	31,4	17	40,5	18	45,0	20	46,5	22	46,8	106	42,9
Marie	10	25,0	16	45,7	20	47,6	17	42,5	13	30,2	14	29,8	90	36,4
Union libre	10	25,0	4	11,4	4	9,5	2	5,0	9	20,9	7	14,9	36	14,6
Veuve	2	5,0	2	5,7	1	2,4	3	7,5	1	2,3	2	4,3	11	4,5
Divorce	0	0,0	2	5,7	0	0,0	0	0,0	0	0,0	2	4,3	4	1,6

TOTAL	40	100,0	35	100,0	42	100,0	40	100,0	43	100,0	47	100,0	247	100,0
-------	----	-------	----	-------	----	-------	----	-------	----	-------	----	-------	-----	-------

Source: Évaluation finale PBF, ONUFEMMES/UNICEF, 2018

C'est à Bouna que le nombre d'hommes célibataires est très faible (9,4%) en faveur des mariés (62,5%) et union libre (25,0%) alors qu'il est important à Korhogo (66,7%).

Les femmes sont aussi en grande partie composées de célibataires (42,9%) et de marié (6,4%). L'effectif de ceux ou celles qui sont veufs ou veuves et divorcés est faible au niveau de ces deux sexes et même cela s'observe dans toutes les localités cibles de l'enquête.

3.3.1.3 Statut d'occupation

L'analyse des données d'ensemble révèle que la moitié des enquêtés (52,2%) est occupé au moment de l'enquête, suivi des étudiants/élèves (22,7%). Regardé selon le sexe, la tendance chez les hommes est la même bien que la proportion des occupés (64,2%) soit rehaussée (tableau 19).

Tableau 19 : Répartition des enquêtés selon le statut d'occupation par sexe en fonction de la localité														
Masculin														
Statut	Abobo		Bouna		Duekoue		Korhogo		Man		Yopougon		Ensemble	
	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%
Occupe	14	54,0	27	84,4	20	80,0	19	63,3	18	69,2	4	20,0	102	64,2
Chômeur	2	8	2	6,3	0	0,0	0	0,0	0	,0	3	15,0	7	4,4
Enquête du premier emploi	1	4	0	0,0	1	4,0	1	3,3	0	,0	3	15,0	6	3,8
Etudiant / élève	7	27	2	6,3	3	12,0	9	30,0	8	30,8	7	35,0	36	22,6
Retraité	2	8	1	3,1	1	4,0	0	0,0	0	,0	2	10,0	6	3,8
Autre	0	0	0	0,0	0	0,0	1	3,3	0	,0	1	5,0	2	1,3
TOTAL	26	100,0	32	100,0	25	100,0	30	100,0	26	100,0	20	100,0	159	100,0
Féminin														
Statut	Abobo		Bouna		Duekoue		Korhogo		Man		Yopougon		Ensemble	
	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%
Occupe	18	45,0	13	37,1	31	73,8	12	30,0	20	46,5	16	34,0	110	44,5
Chômeur	1	2,5	2	5,7	0	0,0	0	0,0	1	2,3	1	2,1	5	2,0

Enquete du premier emploi	1	2,5	0	0,0	1	2,4	0	0,0	1	2,3	1	2,1	4	1,6
Ménagère	11	27,5	13	37,1	8	19,0	17	42,5	6	14,0	9	19,1	64	25,9
Etudiant / élève	7	17,5	5	14,3	2	4,8	11	27,5	12	27,9	19	40,4	56	22,7
Retraite	1	2,5	1	2,9	0	0,0	0	0,0	0	,0	0	,0	2	,8
Autre	1	2,5	1	2,9	0	0,0	0	0,0	3	7,0	1	2,1	6	2,4
TOTAL	40	100,0	35	100,0	42	100,0	40	100,0	43	100,0	47	100,0	247	100,0

Source: Évaluation finale PBF, ONUFEMMES/UNICEF, 2018

Le faible nombre d'hommes occupés (20,0%) se rencontre à Yopougon où les élèves (35,0%) prédominent. Chez les femmes, moins de la moitié (44,5%) est occupée et le quart (25,9%) est ménagère. C'est à Duekoué (73,8%) que les femmes sont plus occupées et à Korhogo (42,5%) elles sont davantage ménagères. On rencontre le plus de filles élèves à Man (27,9%).

3.3.1.4 Religion

Les religions qui prévalent dans notre échantillon sont musulmane (26,8%), évangélique (24,6%) et catholique (20,2%). Ceux qui ne pratiquent aucune religion (11,3%) sont relativement importants dans l'échantillon (tableau 20).

Tableau 20 : Répartition des enquêtés selon la religion par localité

Religion	Abobo		Bouna		Duekoué		Korhogo		Man		Yopougon		Ensemble	
	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%
Catholique	21	31,8	7	10,4	5	7,5	13	18,6	21	30,4	15	22,4	82	20,2
Protestante	6	9,1	2	3,0	3	4,5	0	0,0	0	0,0	13	19,4	24	5,9
Evangelique	11	16,7	12	17,9	35	52,2	6	8,6	18	26,1	18	26,9	100	24,6
Autre chrétien	3	4,5	1	1,5	9	13,4	0	0,0	4	5,8	3	4,5	20	4,9
Musulmane	21	31,8	27	40,3	6	9,0	36	51,4	8	11,6	11	16,4	109	26,8
Animiste/Traditionnel	1	1,5	15	22,4	1	1,5	0	0,0	2	2,9	1	1,5	20	4,9
Aucune religion	2	3,0	2	3,0	8	11,9	14	20,0	15	21,7	5	7,5	46	11,3
Autre	1	1,5	1	1,5	0	0,0	1	1,4	1	1,4	1	1,5	5	1,2
Total	66	100,0	67	100,0	67	100,0	70	100,0	69	100,0	67	100,0	406	100,0

Source: Évaluation finale PBF, ONUFEMMES/UNICEF, 2018

C'est à Abobo qu'on a le plus interrogé de musulmans (31,8%) et de catholiques (31,8%). Les évangéliques (52,2%) ont été plus présents à Duekoué au moment où les musulmans (51,4%) étaient plus nombreux à Korhogo (tableau 20).

3.3.1.5 Nationalité et ethnie

Les répondants sont constitué dans la quasi-totalité d'ivoiriens et cela dans toutes les localités de l'enquête. Les autres nationalités sont très faiblement représentées dans l'échantillon (tableau 21).

Tableau 21 : Nationalité des ménages selon les localités														
Nationalité	Abobo		Bouna		Duekoue		Korhogo		Man		Yopougon		Ensemble	
	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%
Ivoirienne	58	87,9	66	98,5	66	98,5	68	97,1	66	95,7	61	91,0	385	94,8
Burkinabè	1	1,5	0	0,0	0	0,0	1	1,4	1	1,4	2	3,0	5	1,2
Malienne	2	3,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	1	1,4	1	1,5	4	1,0
Guinéenne	1	1,5	0	0,0	0	0,0	0	0,0	1	1,4	2	3,0	4	1,0
Sénégalaise	2	3,0	0	0,0	1	1,5	0	0,0	0	0,0	0	0,0	3	0,7
Autre	2	3,0	1	1,5	0	0,0	1	1,4	0	0,0	1	1,5	5	1,2
TOTAL	66	100,0	67	100,0	67	100,0	70	100,0	69	100,0	67	100,0	406	100,0

Source: Évaluation finale PBF, ONUFEMMES/UNICEF, 2018

Pour les 385 ivoiriens, on s'est intéressé à leur nationalité. L'inventaire des réponses d'ensemble montre que les groupes ethniques les plus évoqués sont Gour (35,2%), Akan (22,0%), Krou (19,4%) et Mandé du Nord (15,3%). Regardé par sexe, les proportions se présentent dans le même sens. Aussi bien chez les hommes que les femmes/jeunes filles, les Gour viennent en tête, suivi des Akan et des Krou (tableau 22).

Tableau 22 : Groupe ethnique selon le sexe par localité														
Masculin														
Ethnies	Abobo		Bouna		Duekoue		Korhogo		Man		Yopougon		Ensemble	
	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%
Akan	14	61	3	10	2	8,0	3	10,7	1	4,3	7	36,8	30	20,1
Gour	3	13	17	55	16	64,0	21	75,0	3	13,0	1	5,3	61	40,9
Krou	2	9	1	3	7	28,0	1	3,6	6	26,1	6	31,6	23	15,4
Mandé du Sud	1	4	0	0	0	0,0	0	0,0	10	43,5	3	15,8	14	9,4
Mandé du Nord	3	13	10	32	0	0,0	3	10,7	3	13,0	1	5,3	20	13,4
Naturalise	0	0	0	0	0	0,0	0	0,0	0	,0	0	,0	0	0,0
Préfère ne pas répondre	0	0	0	0	0	0,0	0	0,0	0	,0	1	5,3	1	0,7
TOTAL	23	100,0	31	100,0	25	100,0	28	100,0	23	100,0	19	100,0	149	100,0

Féminin														
Groupe ethnique	ABOBO		BOUNA		DUEKOUE		KORHOGO		MAN		YOPOUGON		Ensemble	
	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%
Akan	22	63	3	9	0	0,0	0	0,0	2	4,7	28	65,1	55	23,2
Gour	2	6	15	43	23	56,1	31	77,5	4	9,3	8	18,6	83	35,0
Krou	1	3	1	3	17	41,5	1	2,5	24	55,8	1	2,3	45	19,0
Mande du sud	1	3	0	0	0	0,0	8	20,0	12	27,9	5	11,6	26	11,0
Mande du nord	8	23	16	46	1	2,4	0	0,0	1	2,3	1	2,3	27	11,4
Naturalise	1	3	0	0	0	0,0	0	0,0	0	,0	0	,0	1	,4
Préfère ne pas répondre	0	0	0	0	0	0,0	0	0,0	0	,0	0	,0	0	,0
Total	35	100,0	35	100,0	41	100,0	40	100,0	43	100,0	43	100,0	237	100,0

Source: Évaluation finale PBF, ONUFEMMES/UNICEF, 2018

3.3.1.6 Alphabétisation

La question « Savez-vous lire et écrire ? » a été posée aux répondants. Deux tiers d'entre eux (63,8%) savent lire et écrire. Seulement, 30,5 % des enquêtés ont déclaré ne pas savoir ni lire ni écrire. L'analyse selon le sexe fait ressortir un plus grand nombre d'analphabètes chez les femmes (34,4%) que chez les hommes (tableau 23).

Tableau 23 : Répartition des enquêtés selon l'alphabétisation par sexe														
Masculin														
Alphabétisation	ABOBO		BOUNA		DUEKOUE		KORHOGO		MAN		YOPOUGON		Ensemble	
	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%
Sais lire seulement	0	0	6	19	1	4,0	0	0,0	3	11,5	1	5,0	11	6,9
Sais écrire seulement	1	4	0	0	0	0,0	0	0,0		,0	0	,0	1	,6
Ni lire ni écrire	3	12	16	50	4	16,0	11	36,7	4	15,4	1	5,0	39	24,5
Sais lire et écrire	22	85	10	31	20	80,0	19	63,3	19	73,1	18	90,0	108	67,9
TOTAL	26	100,0	32	100,0	25	100,0	30	100,0	26	100,0	20	100,0	159	100,0
Féminin														
Alphabétisation	ABOBO		BOUNA		DUEKOUE		KORHOGO		MAN		YOPOUGON		Ensemble	
	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%
Sais lire seulement	2	5,0	1	3	1	2,4	0	0,0	3	7,0	1	2,1	8	3,2

Sais écrire seulement	0	0,0	0	0	0	0,0	0	0,0	3	7,0	0	,0	3	1,2
Ni lire ni écrire	8	20,0	16	46	13	31,0	23	57,5	14	32,6	11	23,4	85	34,4
Sais lire et écrire	30	75,0	18	51	28	66,7	17	42,5	23	53,5	35	74,5	151	61,1
TOTAL	40	100,0	35	100,0	42	100,0	40	100,0	43	100,0	47	100,0	247	100,0

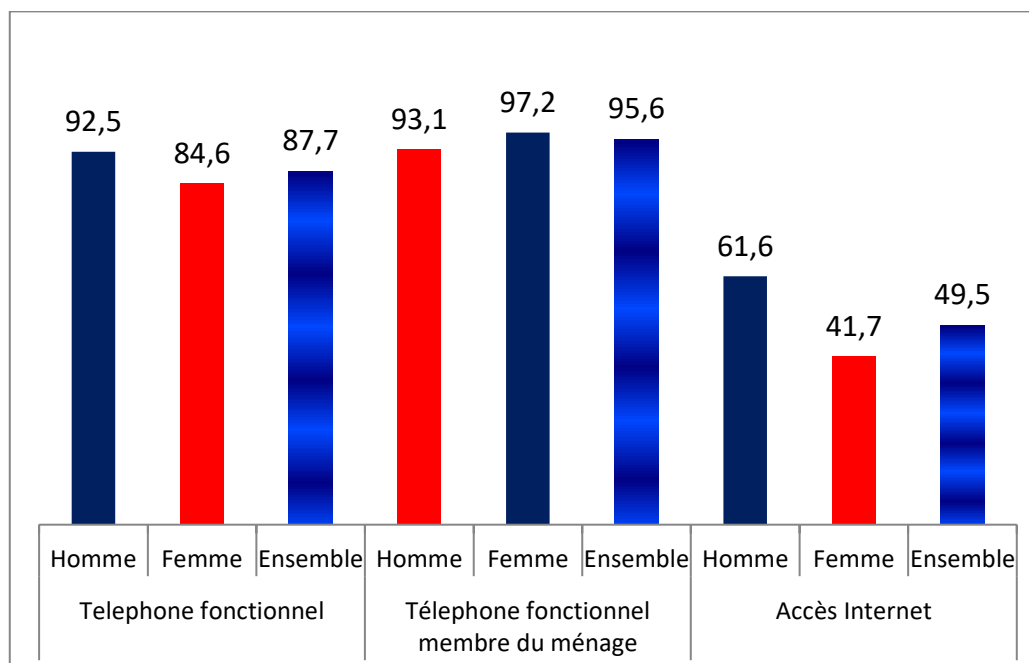
Source: Évaluation finale PBF, ONUFEMMES/UNICEF, 2018

Le tiers des femmes est analphabète contre le quart (24,5%) des hommes. C'est à Korhogo qu'on trouve le plus de femmes (57,5%) et d'hommes (36,7%) qui ne savent ni lire ni écrire.

3.3.1.7 Capacité de communication et accès à internet

Le projet évalué est relatif à l'alerte précoce et les réseaux d'informations. Cela exige qu'on soit connecté à travers les moyens de communication et l'internet. A la question de savoir si les enquêtés avaient un téléphone portable fonctionnel, près de neuf sur dix (87,7%) ont répondu par l'affirmative. Le chiffre est plus important (95,6%) quand il s'agit de savoir si un membre du ménage possède un téléphone portable fonctionnel (figure 1). On n'observe pas de différence particulière entre les femmes et les hommes en matière de capacité à communiquer via un téléphone portable. La différence devient perceptible quand il s'agit de l'accès à l'internet. Seulement 41,7% des femmes ont déclaré avoir accès à internet contre 61,6% des hommes, une différence de 20 points. Dans l'ensemble, moins de la moitié des répondants (49,5%) a accès à la navigation sur le Web (figure 1), outil indispensable pour s'informer et informer les autres.

Figure 1 : Possession de téléphone portable et accès à l'internet



Source: Évaluation finale PBF, ONUFEMMES/UNICEF, 2018

3.3.2 Evolution des connaissances

Constat 10: La quasi-totalité des enquêtées sait ce qu'est un mécanisme d'alerte précoce. Les alternatives non violentes les plus connues sont la médiation (72,2%) et la conciliation (38,7%). Deux enquêtés sur trois (68,5%) ont mentionné le dialogue comme mode adéquat de gestion des conflits.

3.3.2.1 Connaissance de la notion de mécanisme d'alerte précoce

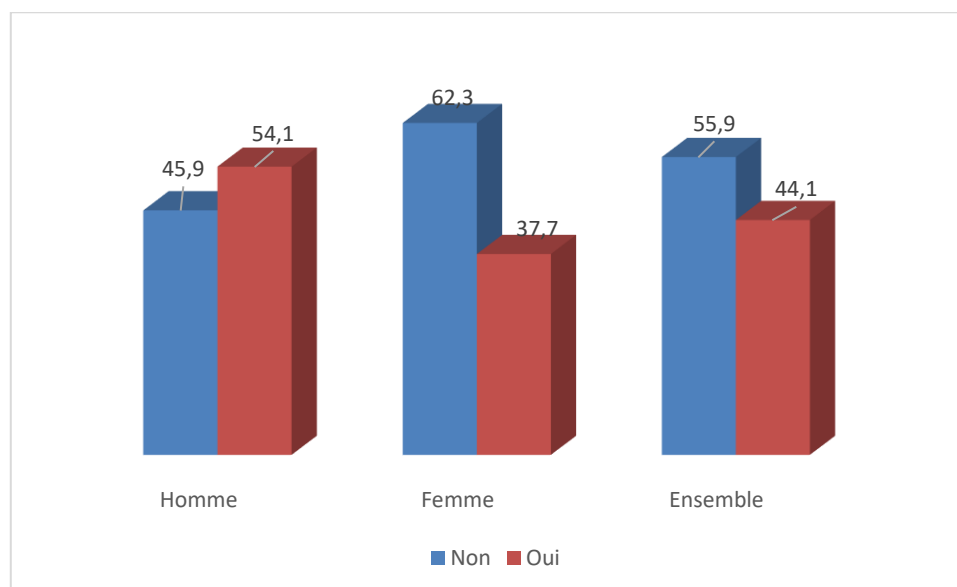
Durant l'évaluation, on a posé la question « savez-vous ce que c'est un mécanisme d'alerte précoce des conflits? ». Sur 406 personnes interrogées, 397 ont répondu par l'affirmative (97,8%). La notion de mécanisme d'alerte précoce a donc été vulgarisée au sein des populations cibles du projet. Les émissions de radio, les sensibilisations de masse dans les quartiers, les rencontres d'informations des leaders de communauté ont contribué à cette connaissance. Définissant cette notion, **CKV** a dit ceci « On sait que, quand il ya quelque chose, il faut avertir le chef et on règle. Moi j'ai appelé ça « les renseignements généraux ».

FGK appuie « Bon, je peux dire que l'alerte précoce, c'est le fait de réagir rapidement quand il y a un conflit.... ». Pour **KE** « Un système d'alerte, c'est un système qui permet de prévenir le conflit par les réseaux que l'on met en place et il ya certaines personnes qui envoient les informations et d'autres structures qui analysent les sources de ces informations, vérifient la fiabilité de l'information et transmettent aux personnes ressources pour la gestion de ce conflit ».

3.3.2.2 Connaissance des mécanismes traditionnels d'alerte précoce / résolution des conflits

A la question de savoir si les personnes interrogées connaissaient les mécanismes traditionnels d'alerte précoce / résolution de conflits, 44,1% des enquêtés ont répondu par l'affirmative contre 55,9% de Non. La connaissance des mécanismes d'alerte précoce est plus remarquée chez les hommes que les femmes avec des pourcentages respectifs de **54,1%** et **37,7%** (figure 2).

Figure 2: Connaissance des mécanismes traditionnels d'alerte précoce / résolution de conflits (n=406)

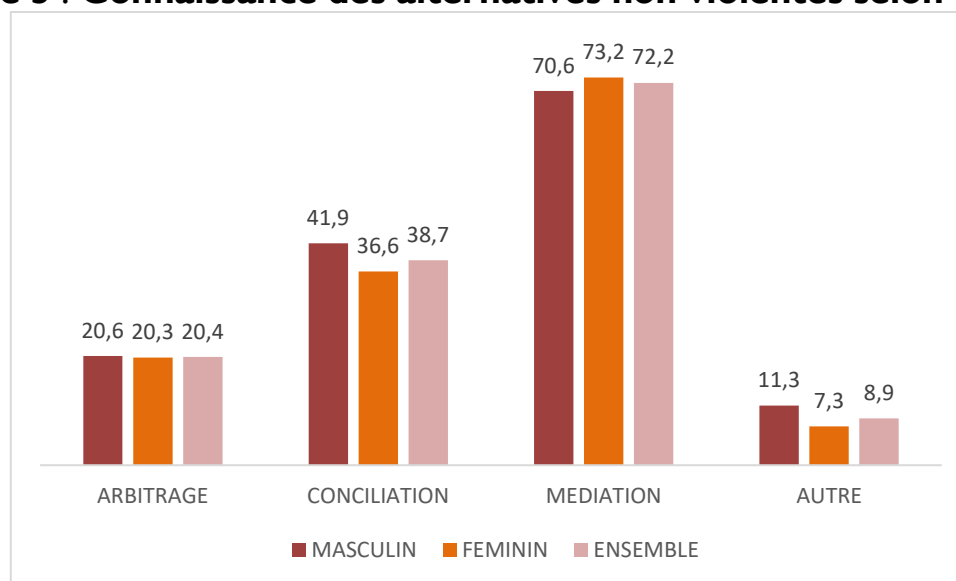


Source : Evaluation finale PBF, ONUFEMMES/UNICEF, 2018

3.3.2.3 Connaissance des alternatives non violentes

La connaissance des alternatives non violentes par la communauté a été appréhendée par la question « Selon vous, quelles sont les alternatives non violentes et gestion de conflits que vous connaissez? ». La question était à choix multiples. L'inventaire des réponses des interviewés donne une connaissance plus importante (72,2%) de la « médiation ». Ensuite vient la conciliation (38,7%) et l'arbitrage (20,4%) (Figure 3).

Figure 3 : Connaissance des alternatives non violentes selon le sexe



Source : Evaluation finale PBF, ONUFEMMES/UNICEF, 2018

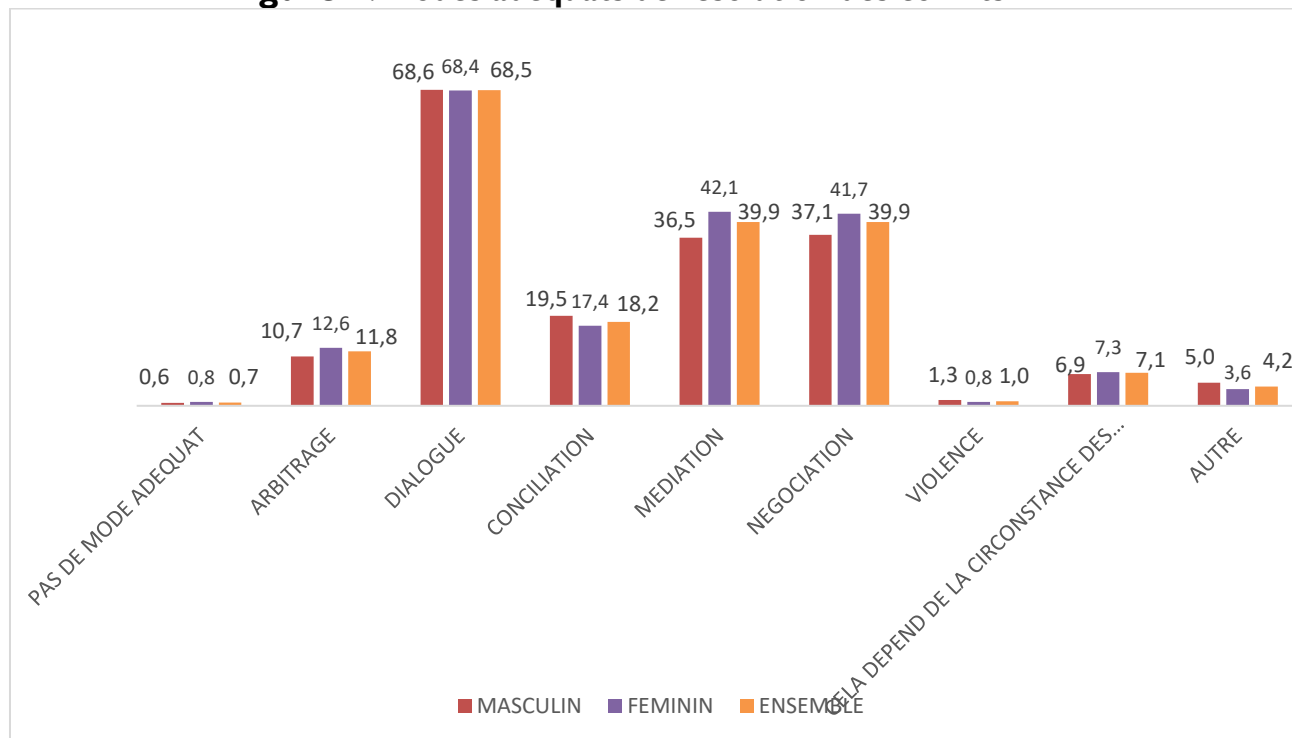
Le rapport de l'étude de référence a donné 79,0% des femmes et jeunes filles qui connaissaient la médiation, 55,6% la conciliation et 36,8% l'arbitrage. **Les chiffres de connaissance de la médiation restent relativement stables et ceux de la conciliation et l'arbitrage en baisse de plus de dix points.**

3.3.2.4 Connaissance des modes adéquats de résolution de conflits

Durant l'enquête, on a demandé aux répondants, quels étaient les modes adéquats de résolution des conflits. Deux enquêtés sur trois (68,5%) ont

mentionné le dialogue tandis que près de 40% ont déclaré à la fois comme mode adéquat la médiation et la négociation (figure 4).

Figure 4: Modes adéquats de résolution des conflits



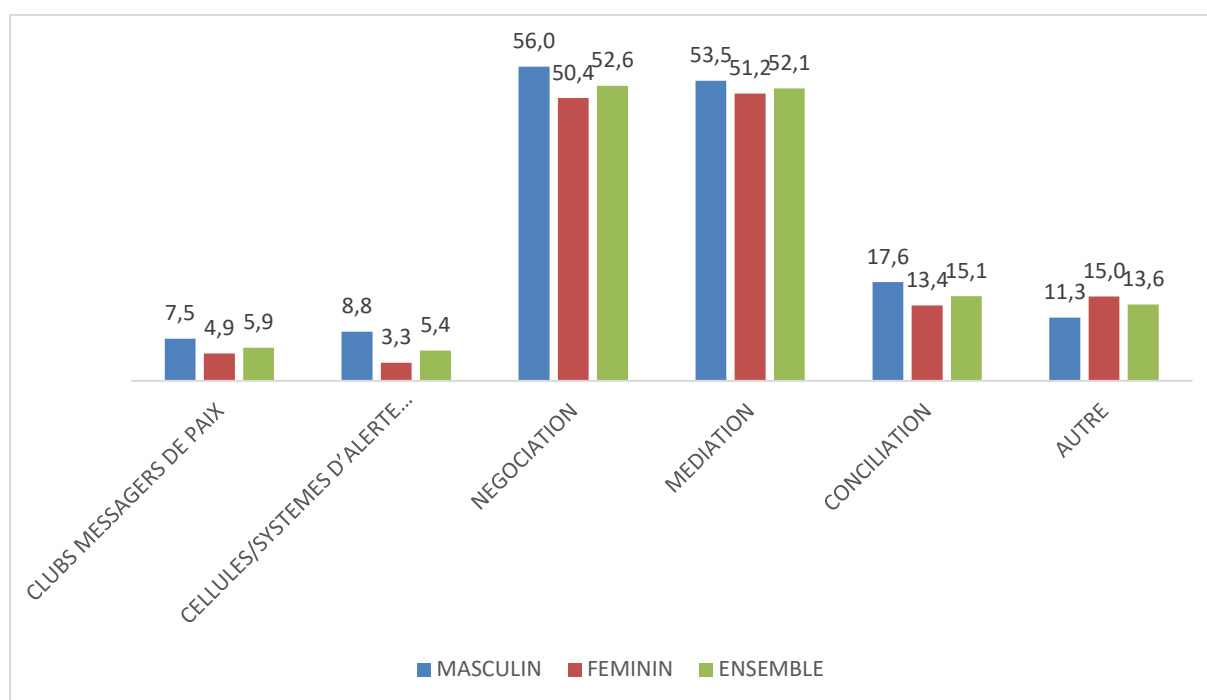
Source : Evaluation finale PBF, ONUFEMMES/UNICEF, 2018

Regardé par sexe, on constate que les pourcentages sont très proches pour les deux sexes bien qu'ils soient légèrement en faveur des femmes. Pour le dialogue on obtient respectivement 68,7% pour les femmes et 68,1% pour les hommes suivi de 42,3% et 36,3% pour la médiation. Au titre de la négociation, 41,9% des femmes l'emportent contre 36,9% des hommes.

3.3.2.5 Connaissance des mécanismes de gestion de conflits

En observant la figure 5, on constate que la négociation (52,6%) et la médiation (52,2%) sont les mécanismes de gestion de conflits les plus connus par les populations interrogées.

Figure 5: Mécanismes de gestion des conflits connus



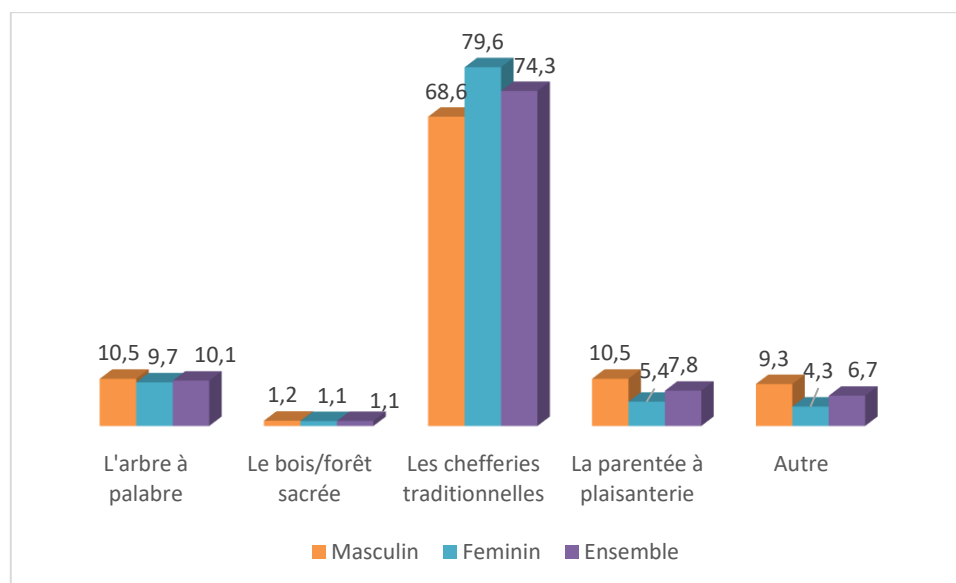
Source : Evaluation finale PBF, ONUFEMMES/UNICEF, 2018

Ils sont suivis de loin par la conciliation (15,1%). Les chiffres ne diffèrent pas quand on les analyse selon le sexe.

3.3.2.6 Mécanismes traditionnels de résolution de conflits

Dans l'ensemble, 74,3% de la population affirme que le mécanisme le plus utilisé pour la résolution des conflits traditionnels est "les chefferies traditionnelles". Que ce soit les femmes (79,6%) où les hommes (68,6%), ils reconnaissent seulement comme mécanisme de règlement des conflits traditionnels les chefferies traditionnelles (figure 6).

Figure 6: Mécanismes traditionnels utilisés pour la résolution des conflits traditionnels
(Masculin n=86, Féminin n= 93)



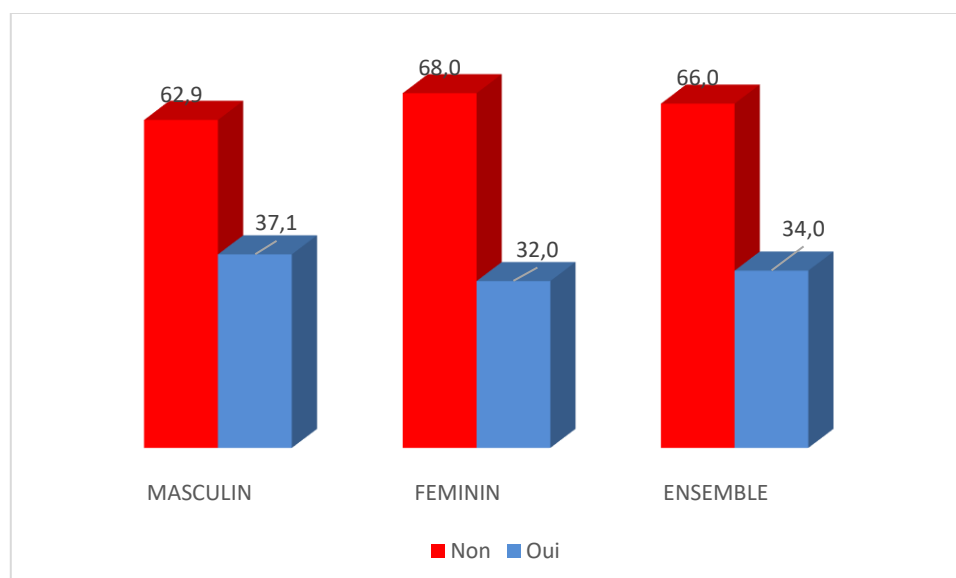
Source : Evaluation finale PBF, ONUFEMMES/UNICEF, 2018

Une minorité non négligeable des hommes (10,5%) et des femmes déclare que c'est l'arbre à palabre quand 10,5% des hommes déclare que c'est la parenté à plaisanterie.

3.3.2.7 Médiatrices et gestion de conflits

Seulement le tiers des populations interrogées (34,0%) connaît les médiatrices. Les chiffres évoluent dans le même ordre chez les hommes (37,1%) et femmes (figure 7).

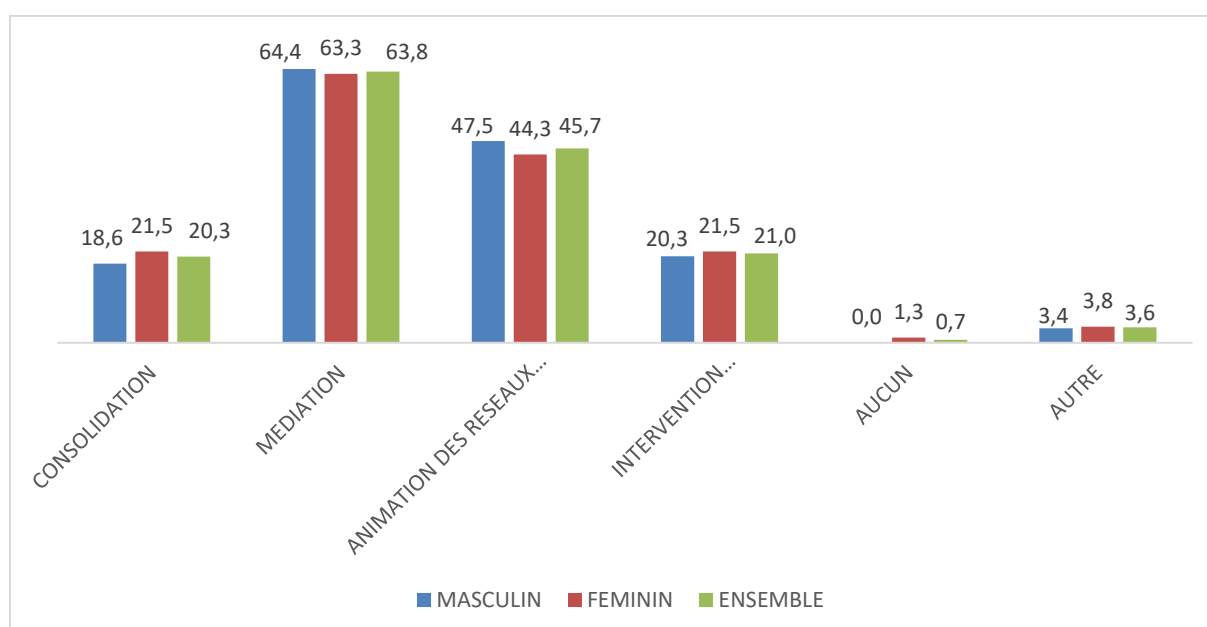
Figure 7: Connaissez-vous les femmes médiatrices impliquées dans la résolution des conflits (n=406)



Source : Evaluation finale PBF, ONUFEMMES/UNICEF, 2018

S'agissant du rôle des femmes médiatrices, deux **personnes** sur trois (63,8%) savent qu'elles gèrent les conflits par le processus de médiation et la moitié (45,7%) sait qu'elles animent les réseaux d'information (figure 8).

Figure 8: Rôle et place des femmes dans les mécanismes de prévention (Masculin n=59, Féminin n= 79)



Source : Evaluation finale PBF, ONUFEMMES/UNICEF, 2018

3.3.3 Evolution des normes de genre

Constat II : Le projet a emmené la libération de la parole chez les femmes. Elles connaissent leurs droits et participent désormais à la prise de décision. Des femmes ont été promues en intégrant le tribunal coutumier.

Le projet avait pour cible principale les femmes et les jeunes filles équilibrant ainsi les rapports sociaux de sexe en matière de prise de parole et de gestion de conflits.

3.3.4.1 Considération du droit des femmes

La charte africaine des droits de l'homme et des peuples stipule en son article 10 que « *Les femmes ont droit à une existence pacifique et ont le droit de participer à la promotion et au maintien de la paix* ». La mise en œuvre du projet PBF a contribué à donner la voix à la femme dans les différentes communautés cibles.

Chez les sénoufos par exemple, la femme n'a pas droit à la parole, à la prise de décision dans la communauté et même dans son foyer et leur implication dans les mécanismes d'alerte précoce était considéré comme inexistante. Les données collectées donnent seulement une proportion de 37,4% de femmes/jeunes filles impliquées dans les mécanismes d'alerte précoce. On le réalise en lisant les dires de **ECM** « *Ce qu'on a pu constater c'est que la femme n'a pas droit à la parole. **Le projet a emmené la libération de la parole.** Très souvent, ceux qui ont droit à la parole, ce sont les hommes. On fait place à un jeune par rapport à une femme. Elles ont peur de l'exprimer même quand elles vivent des situations difficiles* ». **II** poursuit « *Les zones de l'Ouest, ici dans le monde rural, la place de la femme est marginale, secondaire par rapport à l'homme quant à la prise de décisions sur la communauté. Cependant, on reconnaissait que les femmes étaient de bonnes conseillères, ça les communautés le reconnaissent. L'un des enjeux était d'amener un changement du rôle de la femme* ».

Ce projet est venu donc réduire cette disparité. **CKV** nous instruit là-dessus : « Les cibles, c'est surtout les femmes, c'est ce qu'on fait au village. Chez nous les senoufos, on n'implique pas les femmes mais le projet, nous dit d'impliquer les femmes, la jeunesse aussi, car ils sont la cible des personnes qui font les mauvaises choses ».

KEI ajoute « **L'objectif du projet, c'est aussi permettre aux jeunes filles de participer à la prise de décision et les instruire sur leurs droits** ». **MPK** ajoute

« Chez nous ici, les femmes n'ont pas droit à la parole mais avec le projet, on a fait une sensibilisation au quartier ici avec IFEF et on a impliqué les jeunes filles ».

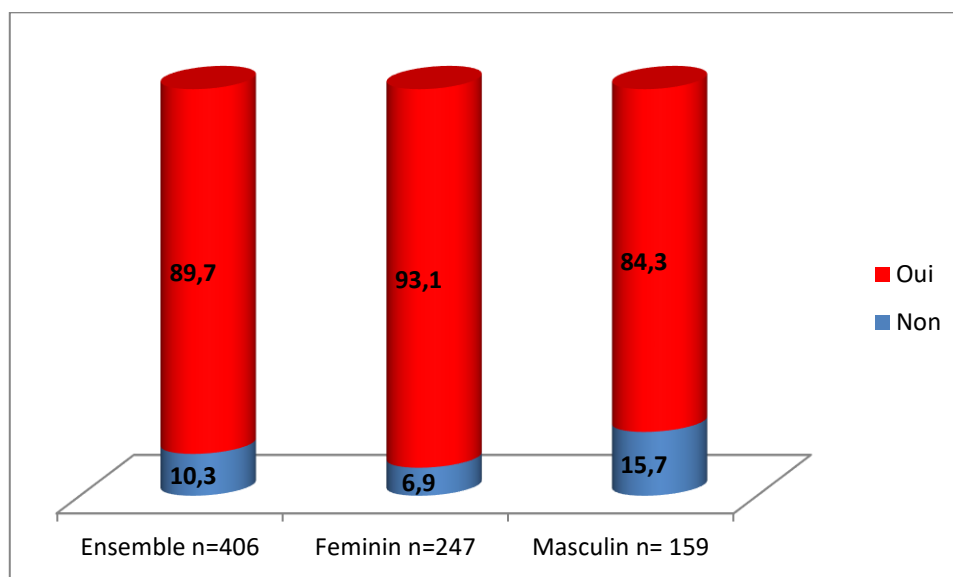
Il y a un début d'implication des femmes dans la prise de décision comme le souligne **CV** « La femme règle les problèmes, elle a l'autorité de prendre la parole. Elle peut être dans le groupe du chef pour prendre des décisions ».

Dans les écoles aussi, les jeunes filles arrivent à sensibiliser leurs collègues. Lisons **ECM** « Hier, on était au collège de Teampleu. Voici des jeunes filles qui avaient des complexes, du mal à tenir la parole devant les autres. Avec ces formations, ces jeunes filles aujourd'hui arrivent à sensibiliser leurs collègues. Les garçons voient que ces filles ont commencé à prendre plus confiance en elles, et il y a un changement. On les appelle « les filles de projet ». Elles s'expriment mieux que par le passé, celles qui étaient vu comme des personnes vulnérables sont perçues comme des personnes qui comptent ».

3.3.4.2 Participation des femmes à la gestion des conflits

La question suivante a été posée durant l'enquête : les femmes/jeunes filles peuvent-elles être des actrices de paix et de cohésion sociale ? La quasi-totalité des interviewés (**89,7%**) a répondu par l'affirmative (figure 9).

Figure 9: Opinions des enquêtés sur le fait que les femmes peuvent être actrices de paix ou non



Source: Évaluation finale PBF, ONUFEMMES/UNICEF, 2018

Neuf enquêtés sur dix estiment donc que les femmes et jeunes filles peuvent être actrices de la paix et de cohésion sociale. Celles qui étaient marginalisées, mises au second plan, vulnérables, complexées sont vues aujourd'hui, comme celles qui comptent et siègent même dans le tribunal coutumier. **Elles participent à la gestion des conflits.** ECM relate ceci « A Baghoua à Duekoué, le chef de village a décidé de faire **la promotion des femmes en intégrant des femmes dans le tribunal coutumier.** Après leur formation sur le projet, les femmes ont formulé une demande et le chef a accepté ». TZ ajoute : « **Les femmes seront désormais impliqués dans la gestion des conflits** en général mais à leur niveau elles le font déjà bien car on n'a jamais intervenu mais il y a la cohésion sociale et le vivre ensemble dans le village ».

En comparaison avec les chiffres découlant de l'étude de base où la proportion de personnes qui reconnaissent le rôle central que devraient jouer les femmes et les jeunes filles dans le processus de préservation de la paix sociale et, le cas échéant, dans la résolution des conflits, constituait moins d'une personne sur trois (**22,5%**) tant au niveau des hommes que dans la population féminine, on

observe une forte amélioration (de 22,5% à 89,7%) quant à la perception de la population vis-à-vis de la femme dans la résolution des conflits. **On peut conclure que la perception sur les femmes a changé depuis l'étude de référence.** Comme nous l'avons signifié dans les limites de l'étude, le projet y a sûrement contribué. Cela se voit dans les prises de décisions d'autorités locales de vouloir accorder une place à la femme dans la société. *« Il y avait des chefs qui ont pris la parole pour dire que désormais, dans ce qu'ils vont faire, ils vont impliquer les femmes dans les décisions qu'ils vont prendre quoi ».* **Le projet PBF a favorisé la présence des femmes dans la prise de décision des autorités villageoises,** certains chefs communautaires exigeant désormais que les femmes médiatrices soient toujours présentes chaque fois qu'un conflit doit être réglé. **CV** l'atteste en ces termes *« La femme règle aussi les problèmes, elle a l'autorité de prendre la parole. Elle peut être dans le groupe du chef pour prendre des décisions ».* L'enquête auprès de la population révèle que, près de **80,0%** des femmes/jeunes filles ont une très haute opinion d'elles en matière de gestion de conflit et affirment être capable de gérer pacifiquement un conflit (tableau 24). Cette proportion de femmes et jeunes filles ayant signifié une capacité à gérer un conflit et agir en tant que médiatrices qui était déjà importante (88,4%) lors de l'étude de base est restée relativement stable.

Tableau 24 : Capacité à gérer pacifiquement un conflit en tant que médiatrice														
	Localité													
	Abobo		Yopougon		Bouna		Korhogo		Duékoué		Man		Ensemble	
	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%
Non	13	32,5	11	23,4	3	8,6	9	22,5	4	9,5	12	27,9	52	21,1
Oui	27	67,5	36	76,6	32	91,4	31	77,5	38	90,5	31	72,1	195	78,9
Total	40	100,0	47	100,0	35	100,0	40	100,0	42	100,0	43	100,0	247	100,0

Source: Évaluation finale PBF, ONUFEMMES/UNICEF, 2018

Les femmes/ jeunes filles de Bouna et Duékoué affirment être capables de gérer des conflits en grand nombre avec respectivement 91,4% et 90,5% d'entre elles.

Les femmes et jeunes filles ont décidé de jouer un rôle important par cette nouvelle fonction de médiatrice, comme atteste les propos de **FFK** : « *Je pense que les filles jouent un rôle très important dans la gestion des conflits parce qu'elles sont impartiales et elles sont beaucoup écoutées et donnent de bon conseil* ». Certaines attestent même s'impliquer à 100%. Pour **FFK** « *Je dirais qu'elles sont actives parce qu'on voit de plus en plus les femmes impliquées dans les conflits et elles veulent se faire entendre, conseiller et comme elles sont les plus touchées donc elles sont capables de les résoudre* ».

La gestion des conflits est devenu un « sacerdoce » pour certaines enquêtées voir même un nouveau comportement vis-à-vis d'elles même et de la communauté toute entière comme l'explique **MPK** : « *Je ne savais pas que le travail qu'on faisait était sérieux, tu ne peux pas être médiatrice et faire des palabres, on a appris comment prendre la parole, on a du respect, on a des secrets, on a mis des gens en confiance par rapport aux personnes qui nous informent des conflits et leur dire ce n'est pas le rôle d'une médiatrice de dévoiler les gens* ».

Les femmes médiatrices ont démontré leurs capacités à travers les activités qu'elles ont menées. C'est ce que qu'explique **BD** dans ses dires « *On a fait la médiation dans les ménages, on a fait ça aussi. Avec notre mégaphone là, on prend souvent, on va dans le marché, et puis on dit aux gens si il y a un truc qui veut se passer à Bagouho comme ça, que vous entendez en tout cas, on n'a qu'à nous dire, venez nous prévenir. Nous sommes là pour ça* ». Parlant d'un fait qui s'est produit lors de l'élection municipale/régionale couplée, **BA** déclare « *Au cours de l'élection, un candidat a appelé pour signifier que l'adversaire cherchait des histoires. On est allé et on a réglé cela* ».

Grâce au projet, les jeunes filles, sont capables de gérer les conflits même en dehors des établissements. Écoutons le témoignage de **FFG** « *J'étais à la maison et deux filles se battaient à cause d'un garçon. Ça m'a énervé, j'ai mis un frein à leur discours. J'ai temporisé et je les ai fait assoir disant si vous vous battez à cause de ce*

garçon-là, Il va vous donner quoi ? Au lieu de vous battre pour vos études pour avancer c'est pour un garçon. Lui il ne pense pas à vous. S'il vous met enceinte, vous allez rester à la maison et lui continuera ces études pour devenir un grand homme. Et quand il va te rencontrer, tu vas lui dire que tu as un enfant de lui, il ne va même pas d'écouter ». **Une autre** ajoute « moi, cela s'est passé entre mon grand frère et ma grande sœur, les deux ne se parlaient pas en fait. Genre le petit frère disait toujours ma grande sœur ne se préoccupe pas de moi et vice-versa. Moi je suis restée au milieu au fait. J'étais chez ma grande sœur mais j'ai préféré venir rester chez mon frère et je lui disais chaque fois c'est ta grande sœur, il faut l'appeler. Aujourd'hui je peux dire ça va. Les deux causent. Tout est rentré dans l'ordre » (Focus Group Filles Yopougon)

3.3.4 Effets du projet sur les communautés et les femmes

Constat 12 : Les femmes/ jeunes filles restent à l'écoute de la communauté. Elles signalent et gèrent des faits allant des grèves dans les établissements au grand banditisme. Le projet a renforcé la cohésion sociale, les liens entre la communauté et les femmes.

Le projet étant de courte durée et à peine achevé, les effets relatés sont ceux immédiats, induits par l'initiative, la transformation de la communauté devant être observée beaucoup plus tard. Il y a la signalisation des cas de conflits, l'amélioration des capacités des femmes pour la gestion des conflits et le renforcement de la cohésion sociale.

3.3.4.1 Signalisation, prévention et médiation des conflits

Le projet PBF a été une réponse à la diminution des conflits par la signalisation des faits potentiels pouvant les enflammer. **Les faits signalés vont des grèves dans les établissements au banditisme des voyous de quartiers autour des écoles.** FFK relate le cas d'une grève évitée « Bon, on a une fois utilisé l'alerte précoce devant moi. C'était pour éviter une grève et les élèves eux-mêmes sont allés

alerter les éducateurs, eux à leur tour sont allés voir le proviseur et ils ont trouvé une méthode pour prévenir la grève et le conflit a été évité »(Focus groups filles Korhogo). Un des acteurs **KEI** nous présente la technique utilisée pour résoudre **le cas de banditisme**« La technique d'alerte, c'est la mise en place de petit réseau d'information. Nous ici, nous sommes au milieu de deux quartiers animés de banditisme et donc ce réseau nous informe de tout ce qui se passe, parce que nous n'avons pas de clôture, donc les jeunes voyous de deux quartiers viennent ici pour régler leur compte. Ce réseau nous informe et nous prenons nos dispositions ». **FFG** poursuit «Depuis la création du groupe, on a constaté qu'il y a moins de bagarres. Mais pour gérer les conflits ce n'est pas facile de fois. D'autres élèves viennent d'ailleurs pour se battent avec ceux d'ici ce sont des conflits de supériorité. Souvent c'est dangereux, ils se battent avec les couteaux mais on prend notre courage à deux mains et on va s'arrêter puis on parle » (Focus groups Yopougon).

Les actions des bénéficiaires du projet ont permis la vigilance sur le phénomène de « bon chauffeur » et « Poro ». Le premier consistait une source de blessures et pertes en vies humaines lors des accidents occasionnées par les mobylettes qui font les parades lors de mariages. Le deuxième était une prise forcée de forêt que les personnes déclaraient sacré après. Les imams, les chefs de village ont été approchés pour atténuer ces phénomènes. **CKV** rapporte un fait sur ces phénomènes « Quand je sens quelque choses, je fais appel à l'Imam et il fait la sensibilisation à la mosquée. Le phénomène de « bons chauffeurs » qui tuent les gens n'importe comment ici, je ne suis pas musulman mais j'implique l'imam car ce sont les petits dioulas qui font ça. Il y a aussi le phénomène de « poro » qui prennent les forêts des gens pour devenir classées...c'est tout ça la prévention précoce ».

La médiatrice **MPY** partage l'expérience d'un cas de conflit de couple évité. Le potentiel divorce s'est mué en une dot« Plusieurs conflits résolus mais celui qui m'a marqué, c'est celui d'un couple. Ils avaient un enfant et les conditions n'étant pas bien remplis. La tante et la dame ont comploté et la dame est partie avec l'enfant du monsieur. J'ai rencontré l'homme dans la rue en larmes et je lui demandé la raison de

ce chagrin, il m'a tout expliqué. Je suis allé voir la tante, lui disant qu'il n'était pas bon, de partir avec l'enfant d'autrui, car si le père était en colère, l'enfant pourrait tomber malade. J'ai continué la négociation des deux côtés. J'ai dit à l'homme de se réconcilier avec sa belle tante, chose qu'il a faite. La tante très contente de son action, est venue me dire, merci. J'ai profité pour lui dire de faire venir la dame et l'enfant, et tout c'est bien passé, il est sur point de faire la dot ».

La prévention et la médiation des conflits se fait aussi dans les écoles. Lors du focus Group des filles à Yopougon, **FFG** a expliqué l'approche utilisée lors de bagarre entre élèves « **J'ai géré au moins quatre conflits**. Ce ne sont pas des conflits graves. Moi mon procédé, c'est de comprendre avant de m'initier dans le problème des gens. La première fois, c'était compliqué, quand je suis allé voir les gens, ils ont dit, toi, quittes là ! Va faire tes devoirs en classe. Cela m'a vexé, mais j'ai pris mon courage à deux mains et je suis allée m'arrêter et je leur ai dit, ne regarde pas ma classe ou ma taille, expliquez-moi, je vais régler puis aller en classe. J'ai fait appel à un éducateur qui par la suite qui a réglé le conflit ».

L'élève **FGK**, membre d'un club messenger de la paix, a révélé le contenu des **cinq C** pour bien réussir une bonne médiation. Il dit ceci « En tant que messenger de la paix, j'ai reçu la formation sur les « cinq C » : **C**hercher à savoir, qui est en conflit ; **C**almer ; **C**hercher la raison ; **C**onvaincre et **C**hercher un terrain d'entente » (Focus Group Garçons Korhogo). Une consœur du focus filles, **FFK** nous explique le processus de gestion de conflits: « D'abord, on a appris que les médiatrices sont impartiales, lorsqu'on est en face d'un conflit on ne prend pas de parti. On les fait assoir autour d'une chaise de médiation pour qu'ils puissent parler à tour de rôle de ce qui les a poussé à faire ce conflit et les amener à se pardonner sans donner raison, ni tort à quelqu'un ». **FGK** ajoute « Bon, la façon dont on procède ici, on n'a pas le droit de réagir très vite et les gens qui sont en palabre, ils sont énervés donc on cherche des informations autour et après on cherche à trouver des solutions quand eux même reconnaissent leur faute ». Un autre élève nous dévoile la méthode de soumission et le sang-froid avant d'intervenir : « D'abord, la méthode de soumission et être

neutre c'est-à-dire ne pas voir un ami se bagarrer et puis dire que c'est mon ami, nous on cherche à savoir la racine, ce qui ne va pas, on va au fond. On ne va pas sur le champ leur demander ce qui se passe, on laisse à ce que le sang soit froid avant d'aller intervenir ».

Des femmes ne pouvaient pas s'exprimer en public disait l'interlocuteur **MPY** mais **le projet est venu rehausser leur estime d'elles-mêmes** et faire ressortir ce qu'elles ont en elles. Lisons-le « Pour moi hein, le projet a bien marché car l'allure où ça va, avec la formation que j'ai reçu, **moi qui ne pouvait pas parler avant**, je peux régler même des conflits. Pourtant avant je disais, affaire des gens je ne peux pas mettre ma bouche dedans ». **KE** atteste les atouts développés et les capacités éveillées chez les femmes « Je pense qu'elles ont toutes des atouts comme je le disais, nos jeunes filles ont montré qu'elles pouvaient gérer et la formation est venu leur donner un plus pour qu'elles soient un maillon essentiel dans la gestion des conflits ». **Grâce au projet, les femmes/ jeunes filles ont décidé de se prendre au sérieux et rester à l'écoute de la communauté** car on les connaît désormais. C'est ce que dit **MPK** « ... on est là, on est à l'écoute dans notre quartier on nous connaît, donc on doit se prendre au sérieux par rapport aux formations qu'on a reçu ». Elles ont maintenant confiance en elles-mêmes comme le confirme **TDR** « **Le premier changement, c'est l'estime de soi au niveau des femmes.** Le projet est venu comme une bouffée d'oxygène, il y a des choses qu'elles auraient voulu dire dans la communauté ».

3.3.4.2 Renforcement de la cohésion sociale, de l'harmonie, du vivre ensemble

La mise en œuvre du projet a emmené des femmes à se mettre ensemble à travers les groupes de femmes médiatrices, les clubs « mères élèves filles », les élèves des clubs de paix et les réseaux d'information a augmenté la communication entre les différentes entités de la communauté. Toutes choses qui ont renforcé l'harmonie et le vivre ensemble. Le leader communautaire **TZ**

affirme ceci « Actuellement, **tout le monde s'entend, la communauté est dans l'harmonie** et les femmes seront désormais impliquées dans la gestion des conflits en général mais à leur niveau elles le font déjà bien car n'a jamais intervenu mais il y a la cohésion sociale et le vivre ensemble dans le village ». Son collègue **CLA** va dans le même sens « Ça beaucoup changé aujourd'hui, ce projet a permis à nos femmes aujourd'hui de créer plusieurs associations puisqu'elles se sentent aussi responsable. Or avant, elles se sentaient au second plan. Aujourd'hui, elles trouvent que la femme a un droit d'apporter quelque chose à la paix, à la réconciliation ».

3.3.5 Résumé de l'évolution des indicateurs d'effet du projet

Le tableau 25 présente à la fois les chiffres obtenus pour certains indicateurs d'effet durant l'étude de référence et l'évaluation. Bien qu'elle ne soit pas un outil de mesure d'impact, la différence permet de se faire une idée de ce qui s'est passé depuis le projet. La comparaison des chiffres obtenus durant les deux enquêtes s'est fait à partir de tests de comparaisons de proportions (Annexe) qui apprécient l'existence d'une différence réelle et rejette celle due à une fluctuation d'échantillonnage.

Tableau 25 : Evolution des indicateurs d'effet depuis l'étude de base

Indicateurs d'effets	Etude de référence (%)			Evaluation finale (%)			Différence % (Explications)
	H	F	E	H	F	E	E
Pourcentage de la population cible reconnaissant l'importance de la participation des femmes dans les mécanismes locaux de prévention des conflits (Baseline : 22,50 Cible: +30% (35% de femme, 65 % d'homme))	22,5	22,5	22,5	84,4	93,1	89,7	Significative 67,2
Pourcentage des femmes et des jeunes filles capables de gérer pacifiquement et d'agir en tant que médiatrices Baseline : 88,4% Cible +40% par rapport a la situation de référence/Baseline		88,4	88,4		79,3	79,3	Significative Le chiffre était déjà élevé à la base -9,5
Proportion de femmes/jeunes filles disposant de capacités en matière de gestion des conflits ; Baseline : 10,9% Cible: 61,4 (+ 25%)		10,9	10,9		77,1	77,1	Significative 66,2
Proportion des femmes impliquées dans un processus de prévention des conflits au sein de la communauté ; Baseline : 35,5% Cible: (+30%)		35,5	35,5		32,1	32,1	Non significative. Le chiffre est resté le même, la variation est due aux fluctuations d'échantillonnage. Les femmes n'ont pas eu le temps de commencer à s'impliquer dans la prévention des conflits avant l'intervention de l'évaluation
Proportion de femmes/Jeunes filles disposant de connaissances sur les alternatives non-violentes et gestion des conflits		35,5	35,5		43,8		Significative. +8,3

Source: Évaluation finale PBF, ONUFEMMES/UNICEF, 2018

Une lecture attentive met en relief le fait que des effets substantiels ont été amorcés depuis le projet et ce en faveur du droit de la femme et de son rôle en matière d'alerte précoce et de prévention de conflits. Les propos de **FNO**

retracent bien cela « En ce qui concerne les objectifs, ceux de façon primaire ont été atteints. C'est difficile de dire que les gens ont changé de comportement car c'est un projet de perception. En termes de consolidation de paix, je ne peux me prononcer. Nous même, on a eu à faire une mission d'évaluation, on a rencontré les acteurs et on était content. **Le chef de village qui ne permettait pas à une femme d'assister à une réunion les invite aujourd'hui. Certaines femmes qui ne pouvaient pas parlé le font aujourd'hui. On voit qu'il y a une évolution de comportement, elles ont acquis de l'assurance, elles se sentent considérées car quand il y a des cas de conflits on les appelle.** Les chefs sont contents car ils se rendent compte qu'il y a des conflits que les femmes peuvent gérer que eux ne peuvent pas ».

3.4 DURABILITE OU PERRENITE DU PROJET

Constat 12 : Les populations sont actrices du projet, les chefs communautaires et autorités décentralisées sont impliqués, les médiatrices et messagers de la paix sont équipés en matériel de sensibilisation.

Les partenaires locaux ont été les acteurs de mise en œuvre du projet. Les femmes issues d'associations pérennes comme les CMEF ont été formées. Celles-ci travaillaient bien avant le projet et devraient continuer à jouer leur rôle en faveur de l'école. Les médiatrices issues de communautés ont été renforcées et dotées de matériels de travail qu'elles devraient aussi utiliser pour générer des fonds pouvant leur permettre de poursuivre la médiation des conflits. Les bases de la durabilité du projet ont été posées à travers l'implication communautaire, le renforcement des capacités des acteurs et leaders communautaires, l'accompagnement des femmes et jeunes filles dans l'alerte et la gestion des conflits.

3.4.1 Implication des communautés

Dans toutes les localités, le projet a débuté par une mission d'information et de sensibilisation des autorités et chefs communautaires coutumiers et religieux sur le rôle que peut jouer la femme dans l'alerte précoce et la gestion des conflits. Cela fut suivi d'une formation de ces derniers sur la thématique afin de les donner de comprendre le bien fondé, les aboutissants du projet et donner l'opportunité aux bénéficiaires de pouvoir travailler après. On assiste à un investissement de certains leaders dans la recherche constante de la paix. C'est ce que narrâtes **SOM** « *En tant que catéchiste, je rapproche le peuple lobis et peuhls par la parole de Dieu* ». **Un autre religieux** ajoute « *J'ai parlé de ça même vendredi à la mosquée* ». Les autorités traditionnelles ne restent pas en marge. **CV** s'exprime « *En tant que chef du village, j'interviens dans les conflits, je parle de la cohésion sociale* ». Cette implication des leaders est à saluer dans une perspective de pérennité.

Pour **FNO**, la première clé de durabilité est **l'implication de la partie nationale**. Lisons ces propos qui illustrent tout l'appui apporté à l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale qui a pour mandat de développer le mécanisme d'alerte au niveau national à travers les mécanismes locaux « *L'observatoire a été appuyé institutionnellement. Ils sont la cheville ouvrière du projet. Avec eux, on a mis en place 11 commissions nationales d'alerte précoce, ils ont été équipés en ordinateurs, wifi, ils ont été renforcés sur la prise en compte du genre dans la cohésion sociale. On leur a recruté deux consultants, un pour élaborer la stratégie nationale d'alerte précoce, un autre pour l'élaboration d'informations sensibles au genre. Les données qui sont dans le bulletin, on essaie de les désagréger désormais par sexe* ». Le projet PBF s'inscrit donc dans une vision et un dispositif national, il a une chance de relais avec l'appui apporté à l'OSCS. Les femmes choisies comme médiatrices ont été proposées par les communautés à partir de critères définis. Ce sont pour la plupart des femmes reconnues pour leur bon témoignage et ayant un intérêt pour l'objet du projet. Celles issues des CMEF proviennent de clubs dont l'existence n'est pas liée à un projet. Elles

travaillaient pour la cause de l'école en dehors du projet, elles peuvent continuer à exercer leurs activités. En somme, l'implication des autorités religieuses, des autorités coutumières, de la partie nationale et des femmes constituent des facteurs de durabilité.

3.4.2 Renforcement de capacités des acteurs

Le renforcement de capacités des médiatrices s'est réalisé sous deux volets : formation et fourniture de matériel leur permettant de travailler même après le projet.

Avec l'appui du CERAP, les femmes ont été formées sur les mécanismes de prévention et de gestion des conflits. Bien que les jeunes filles n'aient pas eu le temps de dérouler les activités dans les écoles, leur renforcement est un acquis pour le club messenger de paix. Dans ces propos **BA** dit «*Oui, on est déjà encre dans la chose, on a des notions pour continuer* ». Dans les établissements, il existait avant le projet des clubs ou cellules, qui œuvrent pour la paix. Nous avons notamment le club de paix (photo 8), le Comité Local de la Protection de l'Enfant (CLPE), la cellule sociale, le conseil des délégués, le club de santé. **FKI** affirme «*Nous avons le club messenger de la paix qui intervient dans la résolution des conflits* ». **FK8** déclare aussi «*Le club de santé eux aussi ils aident à sensibiliser les gens en matière de conflit aussi* ». **F2** dit à son tour «*J'étais dans le club, on nous parlait de la paix. Quand tu vois des gens en train de faire palabre ce que tu dois leur dit pour éviter les conflits* ».

Photo 8 : Une vue d'un club de la paix au lycée Municipal Simone Ehivet Gbagbo



Source: Prise de vue, Equipe d'évaluation finale PBF, 2018

Les personnes formées deviennent des relais. **AK** affirme « *Les personnes formées devenaient des relais auprès de la communauté : leaders d'opinion, femmes leaders, leaders communautaires, on a ouvert la brèche aux communautés étrangères qui sont là* ». Le projet a ainsi engendré des personnes formées, qui deviennent eux même acteurs et garants. Des témoignages montrent que si elles gardent le cap, on aura des résultats probants. Lisons **IJ** « *Un jour, il y a une bagarre où deux jeunes garçons se battaient. Une fille est venue se mettre au milieu d'eux et dire « arrêtez-ça » et comme c'était une jeune fille, ils ont été touchés. Quand la femme sensibilise, ça rentre plus* ». Il poursuit « *Quand tu arrives dans une classe, et qu'une fille dit est ce que tu es au courant de ce qui se passe en Côte d'Ivoire, elle dit il y a un nouveau réseau, même ce que tu ne comprends pas en classe, quand tu vas là-bas, on te répond, qui ne va pas partir ?* ».

La connaissance des cinq C (**C**hercher à savoir, qui est en conflit ; **C**almer ; **C**hercher la raison ; **C**onvaincre et **C**hercher un terrain d'entente) révélé par un messager de la paix a développé en eux des aptitudes qui devraient demeurer même après le projet.

Le projet a pris soin de former les médiatrices en tant que des bénévoles. Au-delà de la formation, elles ont reçu du matériel de sensibilisation, des chaises, des baffes, des mégaphones. Dans l'entendement des auteurs du projet, ce matériel en plus de servir aux activités devrait être loué pour constituer une source

d'entrée de fonds aux femmes, ce qui leur permettrait de se déplacer pour la médiation de cas de conflits en cas de nécessité. C'est donc une forme d'AGR qui si elle est bien gérée devrait permettre aux femmes de poursuivre les acquis du projet même en cas d'arrêt de financement. Un compte a été ouvert pour certains groupes de femmes et elles ont été formées à la comptabilité simplifiée. Le projet a développé des aptitudes chez les médiatrices. Elles devraient pouvoir les conserver. **AK** explique « *Elles ont géré des conflits fonciers antérieurs au projet. Les activités du projet leur ont donné les aptitudes. Il y avait abatage des vergers, convocation à la justice et elles ont pu réussir à régler cela de façon pacifique* ». **Un autre** poursuit « *C'est maintenant que nous allons sensibiliser la chefferie afin d'impliquer les femmes davantage. Ici c'est un village Ebrié, les femmes connaissent leur place. C'est maintenant que nous faisons les réunions avec la chefferie afin d'impliquer deux ou trois femmes lors de nos réunions de prise de décision et de gestion de conflits* ».

CONCLUSION

Au terme de l'évaluation finale du projet PBF, les conclusions sont présentées conformément aux constats faits.

Conclusion 1 : Projet pertinent dans l'objet. Il repositionne la thématique du Genre.

La conclusion I fait référence aux sept premiers constats du rapport. Le contexte socio politique du pays rend pertinent l'objet du projet. La guerre issue de la crise postélectorale a exacerbé les tensions et travailler à la prévention des conflits a toute sa raison d'être. Le choix des femmes comme actrices dans la prévention et la gestion des conflits est aussi une réponse au fait qu'elles sont les plus exposées lors des conflits. Cela met aussi en exergue le grand rôle qu'elles jouent dans l'animation des réseaux d'informations, étant plus attentif et présentes que les hommes. Le projet s'inscrit dans une dynamique plus globale du pays de mise sur pied de mécanismes national et locaux d'alerte précoce sous la conduite de l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale, un choix judicieux.

Le choix de zones du projet s'explique par l'existence de conflits fonciers, de rupture ethniques ou de l'intensité des effets collatéraux de la crise post-électorale de 2010.

Dans l'ensemble, la logique verticale du projet est bonne. Les objectifs s'inscrivent dans le but du projet et la mesure des résultats est précisée. Les indicateurs de processus et de résultats existent. Les indicateurs désagrégés par sexe. Toutefois, le fait que les jeunes garçons ne soient pas inclus dans les activités dans les écoles peut constituer une limite de la théorie de changement.

Conclusion 2 : Projet globalement efficace et efficient. Consommation des fonds en adéquation avec travail réalisé.

La conclusion 2 est relative aux constats huit et neuf du rapport. Les activités déroulées durant le projet se résument en sensibilisation des autorités et des communautés, formation de ceux-ci sur la question du genre, le droit des femmes, le rôle des femmes dans la gestion des conflits et les techniques d'alertes précoces. Après ont été formées les femmes et les jeunes. La formation des filles dans les écoles s'est déroulée généralement au troisième trimestre de l'année ce qui ne permettait pas à celles-ci de mener des activités.

En termes d'efficacité, les produits du projet ont été atteints de manière satisfaisante. Regardé par PMO, au sens strict, ARK a atteint les cibles de 11 indicateurs sur 15, CARITAS 11 sur 14, GFM3 5 sur 13, CERAP toutes ses cibles, ICTJ 4 sur 5, LEADAFRICAINES, 5 sur 12, WANNEP, 8 sur 12 mais les pourcentages obtenus pour les cibles non atteints, proche de 100,0% mettent en relief une quasi efficacité pour la plupart des organisations. GFM3 ET LEADAFRICAINES doivent améliorer leur tendance.

Le matériel offert aux médiatrices a servi à certaines pour des campagnes de sensibilisation au moment où d'autres les ont reçu très tardivement, par endroit lors du passage de la mission d'évaluation. L'insuffisance du matériel a également été relevé dans certaines localités, tandis que d'autres ont déclaré ne pas avoir reçu ce que les responsables des ONG ont signifié avoir donné.

Au niveau de l'efficience, de manière globale, le projet a su consommer les ressources mises à sa disposition. 100,0% des fonds ont été utilisés et au regard du travail programmatique, le rapport coût-efficacité est positivement apprécié. L'utilisation des fonds reçus par chaque PMO a été globalement rationnelle comparativement au travail réalisé. Les taux d'exécution financier sont de 70,4% pour ARK, 86,0% pour CARITAS, 94,4% pour CERAP, 83,6% pour ICTJ. GFM3 a utilisé seulement 50,0% des ressources mises à disposition, LEADAFRICAINES a consommé tous ses fonds alors que sa tendance programmatique est loin d'une telle performance. WANNEP a excédé le budget (114,4%). Ces trois derniers partenaires ont fait preuve d'inefficience par endroit.

Conclusion 3 : Connaissance quasi-totale du mécanisme d'alerte précoce. Le projet a contribué à la libération de la parole chez les femmes, désormais impliquées dans la gestion des conflits. On assiste au renforcement de la cohésion sociale.

La conclusion 3 provient des constats 10 et 11 du rapport. Les personnes interrogées avec questionnaire pour appréhender les effets du projet sont au nombre de 406 dont 159 hommes et 247 femmes. Elles sont soit mariées (40,0%) soit célibataires (39,0%). La moitié (52,2%) était occupée au moment de l'enquête. Ce sont tous des ivoiriens (94,8%) pratiquant à la fois les religions musulmane (26,8%), évangélique (24,6%) et catholique (20,2%). Deux tiers des enquêtés (63,8%) savent lire et écrire. Ils ont tous accès à un téléphone portable fonctionnel et la moitié des répondants (49,5%) a accès à l'internet, outils indispensables pour s'informer et informer les autres.

Au chapitre des effets sur la connaissance, on note que 97,8% des personnes interrogées connaissent le mécanisme d'alerte précoce. Quatre sur dix (44,1%) connaissent les mécanismes traditionnels de résolution de conflits. S'agissant des **alternatives non violentes de gestion des conflits**, 72,2% évoque la médiation. Deux enquêtés sur trois (68,5%) ont mentionné le dialogue comme mode adéquat de gestion de conflits. Près de 75,0% de la population affirment que le mécanisme le plus utilisé pour la résolution des conflits traditionnels est "les chefferies traditionnelles".

S'agissant du rôle des femmes médiatrices, deux personnes sur trois (63,8%) savent qu'elles gèrent les conflits par le processus de médiation et la moitié (45,7%) sait qu'elles animent les réseaux d'information.

Au niveau des normes de Genre, le projet a contribué à la libération de la parole chez les femmes. Elles connaissent leurs droits et participent désormais à la prise de décision. Des femmes ont même intégré le tribunal coutumier dans certaines localités. Neuf interviewés sur dix (**89,7%**) pensent que les

femmes/jeunes filles peuvent être des actrices de paix et de cohésion sociale. La négociation (52,6%) et la médiation (52,2%) sont les mécanismes de gestion de conflits les plus connus par les populations interrogées.

Comparés aux chiffres découlant de l'étude de base, on observe une forte progression quant à la perception de la population vis-à-vis de la femme dans la résolution des conflits (89% contre 22%). On peut conclure que la perception sur les femmes a énormément changé depuis l'étude de référence.

Le projet PBF a favorisé la présence des femmes dans la prise de décision des autorités villageoises, certains chefs communautaires exigeant que les médiatrices soient présentes chaque fois qu'un conflit doit être réglé. L'enquête auprès de la population a révélé que 80,0% des femmes/jeunes filles ont une très haute opinion d'elles en matière de gestion de conflit et affirment être capable de gérer pacifiquement un conflit. Toutefois c'est seulement plus d'un tiers (32,1%) de ces femmes qui s'impliquent réellement dans un processus de gestion de conflits. Cette activité ayant juste débutée au moment de l'évaluation, le taux n'a pas varié entre l'étude de base et l'évaluation (35,5% contre 32,1%).

Au titre des effets du projet sur les communautés et les femmes, on retient que les femmes/jeunes filles ont décidé de se prendre au sérieux et rester à l'écoute de la communauté. Elles ont signalé des faits allant des grèves dans les établissements au banditisme des voyous de quartiers.

Le projet a renforcé la cohésion sociale, les liens entre la communauté et les femmes. *Actuellement, tout le monde s'entend, la communauté est dans l'harmonie et les femmes seront désormais impliquées dans la gestion des conflits en général mais à leur niveau elles le font déjà bien car on a jamais intervenu mais il y a la cohésion sociale et le vivre ensemble dans le village* disait un interlocuteur.

Une lecture du tableau présentant l'évolution des indicateurs d'effet du projet depuis l'étude de référence met en relief le fait que des effets substantiels ont été amorcés depuis le projet et ce en faveur du droit de la femme et de son rôle en matière d'alerte précoce et de prévention de conflits, ainsi que de

l'augmentation des capacités des femmes/jeunes filles. La population reconnaissant l'importance de la participation des femmes dans les mécanismes locaux de prévention des conflits a quadruplé (22,5% à 89,7%). Les femmes/jeunes filles disposant de capacités en matière de gestion des conflits sont passés de 10,9% à 77,1%. La proportion de femmes/Jeunes filles disposant de connaissances sur les alternatives non-violentes et gestion des conflits s'est également accrue allant de 35,5 à 43,8%.

Conclusion 4 : Les bases d'une durabilité du projet ont été posées.

La conclusion 4 provient du constat 12 du rapport. **La pérennité** du projet peut trouver sa source dans l'implication des communautés et le renforcement des capacités en termes de connaissance et équipements des femmes. Elle peut découler du fait que les partenaires locaux soient les acteurs de mise en œuvre du projet. Les femmes/jeunes filles formées proviennent d'associations pérennes comme les CMEF ou les clubs ou sont identifiées par la communauté ce qui leur donne une obligation de résultat. Les femmes étaient déjà organisées et travaillaient bien avant le projet et pourront poursuivre leur rôle joué durant le projet avec la connaissance des **cinq C** (**C**hercher à savoir, qui est en conflit ; **C**almer ; **C**hercher la raison ; **C**onvaincre et **C**hercher un terrain d'entente) qui leur a été transmise.

Les médiatrices ont été renforcées et dotées de matériels de travail qui est aussi pour elles une source de revenus. Cela leur permettra d'assurer les frais de déplacement si besoin pour la gestion de certains conflits.

Une des clés de la durabilité du projet reste **l'implication de la partie nationale à travers** l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale qui a pour mandat de développer le mécanisme d'alerte au niveau national à travers les mécanismes locaux.

RECOMMANDATIONS

Les recommandations issues de l'évaluation sont consignées ci-après :

1. Inclure les jeunes garçons dans les activités car l'efficacité des filles dépendra de leur coopération et collaboration ;
2. Mettre en place un mécanisme régulier d'évaluation des partenaires de mise en œuvre avec possibilité de révision voir annulation de la convention en cas de contre performance.
3. S'assurer de la restitution des formations aux communautés par les auditeurs ;
4. Poursuivre le plaidoyer pour la prise en compte des femmes dans les instances de réunions stratégiques.

LECONS APPRISES

Les résultats de l'évaluation appellent plusieurs leçons apprises.

Le projet PBF était coordonné conjointement par deux agences du système des Nations Unies. Il s'est déroulé avec différents acteurs recrutés par chacune des agences. Les résultats atteints, parfois, louables sont dues à une collaboration remarquable entre les agences. Elles se parlaient régulièrement par mail notamment et participaient l'une l'autre aux activités de chacune. Il y avait entre les agences une communication fluide. Pour des actions spécifiques, elles avaient des rencontres bilatérales. En cas de défis, elles cherchaient toujours à les relever ensemble. Il y avait une forte présence de deux agences dans la même localité. Cela est à mettre au compte du succès du projet. **C'est la première leçon apprise**

Plusieurs formations ont eu lieu sans que les personnes formées n'aient pu travailler. Pour les élèves filles, certaines ont dû quitter l'établissement après le BAC. Il faut en tenir compte dans la mise en œuvre de projets dans le système scolaire. **C'est la deuxième leçon apprise.**

Le projet a commencé par des missions d'information et de sensibilisation aux autorités et leaders communautaires. Ensuite est intervenu leur formation bien avant même celles des femmes qui sont normalement les bénéficiaires et actrices du projet. Le fait d'avoir commencé par les chefs communautaires a ouvert la porte aux femmes au moment de la mise en œuvre de leurs activités. **C'est la troisième leçon apprise.**

Dans le déroulement du projet, les femmes ont reçu du matériel qui avait double intérêt : servir aux activités et générer des fonds par la mise en location. Cela a créé de l'émulation chez les femmes qui peuvent alimenter les comptes ouverts et gérer d'elles les besoins de déplacements pour la gestion de certains conflits. **C'est la quatrième leçon apprise.**

ANNEXES

Tableau A26 : Répartition des enquêtés par groupe d'âges selon le sexe en fonction de la localité														
Homme														
Age	Abobo		Bouna		Duekoue		Korhogo		Man		Yopougon		Ensemble	
	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%
11-16	4	15,4	0	0,0	2	8,0	1	3,3	1	3,8	0	0,0	8	5,0
17-21	2	7,7	1	3,1	9	36,0	6	20,0	4	15,4	3	15,0	25	15,7
22-26	2	7,7	5	15,6	3	12,0	15	50,0	2	7,7	6	30,0	33	20,8
27-31	8	30,8	2	6,3	5	20,0	3	10,0	1	3,8	1	5,0	20	12,6
32-36	1	3,8	3	9,4	2	8,0	1	3,3	2	7,7	3	15,0	12	7,5
37-41	1	3,8	8	25,0	2	8,0	1	3,3	2	7,7	2	10,0	16	10,1
42-46	3	11,5	3	9,4	0	0,0	1	3,3	5	19,2	2	10,0	14	8,8
47-51	1	3,8	7	21,9	0	0,0	1	3,3	3	11,5	1	5,0	13	8,2
52-56	1	3,8	0	0,0	0	0,0	1	3,3	1	3,8	0	0,0	3	1,9
57-62	0	0,0	1	3,1	0	0,0	0	0,0	1	3,8	2	10,0	4	2,5
64 et +	3	11,5	2	6	2	8,0	0	0,0	4	15,4	0	0,0	11	6,9
Total	26	100,0	32	100	25	100,0	30	100,0	26	100,0	20	100,0	159	100,0
Femme/jeune fille														
AG E	ABOBO		BOUNA		DUEKOUÉ		KORHOGO		MAN		YOPOUGO N		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
11-16	2	5,0	1	2,9	0	0,0	7	17,5	4	9,3	3	6,5	17	6,9
17-21	3	7,5	11	31,4	3	7,1	8	20,0	8	18,6	15	32,6	48	19,4
22-26	5	12,5	4	11,4	9	21,4	8	20,0	2	4,7	7	15,2	35	14,2
27-31	12	30,0	5	14,3	5	11,9	3	7,5	7	16,3	3	6,5	36	14,6
32-36	6	15,0	6	17,1	9	21,4	5	12,5	3	7,0	5	10,9	34	13,8
37-41	4	10,0	1	2,9	9	21,4	5	12,5	4	9,3	2	4,3	25	10,1
42-46	3	7,5	3	8,6	3	7,1	0	0,0	4	9,3	4	8,7	17	6,9
47-51	2	5,0	2	5,7	1	2,4	0	0,0	4	9,3	2	4,3	11	4,5
52-56	1	2,5	0	0,0	1	2,4	1	2,5	3	7,0	2	4,3	8	3,2
57-62	1	2,5	1	2,9	0	0,0	3	7,5	1	2,3	2	4,3	8	3,2
64 et +	1	2,5	1	2,9	2	4,8	0	0,0	3	7,0	1	2,2	8	3,2
Total	40	100,0	35	100,0	42	100,0	40	100,0	43	100,0	46	100,0	247	100,0

Source: Évaluation finale PBF, ONUFEMMES/UNICEF, 2018

Comparaison de deux proportions

Soit p_1 (respectivement p_2) la proportion d'individus d'une certaine modalité A dans la population mère M_1 (resp. M_2). On extrait un échantillon de taille n_1 (resp. n_2) dans la population M_1 (resp. M_2). On teste à partir de ces échantillons, on dispose d'une estimation f_1 (resp. f_2) de p_1 (resp. p_2) qui suit une loi F_1 (resp. F_2).

$H_0 : p_1 = p_2$ contre $H_1 : p_1 \neq p_2$ au risque α .

On suppose que $n_1 F_1$ et $n_2 F_2$ suivent approximativement des lois normales. On calcule

$$\hat{p} = \frac{n_1 f_1 + n_2 f_2}{n_1 + n_2} \quad z = \frac{f_1 - f_2}{\sqrt{\hat{p}(1-\hat{p})\left(\frac{1}{n_1} + \frac{1}{n_2}\right)}}$$

puis

On rejette H_0 au risque α si $z \notin [-t_{1-\frac{\alpha}{2}}, t_{1-\frac{\alpha}{2}}]$ où la valeur $t_{1-\frac{\alpha}{2}}$ est lue dans la table de la loi normale centrée réduite.

Liste des enquêteurs

N°	Noms et prénoms	E-mail	Contacts
1	Ado Adjoua Flore viviane Epouse Esso	essoadofloreviviane@gmail.com	49 89 67 94
2	Adélé Manfoya Rachel	racheladele53@yahoo.fr	79 01 00 76
3	Ekissi Franck Valery	fekissie@yahoo.fr	07 07 58 76
4	N'Cho Dominique Edoxie	nchoedoxie@gmail.com	48 29 22 34
5	N'Goran Corine Erolia	erolia86@gmail.com	07 95 21 92
6	Atchory Yedoh Paul	respoatchorypaul@gmail.com	79 40 92 46
7	Koffi Marck	mkoffi99@yahoo.fr	58 31 88 85
8	De Agro Samuel	agrosamuel27@gmail.com	42 03 72 17
9	Okepkon Monsan Clair	monsanclair@gmail.com	47 49 46 40
10	Coulibaly Kadjatou Epouse M'bro	coulibalyruth14@gmail.com	57 22 98 85
11	Boni Joelle Isabelle Flore Epouse Ebah	joellefloreboni@gmail.com	08 82 50 64
12	Outou Sess Christiane	sessmariechristiane89@gmail.com	88 82 12 30

Liste des structures rencontrées

N°	Structure	Personne rencontrée	Sexe	Fonction et niveau	Contact et email
1	ARK de Korhogo	Yéo Katchenedjo	M	Chargé d'appui Korhogo et Ferké	53883980 / 09704521 ykatche@gmail.com
2	DR Poro	Seka Augustin	M	Point focal 1	08 70 44 63
		Mme Ahoua	M	Point focal 2	57203237
		Soro Barakissa	F	Sécretaire	09 97 77 28
3	DR Famille Tomkpi Man	Ouattara Abah	M	Chargé de la planification, du SE du personnel et questions liées à la solidarité et cohésion sociale	59 55 69 00
4	ICTJ Korhogo ⁶	Koné Aboubakar	M	Point focal, Master 2 en droit des affaires	49 26 07 24, suidick520@gmail.com
		Pare Yssoufou	M	Point focal, président des AEJT de Korhogo	07 67 88 95, yssoufpare@gmail.com
		Silué Adboulaye	M	Point focal, Secrétaire Général de l'AEJT	44 73 42 43, silueabdoulaye87@gmail.com
5	ICTJ MAN	Loua Serges	M	Point focal	09 90 47 00, louaserge18@gmail.com
6	Leadaficine	MARIE Chatal Tapé	F	Coordinatrice de programmes	49 78 88 32, marie.tape@yahoo.fr
7	ONU FEMME	Madeleine Kouakou	F	Chargé du genre et de l'inclusion sociale	77303095, adjoua.kouakou@unwomen.org
8	WANEP	Joisiane Gnazébo	F	Chargé de projet zone Ouest	01 12 79 05
		Fofana Mamadou	M	Chargé de projet Abidjan et Nord	59 31 46 15
		Camara Myleine épouse Soro	F	Coordonatrice nationale Wannep CI	07 37 87 42
9	CARITAS MAN	Patrick Seka,	M	Responsable programmes	57 89 97 77
		Sangaré Isamel,	M	Chef de projet	
		Saho Benjamin,	M	Chargé de programme cohésion sociale	

⁶ Tous les documents ont été transmis par le siège avec qui nous sommes rentrés en contact à Abidjan

		Seu Caleb,	M	Chargé du volet éducation	
		Zikehouli Sery Elisée,	F	Chargé suivi-évaluation	
10	CERAP	Mme Wouadan Marie Louise	F	Directrice Pôle social	
11	OSCS	Bilé	M		49 68 03 38
12	STPBF	Konan Fabrice	M		68 30 90 50